

# BLUE CHARITY BUSINESS\*

Réforme de la Politique européenne Commune des Pêches

Premier panorama 2000-2011

*Fondations internationales  
Organisations Non Gouvernementales Environnementales [ONGE] et  
Coalitions*

\*Le business caritatif de l'environnement marin

Octobre 2012

Yan Giron, avec des contributions d'Alain Le Sann et la participation de Philippe Favrellière

Rapport réalisé pour le

C O L L E C T I F



**Ce rapport est un travail autofinancé**

**Il est mis gratuitement à la disposition de l'ONG Pêche et Développement.**

**Contacts :**

**Alain Le Sann : [ad.lesann@orange.fr](mailto:ad.lesann@orange.fr)**

**Yan Giron : [yan.giron@armeris.fr](mailto:yan.giron@armeris.fr)**

En mai 2012, Michelle Bertho publie un ouvrage<sup>1</sup> intitulé « Charity Business». Son sujet est l'implication des fondations internationales sur les questions de santé publique mondiale

Michelle Bertho est chercheuse réputée à l'Université de Californie - Berkeley.

Son livre fait un état des lieux de l'action des fondations internationales. Il montre toute leur puissance d'intervention, leur efficacité à engager des fonds, leurs propres fonds.

Il montre aussi les dérives d'un tel système piloté par un petit nombre. Si le donateur est caritatif, il n'en est pas moins aussi une personnalité économique, un investisseur. Il a aussi des intérêts hors du simple don caritatif.

Pour le donateur, le don est un investissement, au sens propre comme au sens figuré, avec ses bons côtés apparents et sa face cachée.

Nous avons été frappés par les similitudes entre les mécanismes que décrit son ouvrage et ce qui émerge petit-à-petit de nos travaux sur le monde maritime.

Nous avons demandé à Michelle BERTHO l'autorisation de faire référence au titre de son ouvrage pour intituler notre étude, comme un écho marin à ces mécanismes qui aujourd'hui dépassent largement semble-t-il ces deux cas d'application.

Nous imaginons que potentiellement tout ce qui relève du bien public et des ressources naturelles partagées fait aujourd'hui l'objet de nouveaux « partenariats » publics privés, profitant des faiblesses institutionnelles actuelles.

Merci à Michelle

<sup>1</sup> Charity Business, le grand marché de la santé mondiale. Michelle BERTHO-2012, Editions Vendémiaire

## SOMMAIRE

Préambule : La transparence est la base d'un dialogue juste .....	4
1. Pourquoi les fondations américaines ont-elles investi plusieurs centaines de millions de dollars US dans les réformes des politiques des pêches, y compris des pêches européennes ? ..	5
2. Le niveau important des financements identifiés .....	10
2.1. Données sources et analyses menées.....	10
2.2. Résultats préliminaires.....	14
3. Pourquoi faut-il s'intéresser aux USA quand on parle de la réforme de la politique européenne des pêches ? .....	22
3.1. Un peu d'histoire .....	22
3.2. Les ONGE ne se limitent pas au lobbying, certaines sont ensuite opératrices .....	24
3.3. Sustainable Fisheries Trusts and Partnerships .....	27
3.4. Des liens forts avec d'autres intérêts ? Exemple à travers les positions stratégiques de PEW 30	
4. Les mécanismes décrits aux USA sont-ils à l'œuvre en Europe ? .....	32
4.1. Rappel de la démarche mise en œuvre aux USA.....	32
4.2. Les stratégies de communication de guidage des opinions publiques .....	34
4.3. L'Europe est clairement une cible des fondations américaines, tant pour le changement de politique que pour sa mise en œuvre .....	41
4.4. Existe-t-il d'autres intérêts que la seule restauration des stocks halieutiques ? .....	44
5. Annexes .....	48
5.1. Synthèse des principes de gestion des pêches (stocks halieutiques) .....	48
5.2. Financements strictement dédiés sur l'Europe.....	55
5.3. Financements dédiés à la recherche halieutique.....	58
5.4. Financements en relation avec les actions sur le commerce durable des produits de la mer 63	
5.5. Financements des actions mondiales pouvant impacter le contexte européen .....	66
5.6. Financements des actions USA justifiant les changements en Europe .....	67

### Attention, un minimum de compréhension de la gestion des pêches est nécessaire

La gestion des pêches maritimes est complexe et technique, l'halieutique est d'ailleurs une science confidentielle, que la technicité de son vocabulaire en particulier rend difficile à vulgariser et à appréhender par le grand public.

Pour une bonne compréhension de ce document, le lecteur non spécialiste doit acquérir quelques notions de base sur la pêche. A son intention, nous avons préparé en annexe une synthèse sur la thématique de la gestion des pêches. Nous y développons les concepts usuels de la gestion des pêches : courbe de réponse d'un stock à la pression de pêche ; rendement MAXIMUM durable ; la définition halieutique de la surpêche et l'ambiguïté de ce terme technique ; la définition de ce qu'est une pêche durable au sens halieutique ; la définition des objectifs de gestion.

Enfin nous expliquons ce qu'est la privatisation de la ressource.

Le lecteur averti pourra éviter la lecture de cette annexe, bien qu'il puisse y trouver des éléments qui puissent lui être utiles, en relation avec les stratégies de communication et de lobbying actuellement déployées.

**Voir l'annexe 5.1 présentation synthétique de la gestion des pêches**

### Ce document est aussi explicité dans d'autres publications connexes

Ocean business, Alain Le Sann, Pêche et Développement.

## Préambule : La transparence est la base d'un dialogue juste

Ce rapport vise à donner plus de transparence sur **l'action des fondations** au travers des Organisations Non Gouvernementales Environnementales [ONGE] en Europe. Il vise également à décoder l'origine de cette méthode d'intervention, et le parallèle qui peut être fait avec les actions actuellement à l'œuvre aux Etats-Unis. Il tente d'identifier les premières pistes quant aux motivations d'intervention des fondations, hors de la simple défense de la pureté écologique.

Les ONGE sont désormais, et de droit, parties prenantes dans le cadre des travaux de préparation aux négociations sur la Politique Commune des Pêche (PCP). Elles représentent une force, légitimée par l'adhésion et l'audience qu'elles obtiennent auprès des médias et de l'opinion publique en général. L'objectif de ce rapport est d'apporter un éclairage sur les motivations des ONGE et de leurs financeurs, qui tentent d'influer sur la réforme d'une politique publique européenne. **Notre propos n'est pas de procéder à une critique des ONGE et de leurs actions dans le domaine de la pêche européenne.**

Nous partageons beaucoup de leurs constats et de leurs combats (pêche illégale, défense de la pêche artisanale, piscicultures et pêches pour la production de farine de poisson intensives notamment). Nous leur reconnaissons un rôle utile dans l'histoire des pêches. **Nous pensons qu'il est sain d'assurer un regard différent sur la gestion des pêches pour que le secteur progresse** par rapport aux pratiques du passé et brise le tête-à-tête exclusif entre la Commission et les représentants de la pêche industrielle.

Cependant, nous ne partageons pas tous leurs éléments de diagnostic, ni l'ensemble de leurs préconisations pour atteindre la reconstitution des stocks. Nous ne partageons pas leur définition de la pêche artisanale.

- ▶ Nous pensons que la définition de la pêche artisanale doit être vue au cas par cas, selon une approche régionale comme prônée par la FAO dans ses lignes directrices pour une pêche artisanale durable.
- ▶ Nous ne partageons pas la dramatisation à outrance de la situation de la ressource en Atlantique ou mer du Nord, notamment sur les questions de reconstitution. Des progrès sont en œuvre depuis plus de 5 ans, faisant passer de nombreux stocks du statut « en danger » à « durable » et ensuite « au maximum de la durabilité ». La question de l'urgence, telle que pointée par certaines ONGE, doit aussi être considérée comme une mise sous tension de l'opinion publique. Ce qui ne doit pas pour autant minorer les efforts nécessaires à la reconstitution des stocks halieutiques auxquels participent déjà les professionnels.
- ▶ Nous refusons toute condamnation d'une technique ou d'un mode de pêche a priori. La complexité des systèmes des pêches ne peut se satisfaire d'une vision globale et simpliste sur ce qui est bien ou pas bien. Chaque cas est particulier et doit être traité comme tel, quel que soit l'engin de pêche concerné, chalut compris.
- ▶ Nous sommes très fortement opposés à la mise en place systématique de mécanismes de privatisation de la ressource à très grande échelle. Nous pensons que les outils basés sur la régulation des marchés ne prennent pas en compte les dimensions écosystémiques, sociales ou techniques. De plus ces outils ne permettent pas de retour en arrière sans des mécanismes d'indemnisation très onéreux. Une fois lancés, on ne peut plus revenir en arrière. Or la gestion des pêches et ses techniques doivent pouvoir évoluer.
- ▶ Nous nous opposons à la mise sous tutelle des pêcheurs et reconnaissons leurs droits et leurs responsabilités dans la gestion de ressources communes
- ▶ **Nous pensons surtout que les ressources halieutiques sont un bien public de l'humanité, et un bien commun qui doit être prioritairement géré par les communautés de pêcheurs qui en vivent. Le rôle de l'Etat est d'assurer le partage équitable de ces ressources. Elles ne doivent en aucun cas entrer dans le capital d'une société ou d'une organisation, ni faire l'objet de spéculations économiques sur le droit à pêcher.**

# 1. Pourquoi les fondations américaines ont-elles investi plusieurs centaines de millions de dollars US dans les réformes des politiques des pêches, y compris des pêches européennes ?

## Éléments de contexte

Le secteur européen des pêches, et plus largement de l'aquaculture et des affaires maritimes, est encadré depuis 1983 par la politique commune des pêches [PCP]. Cette politique, l'une des plus intégrées de l'UE, reste méconnue du grand public. Elle répond pourtant à des enjeux majeurs : la préservation des ressources halieutiques, l'adaptation du secteur professionnel des pêches à l'objectif de durabilité, et la garantie de produits de la mer sains et de qualité pour le consommateur européen. Ses impacts sont environnementaux, économiques, sociaux, territoriaux, sanitaires.

La PCP a abordé en 2011 la 3<sup>ème</sup> réforme<sup>2</sup>, de son histoire, sur la base d'une proposition législative émanant de la Commission Européenne<sup>3</sup>. Elle est en cours de négociation au Conseil des Ministres de la Pêche et au Parlement Européen, et devrait entrer en vigueur en 2013.

En avril 2009, comme pour la précédente réforme, la Commission publie un livre vert. En juillet 2011, la Commission rend publique sa proposition de texte. Suite à la réforme du cadre de gouvernance européen, cette réforme sera aussi la première que le Parlement européen et la Commission européenne négocieront et co-décideront.

Alors que le champ classique d'une révision de cette politique est limité aux questions des accès et de la mer côtière, la Commission a entamé un chantier bien plus vaste, considérant que le cadre actuel issu de la réforme précédente a échoué.

Le texte proposé par la Commissaire européenne aux affaires maritimes et à la pêche, Maria Damanaki, est fondée sur le présupposé d'une surpêche généralisée en Europe et la nécessité de réduire par deux à trois l'effort de pêche. Pour y parvenir, à moindre coût, elle propose de généraliser les Quotas Individuels Transférables [QIT] marchands au secteur de la pêche dit « industriel », soit tous les navires de plus de 12 m et tous ceux qui pratiquent les arts traînants (drague et chalut), quelle que soit la taille du navire.

Cette proposition de la Commission revient à considérer tous les chalutiers et les dragueurs de petites tailles qui travaillent dans la bande côtière dans le respect de la réglementation comme des navires « industriels ». Ce qui par exemple s'appliquerait à toutes les pêcheries artisanales de coquilles Saint Jacques.

La Commission souhaite aussi parvenir au rendement Maximum durable en 2015<sup>4</sup> pour toutes les pêcheries et interdire les rejets des prises non désirées en mer. Par ailleurs elle propose de renforcer la régionalisation et de promouvoir l'aquaculture.

Cette période a aussi vu une implication sans précédent des Organisations Non Gouvernementales Environnementales [ONGE] qui ont développé un lobbying très intense, et ce dès 2002. Ce lobbying cible les 4 composantes de la société qui interagissent pour voter cette réforme : la société civile, ses représentants élus au Parlement européen, les ministres et la Commission européenne elle-même.

Ces ONGE sont devenues très nombreuses. Qu'elles portent une parole propre ou qu'elles soient organisées en coalitions, elles constituent malgré leurs différences un réseau au maillage dense, complet et complexe. On peut citer notamment, et pour reprendre les plus influentes : Oceana, New Economic Foundation, fishsubsidy.org, Marine Stewardship Council, Marine Conservation Society, Birdlife international, Client Earth, WWF, Greenpeace, Pew environment group, Seafood Choice Alliance, Seaweb, Environmental Defense Fund, Fisheries Secretariat,

<sup>2</sup>La première réforme a eu lieu en 1992. La seconde réforme a eu lieu en 2002.

<sup>3</sup>[http://ec.europa.eu/fisheries/reform/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/fisheries/reform/index_fr.htm)

<sup>4</sup>**Il ne faut pas confondre la pêche durable et le rendement Maximum durable [RMD].** Ce sujet est présenté en annexe 5.1 du rapport. La pêche durable est obtenue lorsque la pression de pêche est inférieure à celle de l'approche de précaution. Le RMD n'est que la situation maximum en captures de la pêche durable. La surpêche est un terme technique qui désigne la situation où la pression de pêche est supérieure à celle du RMD. Entre le RMD et la situation de précaution, on a donc techniquement à la fois une pêche durable et une surpêche durable. **La confusion est entretenue entre surpêche et pêche non durable**, en utilisant la mauvaise connotation du terme surpêche.

North Sea Foundation, Bloom Association, OCEAN2012, Fish Fight, Deep Sea Conservation Coalition, Shark Alliance, Seas at Risk, OCEANS5.

### Une implication de plusieurs centaines de millions de US\$ des fondations américaines

Nous sommes surpris et très préoccupés de découvrir parmi les financeurs des ONGE Internationales **un nombre restreint de 5 fondations caritatives : the PEW Charitable Trusts, David & Lucile Packard foundation, Gordon & Betty Moore foundation, the Walton Family Foundation, the Oak Foundation.**

Les informations ont été collectées par deux moyens : les bases de données publiques des fondations et les formulaires du fisc américain F990. Des recoupements ont été faits. Pour des raisons de couverture temporelle insuffisante et d'accès aux informations spécifiques européennes, nous pensons que les données sont sous-estimées.

Néanmoins les données déjà récoltés montrent que, depuis 2000, ces fondations ont très fortement soutenu des activités de lobbying pour influencer les négociations de la réforme de la Politique Commune des Pêches (PCP). Elles ont investi au moins **75 millions de dollars US (M US \$)** sur du lobbying direct. Elles ont combiné cet investissement avec des actions qui avaient une portée pour les Etats-Unis et l'Europe : un soutien à la science (90 M US\$) et des actions sur les produits de la mer durable (57 M US\$ de 2005 à 2011). Ces actions interagissent entre elles pour renforcer le lobbying direct. Dans le même temps, ces mêmes fondations sont intervenues aux Etats-Unis pour au moins 231 M US\$ dans la mise en œuvre de la réforme américaine.

Notre surprise et notre préoccupation viennent du niveau de ces investissements, de leur concentration au niveau de quelques structures, du lien très particulier qui semble se nouer entre les ONGE et leurs principaux bailleurs, mais aussi de leur grande discrétion.

Il nous apparaît que le débat public et la bonne gouvernance doivent se nourrir de positions diverses, mais aussi que l'ensemble des intérêts qui les soutiennent et les promeuvent doivent être parfaitement transparents. C'est à notre sens l'une des conditions importantes pour que les citoyens et le législateur se forment les connaissances et les convictions à même de leur permettre d'opérer des choix éclairés, proportionnés et pondérés.

### Une certaine vision de la pêche ...

Ces fondations ont pour la plupart en commun une **vision conservacionniste extrême** fondée sur la vision américaine du « wilderness » (nature vierge). Cette vision leur est propre et nous la respectons en tant qu'approche philosophique de la Nature. Mais nous ne partageons pas **leur approche des solutions basées sur la privatisation globale des droits de pêche.** Ces fondations considèrent que « la main invisible du marché » est la plus efficace et la moins coûteuse pour permettre de retrouver et de maintenir un état écologique correspondant à leur vision. C'est d'ailleurs dans ce contexte que le nouveau projet de réforme a mis en exergue le projet d'introduction quasi systématique de cette privatisation de la ressource européenne.

### ONGE et privatisation de la ressource, (in)dépendance ?

Les ONGE constituent un groupe hétérogène sur cette question. Cependant les fondations caritatives qui les financent ne partagent pas toujours leur point de vue, comme le montrent les objectifs de leurs dons, ou leurs prises de positions publiques ou dans des rapports.

Dans le cas d'OCEAN 2012, coalition qui regroupe plus d'une centaine d'ONGE et très active à Bruxelles, la difficulté tient dans ce que les principales ONGE membres du noyau sont dépendantes de ces mêmes financements extérieurs, notamment ceux des fondations OAK et PEW pour environ 30 millions de dollars américains. OAK Foundation a convoqué d'ailleurs une réunion pour s'assurer que le lobbying sur la privatisation avance dans la bonne direction. Quant à PEW, cette organisation a financé le secrétariat et assure la communication de la coalition.

Fin septembre 2012, une ONGE américaine, Environmental Defense Fund, est venue à Bruxelles appuyer la démarche de certaines ONGE sur la privatisation des droits de pêche. Elle a notamment fait la promotion de ses travaux aux Etats-Unis auprès des Ministres et des Parlementaires européens, en soutenant la mise en place systématique des quotas individuels transférables marchands.

En lisant la presse au quotidien, nous sommes alertés par l'ampleur des articles évoquant une privatisation à grande échelle de la ressource. Ces articles masquent au grand public le terme

de « privatisation ». En effet, suivant les auteurs, il faut comprendre que « droits de pêche sécurisés » signifie en fait « droits de pêche privatisés ».

### Une réforme de la PCP très inspirée par le modèle américain ?

En 2007, une première étude qualifiée « d'indépendante » a été commandée par la Commission européenne à deux consultants, Michael Sissenwine et David Symes<sup>5</sup>.

Ces consultants qui ont dessiné les premières lignes de la réforme n'avaient-ils pas déjà un modèle pré-défini ?

**Michael Sissenwine** a été président de 2003 à 2006 du Centre International pour l'Exploitation de la Mer [CIEM], organisme scientifique en charge du suivi des stocks de pêche nord Atlantique exploités par l'Europe. Il a été directeur jusqu'en juin 2005 du programme scientifique de la NOAA National Oceanic and Atmospheric Administration - National Marine Fisheries Services, l'organisation officielle américaine en charge des pêches. Il a aussi été conseiller pour la fondation américaine PEW sur son programme de parrainage PEW Marine Conservation Fellowship<sup>6</sup>. Il est actuellement professeur à Université du Massachusetts, School of Marine Science and Technology. **David Symes** appartient à l'Université de Hull (Royaume Uni). C'est un sociologue des pêches. Il a publié en 2000 un article sur la mise en place d'une gestion des pêches basée sur des droits de pêche privatisés en Europe<sup>7</sup>.

Nous considérons ainsi qu'ils étaient les promoteurs actifs des solutions déployées de 2000 à 2007 aux Etats-Unis.

### Que s'est-il passé aux Etats-Unis ?

Sur la période 2000 à 2006, une intense activité de lobbying a été déployée, notamment au moyen de campagnes médiatiques de grandes ampleurs et de commissions nationales, pour changer la politique de gestion des pêches. Ces campagnes étaient pilotées par des ONGE et financées par des fondations américaines.

L'aboutissement a été la signature de la mise à jour du Magnuson-Stevens Fisheries Conservation and Management Act, par le président Georges W. Bush. Cette réforme engageait une régionalisation de la gestion des pêches et la mise en place de nouveaux outils de gestion des pêches basés sur la gestion des marchés financiers, les quotas Individuels transférables, QITs.

De 2006 à 2011, cette réforme a été mise en œuvre, toujours avec une forte implication des ONGE et de leurs financeurs. Celles-ci ont continué à déployer un lobbying intense pour faciliter la signature des textes d'application régionaux. Mais elles sont aussi devenues opératrices en organisant des partenariats de pêche durable appelés Sustainable Fisheries Trusts.

Les actions de lobbying se sont aussi fortement appuyées sur deux outils :

- ▶ Un financement majeur de la recherche, comme mentionné précédemment. Cette recherche est utilisée pour justifier les positions de lobbying, notamment sur les solutions à développer. Les fondations et les ONGE désignent ceci comme étant du lobbying soutenu par la recherche – *Science-based lobbying*.
- ▶ Un financement très conséquent des démarches de valorisation des produits de la mer durable.

Le soutien à la science et à la valorisation des produits de la mer durables sont utiles au secteur des pêches s'ils sont réellement indépendants. Ces financements concentrés sur peu de financeurs sont dérangeants si ces outils sont utilisés pour des actions de lobbying. Et ils sont considérés comme tels dans les stratégies de ces fondations pour obtenir la modification des politiques des pêches selon les orientations qui les intéressent. Ils nécessitent donc d'être décodés pour la création de partenariats plus transparents.

### Une mécanique particulière de « partenariats » de pêche durable au travers de SFT

Les résultats préliminaires de notre panorama sur l'expérience américaine montreraient des mécanismes inquiétants en terme d'éviction ciblée de groupes de pêcheurs, mais aussi de formes de prise de contrôle des droits de pêche au travers de « Sustainable Fishery Trust » [SFT] pilotés par des ONGE<sup>8</sup>.

<sup>5</sup><http://www.cfp-reformwatch.eu/pdf/sissenwine-2007.pdf>

<sup>6</sup>[http://www.nefmc.org/tech/ssc\\_bios/sissenwine](http://www.nefmc.org/tech/ssc_bios/sissenwine)

<sup>7</sup><http://www.fao.org/docrep/003/X7579E/x7579e0e.htm>

<sup>8</sup> cf mission markets <http://mmearth.com/>

Nous considérons vertueux le principe de cogestion des pêches à la bonne échelle, qui implique tous les acteurs de la pêche, qu'ils soient artisans ou industriels et quelle que soit la taille des navires. Les travaux de la lauréate (américaine) du prix Nobel d'économie, Elinor Oström et de nombreux cas pratiques étayent la pertinence de cette vision.

Dans le mécanisme de « Sustainable Fisheries Trust » tel que développé aux Etats-Unis, nous estimons qu'il y a détournement et dévoiement de ce principe et de cette vision, car la cogestion est précédée d'une phase d'éviction ciblée et parce que les pêcheurs restants ne sont plus autonomes sur leurs droits de pêche.

Voici ce que nous en comprenons à ce jour de ce mécanisme des « Sustainable Fisheries Trusts » développés par certaines ONGE américaines :

- ▶ Un groupe de pêcheurs 'élus' est choisi sur des critères de vertu écologique, définis par une ONGE
- ▶ Une fois la privatisation des droits de pêche acquise par la réforme de la politique des pêches, les pêcheurs 'élus' sont encouragés à grouper leurs droits dans un « sustainable fishery trust ».
- ▶ Ils reçoivent pour ce faire un appui financier des ONGE pour racheter des droits aux autres pêcheurs « non élus ». Dans au moins deux cas aux Etats-Unis, cet appui s'est élevé à quelques 4 millions US\$. Les pêcheurs non élus n'ayant pas assez de droits doivent arrêter leur activité.
- ▶ Le trust ainsi constitué reloue à prix moindre les droits de pêche (lesquels ?) aux pêcheurs qui répondent aux nouvelles normes de vertus écologiques. Celles-ci sont définies très probablement par les ONGE. Les pêcheurs restants sont donc fortement dépendants de ces droits pour continuer à pêcher.
- ▶ Une fois le groupe de pêcheurs réduit, une gestion spatiale localisée serait mise en place, basée principalement sur des zones sans pêche.

### Quels liens entre les Etats-Unis et l'Europe ?

Nos recherches révèlent que des jeux de pouvoir et de financement issus des fondations caritatives sont d'une grande proximité en Europe et aux Etats-Unis. Le contexte initial des Etats-Unis était différent de celui de l'Europe. Mais les solutions appliquées outre-Atlantique sont potentiellement applicables en Europe compte-tenu des modifications proposées dans la réforme communautaire. Les solutions proposées relèvent d'un plan global à l'échelle mondiale. (cf. le dernier rapport « *Charting a course for sustainable fisheries* » - lignes directrices [mondiales] pour des pêches durables)<sup>9</sup>. Ce document a plusieurs chapitres consacrés explicitement à l'implication voulue des fondations en Europe.

Une autre similitude apparaît entre les conditions de la mise en place de cette réforme américaine, et le déroulement actuel des négociations en Europe : pression sur les opinions publiques et les décideurs, mise en tension des opinions, caractère de sur-urgence, légitimation de mesures radicales. Dans le débat public, nous notons une **forte simplification des enjeux de la pêche et du caractère de sur-urgence** : la menace des mers vides est dramatisée, à grand renfort d'outils de communication grand public tels que le film « the End of The Line » ou de rapports scientifiques ou d'expertises. Et ce, alors que les évaluations scientifiques montrent désormais une amélioration de la préservation des ressources marines, fruit des efforts réalisés par le secteur professionnel, dans le cadre de la PCP ces dernières années.<sup>10</sup> **Les mécanismes de lobbying à l'œuvre nous semblent opaques et doivent être décodés, pour garantir une transparence de la négociation.**

Nous pensons que les ONGE, et les fondations qui les financent, souhaitent s'impliquer directement dans la nouvelle PCP selon un modèle américain. Toutes les bases nécessaires à cette participation directe sont déjà présentes et sont appuyées efficacement par les propositions de la réforme de la PCP.

Des embryons de groupes type Sustainable Fisheries Partnership ou Sustainable Fisheries Trusts ont été initiés ou appuyés en France et au Royaume Uni, avec le soutien de Greenpeace et du WWF. Il y a eu la création en 2011 du **Sustainable Inshore Fishery Trust SIFT en Ecosse**, avec le soutien notamment d'OCEAN2012 (probablement PEW sous couvert du collectif) et de la Blue Marine Foundation (créée elle-même par les réalisateurs du film « the End of The Line »).

Le gouvernement britannique étudie très fortement l'extension des Quotas Individuels Transférables aux navires de moins de 10 m. Compte-tenu de la mécanique décrite aux Etats-Unis, ce dispositif associé à des critères de vertu écologique définis par les ONGE faciliterait la mise en place de « Sustainable Fisheries Trusts » et court-circuiterait les mécanismes de gestion de la ressource impliquant tous les professionnels de la pêche.

<sup>9</sup> <http://www.chartingacourse.org/> cf Chapter Three : a Global Agenda for Sustainable Fisheries, p 79 or 11

<sup>10</sup> [http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/fishing\\_rules/tacs/info/com\\_2012\\_278\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/fishing_rules/tacs/info/com_2012_278_en.pdf)



Il nous semble évident que les actions aux Etats-Unis ont largement inspiré la proposition de réforme de la Commission. Ces similitudes entre le scénario américain et le déroulement des négociations européennes dans le cadre de la PCP nous ont encouragés à publier cette étude. **Le scénario américain n'est pas celui que nous espérons pour la pêche européenne.**

### **Pourquoi les fondations américaines ont-elles investi plusieurs centaines de millions de US\$ sur la conservation marine ?**

L'argument explicitement avancé est celui de la protection des océans, dans une vision de la nature vierge.

Il est utile de rappeler un faisceau de faits et d'indices qui suggèrent d'autres motivations.

En premier lieu, il existe aussi une politique « affaires maritimes » de la Commission : **celle de la stratégie pour une croissance bleue**<sup>11</sup>. Ce projet établit un programme de promotion et de soutiens aux activités marines qui ignore la pêche pour privilégier la protection de l'environnement, le tourisme, la valorisation des ressources minérales des fonds marins, les énergies marines renouvelables, les industries off-shores etc. Ce volet de l'économie maritime est soutenu par des promesses d'emploi et de revenus majeurs. Cette stratégie les présentent comme de nouveaux fronts pionniers sur un nouvel eldorado marin.

En second lieu, ces nouveaux fronts pionniers vont nécessiter de vastes zones marines libérées de toute activité concurrente. Des découvertes récentes d'hydrocarbures dans des zones fréquentées par la pêche européenne (mer Celtique), mais aussi les développements futurs de l'éolien en mer, vont nécessiter des zones au large de taille très importantes. Il en va de même pour les futures zones de prospection sur les terres rares marines. Ces nouveaux pionniers sont peut-être gênés par les activités de pêche. Jusqu'à présent, les conditions de cohabitation entre l'éolien au large et les activités de pêche, et notamment les arts trainants, ne sont pas clairement définies. Au Royaume-Uni, par exemple, les zones éoliennes en mer ne sont jusqu'à présent pas ouvertes à la pêche.

En troisième lieu, il est permis de penser que les fondations américaines qui interviennent aujourd'hui en soutien aux ONGE, ne sont pas totalement neutres au regard des intérêts pétroliers off-shore, ni au regard de l'approvisionnement d'une industrie de la très haute technologie en terres rares. Cette présomption est liée à la composition des directoires de ces fondations.

---

<sup>11</sup> [http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/policy/blue\\_growth/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/policy/blue_growth/index_fr.htm)

## 2. Le niveau important des financements identifiés

### 2.1. Données sources et analyses menées

#### Quels sont les actions qui interviennent dans le débat de la réforme des pêcheries européennes ?<sup>12</sup>

Comment une action peut-elle interagir avec la réforme de la politique commune des pêches. Il y a en effet plusieurs types d'actions qui l'impactent.

Nous identifions à ce jour les interactions suivantes :

1. **Les actions intervenant spécifiquement sur les pêcheries ou la situation des océans et mers européennes.** Elles renvoient toutes directement à la question des pêches européennes. Des soutiens ont été apportés à des ONGE de façon non spécifique. Du fait de l'implication de ces ONGE sur les thématiques européennes, une partie de ces soutiens a été affectée à ce lobbying. Nos travaux ultérieurs préciseront et affineront ces calculs.
2. **Les actions relevant du soutien à des recherches scientifiques :** ces études servent à développer et à étayer les argumentaires de lobbying. Ces soutiens ont principalement été apportés à des centres de recherche des pêches nord-américains, canadiens et américains. On est bien loin de l'Europe a priori. Sauf que ces travaux ont une portée mondiale, incluant l'Europe. Ils sont aujourd'hui largement diffusés dans la presse européenne pour à la fois appuyer certains arguments sur la surpêche, mais aussi pour « vendre » des solutions particulières devant lui être apportée notamment en matière de privatisation de la ressource. Notons aussi le soutien individuel à des chercheurs et des non chercheurs, à l'échelle mondiale, par un mécanisme de bourses scientifiques.
3. **Les actions relevant de la commercialisation, sous l'appellation « produits de la mer durables ou responsables ».** Ces actions ne constituent pas nécessairement directement une action sur la question des pêches européennes, mais elles interagissent fortement, ne serait-ce que par la dimension mondiale du commerce européen des produits de la mer. Ce type de soutien est totalement intégré par ces fondations comme un élément de leur stratégie conservationniste.
4. **Des actions à portée internationale.** Nous classons ici toutes les actions relatives au lobbying sur l'Organisation Mondiale du Commerce, en lien avec les subventions publiques (sans comptabiliser les subventions caritatives). Mais aussi les actions sur la haute mer (au-delà des 200 milles nautiques), et celles qui portent aussi sur certains types de pêches notamment chalutières.
5. **Des actions dans d'autres parties du monde servant de support à l'argumentaire de la privatisation de la ressource en Europe.** Ces financements sont particulièrement importants et peuvent sembler éloignés des considérations européennes. Nous pensons tout particulièrement aux actions nord américaines en relation avec la privatisation des droits de pêche décidée en 2006 par le Président Georges W. Bush. L'arrivée en Europe d'Environmental Defense Fund est très explicite, notamment en soutien au lobbying de la partie nord-américaine des ONGE. Nous n'avons décrit que les financements sur les actions américaines. Mais il existe aussi des actions au Canada, en Nouvelle Zélande, en Afrique Australe, en Amérique Latine, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, associées à la privatisation des droits de pêche et à la création d'Aires Marines Protégées strictes sans pêche.

Ces actions sont complétées par :

- un réseau d'outils de communication mondiaux qui diffusent leurs informations sur des réseaux de journalistes environnementaux des grands quotidiens européens,
- la réalisation de films documentaires catastrophes (tels que « the End of the Line » actuellement diffusé en France<sup>13</sup>)
- des agences de communication (Fenton communication, Communications inc.) qui permettent d'appuyer les stratégies de communication de ces courants et de les réaliser opérationnellement.

<sup>12</sup> Aujourd'hui, nous ne sommes qu'à la première identification des fonds et des dons concernés par ces 5 thèmes. Cette identification va être approfondie dans des travaux ultérieurs.

<sup>13</sup><http://www.tout-actu.com/index.php?post/surpeche-la-campagne-se-renforce> Fish fight en France. Ce mouvement existe depuis novembre 2010 au Royaume Uni.

## Des alliances supplémentaires sont en œuvre depuis 2011 et ne figurent pas dans les données identifiées

Nous notons par exemple l'implication de plus en plus importante de fondations européennes : néerlandaise (Adessium est rentrée dans le directoire d'Oceana en 2011), mais aussi française (notamment la fondation Akuo<sup>14</sup> qui soutient Fish Fight France). Selon son site internet, Akuo est une fondation liée à Akuoenergy positionnée sur les énergies renouvelables y compris les énergies marines.

## Il manque dans ce premier panorama l'autofinancement de PEW Environment Group, du World Wildlife Fund [WWF], et une partie de l'autofinancement de Greenpeace

Nous sommes tout à fait conscients de ne pas avoir pu identifier tous les financements, notamment l'intégralité de toutes les antennes européennes de Greenpeace<sup>15</sup>. Nous n'avons pas pu non plus identifier l'autofinancement du WWF.

Pour ce qui est de PEW, nous avons une difficulté à retracer sa part d'autofinancement sur ses propres actions. Sa comptabilité publiquement accessible fusionne les activités de la fondation et celle de sa branche ONGE qui intervient sur de multiples sujets, Aux USA comme en Europe.

## Les données sont publiques mais dispersées

Les sources de ces informations sont :

- Les bases de données publiques des fondations
- Les documents de déclarations fiscaux aux USA et au Royaume Uni (F990 aux USA)
- Des fichiers de données déjà réalisés par le passé, et concordant entre eux, pour les subventions les plus anciennes ou ayant été retirées des bases de données officielles. Il en existe deux, dont un établi par Nils Stolpe, un militant américain du secteur de la pêche. Nous les avons croisés avec nos propres relevés. Il ne s'agit que de faits objectifs. La base de données sera mise à disposition du grand public sur une prochaine plateforme internet.

Aucune de ces sources n'est secrète ou cachée. **Les données 2012** sont nécessairement incomplètes. Et cette année a probablement bénéficié de dons particulièrement importants compte-tenu du processus de négociation de la réforme de la PCP. Les bases de données des fondations ne couvrent pas toutes l'intégralité des dons depuis 2000 (Walton ne présente que les trois dernières années, la base publique de Packard ne remonte pas avant 2006 sur les actions conservation des océans).

Depuis le 25 octobre 2012, Packard a enlevé de sa base de données publique les principales fiches concernant le Marine Conservation et ses principaux bénéficiaires tels que Seaweb. Nous avons une copie des intitulés qui se trouvent aussi sur d'autres relevés des bases de données, mais les liens internet ne sont plus actifs. L'accessibilité des données et leur diffusion au grand public est soumis bien entendu à la volonté de transparence des fondations, qui peut évoluer dans le temps. Espérons que cette volonté de transparence de la fondation Packard retrouvera son esprit originel. PEW également a pu désactiver des fiches de dons.

## Opacité des transferts financiers ?

Malgré cette relative transparence, il existe plusieurs faits qui rendent opaque la traçabilité des fonds :

- ▶ L'existence de coalitions d'ONGE sans probablement d'existence d'une entité comptable. Chaque ONGE ferait une contribution aux frais généraux de la coalition, soit sur ses propres fonds, soit en mettant à disposition du personnel, soit en localisant toute ou partie d'un de ses programmes sous l'étiquette de cette coalition. Comptablement, cette contribution est regroupée dans les coûts de fonctionnement, mais non visible. Toutes les ONGE ne produisent pas de comptabilité publique, notamment au niveau européen.
- ▶ Au niveau des comptabilités des ONGE elles-mêmes, le fait de mener plusieurs campagnes sur les Océans noie les informations spécifiquement dédiées à une campagne. Il n'y a pas de traçabilité au niveau de finesse requis pour décoder les mécanismes mis en œuvre.

<sup>14</sup><http://www.akuofoundation.com/> en lien avec Akuo energy.

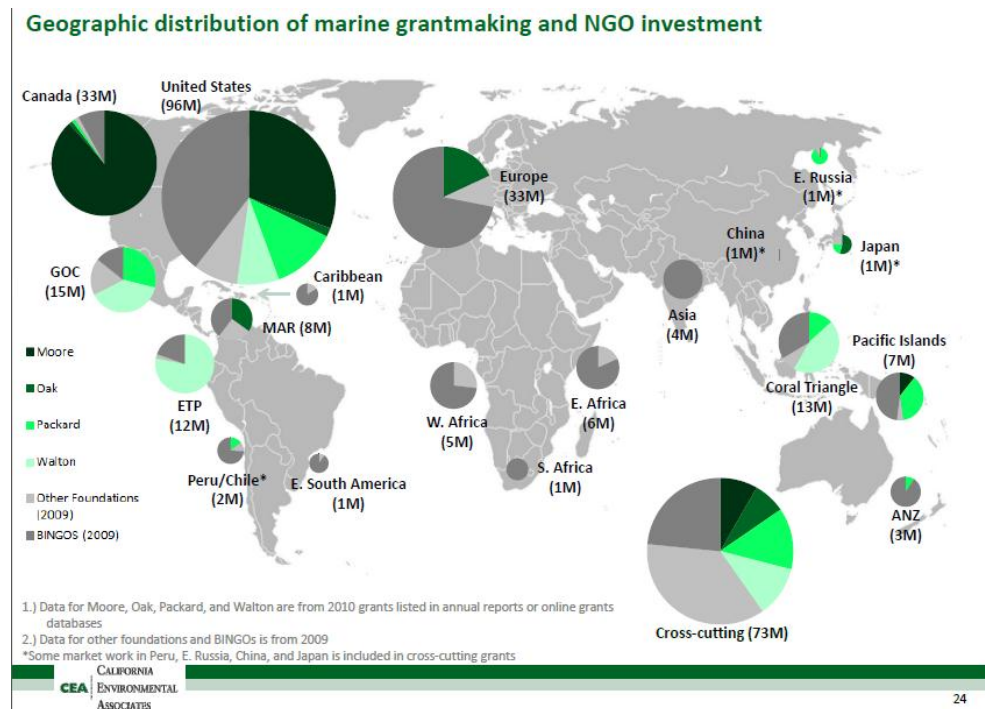
<sup>15</sup>Pour Greenpeace, nous n'avons pu identifier sur la période que les financements de GP France, GP Espagne et ceux de GP NL dédiés aux actions « océans » nationales. La part GP international sur ces questions européennes n'est pas individualisable de la part totale.

- ▶ Au niveau des fondations, même si la loi américaine impose la production d'un rapport au fisc (le formulaire F990 de l'IRS), les donateurs aux fondations elles-mêmes ne sont pas obligatoirement rendus publics. PEW les rend anonymes, ce qui est parfaitement légal mais ne favorise pas la transparence. Certains donateurs utilisent les mécanismes de défiscalisation associés au statut caritatif. D'autres veulent spécifiquement aider une action en particulier.
- ▶ Toujours au niveau des formulaires F990, seuls les bénéficiaires américains sont obligatoirement et nominativement identifiés. Les bénéficiaires européens ne sont pas nécessairement identifiés. Nous devons alors recouper les données avec les bases de données publiques des fondations. Il peut y avoir un décalage entre les autorisations multi-annuelles d'engagement financier, et les dates de décaissement effectif.
- ▶ Les fondations elles-mêmes peuvent se grouper en coalition. C'est le cas d'OCEANS5<sup>16</sup> qui regroupe OAK foundation, Planet Heritage Foundation, Waitt Foundation, Marisla Foundation, 49 prince street, Joy Foundation, Gordon and Lucile Moore charitable foundation. Oceans 5 n'est pas soumise à l'obligation d'une déclaration F990 semble-t-il, puisque la coalition est informelle, il s'agirait d'une simple coordination inter fondations. Les financements d'action sont mobilisés en cofinancement, ce qui impose de retrouver auprès de chaque financeur la part qu'il a attribuée à un bénéficiaire. Cela ne peut se faire de façon homogène que dans les formulaires de défiscalisation de chacune des fondations, qui ne décrivent que les décaissements annuels des bénéficiaires américains. Or des actions telles que Global Ocean Commission sont localisées en Europe (Oxford University). Ce qui rend aussi compliqué les rapprochements avec les engagements annoncés publiquement.

On retrouve ici les mécanismes d'opacité plus classiquement associés aux sociétés commerciales en holding.

Certaines fondations US reçoivent aussi des dons européens qui transitent principalement par des banques basées dans des paradis fiscaux (Jersey, Îles Caïmans).

Notre travail a tenté de retracer ces liens dispersés, souvent accessibles uniquement en Anglais. **Les montants auxquels nous aboutissons sont très clairement sous-estimés.** Nous mesurons cette sous-estimation par le diagramme ci-dessous, issu d'un rapport produit par la mouvance conservacionniste.<sup>17</sup>



<sup>16</sup><http://www.oceans5.org/>

<sup>17</sup>[http://www.seafoodsummit.org/wp-content/uploads/2012/09/Elliott\\_CCSF\\_HK\\_2012.pdf](http://www.seafoodsummit.org/wp-content/uploads/2012/09/Elliott_CCSF_HK_2012.pdf) p 24

Dans ce document, les financements Europe seuls sont estimés à 33 M (millions) US\$ pour l'année 2010 pour les fondations Moore, Packard, Oak et Walton, et 2009 pour les BINGO – Big NGO – grosses ONGE (WWF, Greenpeace, etc.) et les autres fondations. La partie BINGO du financement 2009 Europe est prépondérante, il s'agit d'autofinancement<sup>18</sup> ou de dons indirects.

Leurs estimations pour l'Europe sont de 30 M US\$ sur une année. Nous avons pu retracer sur 10 ans 75 M US\$. Ce qui nous laisse supposer que nos estimations sont incomplètes. Par ailleurs ces actions Europe bénéficient aussi d'interventions transversales qui représentent 73 M US\$ sur une année, sans que nous sachions ce à quoi cela correspond.

La partie autofinancement des BINGO en 2009 sur les USA est encore plus forte et nous n'avons pas pu l'identifier quand nous décrivons ces actions.

---

<sup>18</sup> L'autofinancement est la partie des dons qui n'est pas issue des financeurs institutionnels ou des fondations.

## 2.2. Résultats préliminaires

### Des financements « caritatifs » considérables pour 5 fondations

5 fondations interviennent directement ou indirectement sur l'ensemble des cinq thématiques identifiées comme pouvant avoir un impact sur la question des pêches européennes.

- ▶ The Pew Charitable Trusts
- ▶ David and Lucile Packard Foundation
- ▶ Gordon and Betty Moore Foundation
- ▶ The Walton Family foundation
- ▶ Oak Foundation

**PEW** présente la particularité d'associer à la fois une action de fondation et une action ONGE à travers « son bras armé » le PEW Environment Group. PEW dispose aussi d'un centre qu'il qualifie de « think tank » groupe de réflexion : le Pew Research Center. Ce centre serait selon lui le troisième think tank américain. Il affiche une forte proximité avec le pouvoir politique, quel que soit l'orientation politique du pouvoir. Cette fondation a également contribué à la création de plusieurs ONGE dans le conservationnisme marin (OCEANA et SEAWEB), en plus du PEW environment group. Elle intervient aussi de façon massive dans le financement de la recherche marine et de la diffusion de ses résultats au travers de plusieurs programmes : Sea Around Us, Lenfest Marine Programme, PEW Marine Fellowship. Le PEW Environment Group mène de nombreuses campagnes sur les aspects maritimes. Il a joué un rôle probablement essentiel dans la modification de la réglementation US des pêches (cf. ci-après), au travers de la PEW Ocean Commission où se sont croisés des personnalités qui ont ensuite eu un destin politique particulier (Jane Lubchenco – NOAA - et Leon Panetta – CIA). Pew selon nous a une forte composante de « lobbying politique » et de « changement de l'opinion publique ».

**PACKARD** est au cœur depuis longtemps du monde conservationnisme marin (cf. tableau suivant – Monterrey Bay Aquarium). Cette fondation a défini des stratégies d'intervention marines qui combinent le lobbying direct, le lobbying appuyé sur la science (cf. ci-après), qui lui-même nécessite un fort support sur la recherche, et un appui majeur sur les questions de produits de la mer durable. Packard s'est également fortement investi dans la mise en œuvre de la réforme politique des pêches américaines après 2006.

**MOORE** est relativement proche de la stratégie d'intervention de Packard, avec un investissement identifié sur la recherche peut-être plus conséquent et pas de financements actuellement identifiés sur les actions produits de la mer durable (les informations publiques de Moore sont peu détaillées). Moore est aussi fortement intervenu sur la mise en œuvre aux USA.

**WALTON** soutient tout particulièrement les actions en relation avec le commerce des produits de la mer durable et la mise en œuvre aux USA, notamment en Californie.

**OAK foundation** est plutôt spécialisée sur les actions en Europe, mais elle est intervenue également aux USA et sur les programmes internationaux « produits de la mer durable ».

D'autres fondations interviennent encore ou sont intervenues en support sur la période 2000 à 2011 : The Tubney Family Foundation, Marisla foundation, Lenfest Foundation, Rockefeller Brothers Foundation, Arcadia Foundation, Sandler Foundation, Robertson Foundation, Waitt Foundation, Paul G Allen Family Foundation, Adessium Foundation, etc.. A cette liste on peut ajouter les « autofinancements » de Greenpeace et de WWF.

Les fondations dites caritatives ont investi au moins **75 millions [M] US\$ en Europe de 2000 à 2011** (montant sous-estimé).

Ce même groupe de fondations est intervenu sur l'ensemble des actions que nous avons identifiées comme ayant un impact direct ou indirect sur la réforme des pêches européennes :

- ▶ Actions en soutien à la recherche (**90 M US\$**)
- ▶ Actions en faveur des démarches sur la commercialisation des produits de la mer durable (**57 M US\$**)
- ▶ Actions menées à l'échelle internationale (**13 M US\$**)
- ▶ Actions menées aux USA (**231 M US\$**).

#### Détail de ces financements en annexes 5.2 à 5.6

Le tableau de la page suivante présente les principales fondations et leurs caractéristiques financières.

**Principales fondations impliquées dans le financement du conservationnisme marin mondial**

Nom	Présentation de la fondation	Rang US 2010	Capitaux propres US\$ 2010	Capacité 2010 de dons US\$
David & Lucile PACKARD	Co- Fondateur d'un des leaders mondiaux de l'informatique Hewlett-Packard. Fondation créée en 1964, mais ayant reçu un fort apport au moment de la mort de David P. en 1996. Julie Packard, l'une des membres du conseil d'administration est également directrice du Monterey Bay Aquarium (créé par la famille Packard), membre de la Joint Ocean Commission Initiative, membre du directoire de WWF. Un des membres du directoire de la fondation est l'éditeur en chef de la revue NATURE. (Donald Kenedy)	7	6 100 637 478	262 445 606
Gordon & Betty Moore	Créée en 2000. Gordon Moore est le co-fondateur d'Intel. Des liens probables avec les entreprises de hautes technologies informatiques.	9	5 585 288 763	249 165 846
PEW Charitable trusts	Créée par la famille PEW en 1948, impliquée dans l'exploitation pétrolière. Elle reçoit notamment des dons spécifiques de la fondation LENFEST pour ses actions marines. Il s'agit d'un groupe de fondations (7 fondations liées)	12	4 829 224 677	120 195 647
WALTON Family Foundation	Fondation soutenant particulièrement les actions sur la commercialisation durable des produits de la mer. Son fondateur est le propriétaire de la chaîne de grande distribution WALL MART. Reçoit annuellement des dons complémentaires (HRW, JTW)	50	1 282 168 113	542 345 745
Oak fondation	Regroupement d'associations caritatives créé en 1998. Basée à Genève, elle a 8 bureaux dans le monde, dont le Danemark, le Royaume Uni et les USA. Le principal fondateur est Alan Parker qui a fait fortune en vendant sa chaîne de magasins duty free shopper. Mais d'autres fondations seraient associées, sans que nous puissions précisément les identifier à ce jour.	> 100	175 587 612	42 696 398
MARISLA Foundation	Fondation créée en 1986 et dédiée pour moitié au conservationnisme marin. A participé à la création de l'ONGE Oceana. La fondatrice est issue d'une famille « pétrolière » (Getty. Oil racheté par Texaco en 1986). La fondation reçoit des dons annuels complémentaires de Anne G. Earhart sa fondatrice qui est aussi une femme politique.	> 100	66 491 719	36 529 000
Tubney Charitable fund	Cette fondation britannique n'est plus active depuis 2012. Elle a eu pour objet de distribuer sous formes de don l'héritage de la famille Blackwell. Elle a notamment soutenu le mouvement conservationniste britannique sur la mise en place d'aires marines protégées. Elle a aussi apporté un soutien massif à l'ONGE britannique Marine Conservation Society.	n.a.	n.a. (dissous en 2012)	n.a. (dissous en 2012)

Sources : Foundation center – octobre 2012 – sites internet des fondations

## La séquence des dons aux USA (annexe 5.6)

Les dons des fondations aux USA ont été séparés en deux périodes : avant la réforme de la loi américaine des pêches (Magnuson-Stevens Fishery Conservation and Management Act), de 2000 à 2005 ; et après cette réforme de 2006 à 2011. La réforme a été signée début janvier 2007, mais elle était acquise durant l'année 2006. C'est pourquoi nous avons séquencé entre « avant » et « après » 2006, car les fondations avaient anticipé cette signature dans la programmation de leurs dons.

Les dons identifiés ont représenté environ 231 M US\$. Parmi ceux-ci, 70 M US\$ ont été spécialement dédiés à la Californie (California Marine Life Protection Act [CMLPA]). Ce financement californien a été donné au Resources Legacy Fund et comprenait des actions générales sur le littoral et la gestion intégrée des zones côtières. Pour ne pas suramplifier les soutiens en incluant des actions purement institutionnelles sur le littoral, nous avons décidé de ne pas tenir compte de ce financement.

### Hors CMLPA, les dons identifiés des fondations se sont donc portés à 161 M US\$.

**Avant 2006**, ces fonds ont été principalement apportés par the PEW Charitable Trusts (26,6 M US\$) et Moore (2 M US\$). **Le total des dons représente 30 M US\$**. Ils ont notamment servi à financer toutes les actions médiatiques et politiques qui ont permis le changement politique. Ce changement a été aussi porté politiquement au travers de la PEW Ocean Commission qui est ensuite devenue la Joint Ocean Commission. Nous identifions un groupe de 7 ONGE ou instituts ayant tout particulièrement appuyé cette démarche de changement :

- ▶ The **Marine Fish Conservation Network** porté par the **American Littoral Society** (en connection, appui direct ou indirect à la Pew Ocean Commission)
- ▶ **Strategies for a global Environment** (Pew Ocean Commission)
- ▶ **SEAWEB** (il s'agit d'un de ces quatre programmes d'intervention, celui relatif à l'information du grand public). Seaweb a été créée par PEW.
- ▶ **Public Interest Research Group Education Fund** (Conserve our Ocean Legacy Campaign)
- ▶ **Earth Justice** (Ocean Law Project)
- ▶ **Conservation Law Foundation**
- ▶ **PEW Environment Group**

Nous identifions également un premier groupe de financements de 741 744 US\$ à un groupe de petits pêcheurs, le Cape Cod Commercial Hook Fishermen's Association [CCCHFA]. Ce financement constitue probablement le préalable à la création du Cape Cod Fisheries Trust – (cf. chapitre 3.3). Des financements sont également identifiés pour très probablement créer d'autres partenariats dans le golfe de Mexico et sur la côte pacifique (Californie, Oregon, Alaska).

La répartition géographique des dons nous informe également de cet effort principalement dirigé sur le changement de la politique des pêches. Le soutien régionalisé a essentiellement concerné la Nouvelle Angleterre et le Maryland/Virginie à cette période.

**Après 2006**, le financement total mobiliserait principalement les fondations Moore (49 M US\$), Walton (49,2 M US\$) et Packard (25,5 M US\$) pour un total de 130 M US\$ - hors CMLPA.

Ces fonds ont été apportés à l'échelle fédérale (60 M US\$), mais aussi et surtout à la mise en œuvre régionale de cette politique. La Nouvelle Angleterre (52 M US\$), et la côte Pacifique (39 M US\$) ont été les principaux bénéficiaires. Pour la Nouvelle Angleterre, la NOAA (Jane Lubchenco) a aussi mobilisé des fonds publics. Nous en identifions 16 M US\$ en 2009 (cf. chapitre 3.1).

Les principaux bénéficiaires de ces dons ont été :

- ▶ **Environmental Defense Fund** (45 M US\$). Il les a utilisés pour créer dans un premier temps des sustainable fisheries trusts ou partnership. Il a aussi commencé à financer des travaux de recherche sur la gestion spatiale (Area Based Management), dont l'objectif principal est la création d'un réseau de zones sans pêche.
- ▶ **OCEAN Conservancy** (15 M US\$) pour des travaux sur la gestion spatiale par aires marines protégées
- ▶ **University of Massachusetts Boston** (8 M US\$) - idem
- ▶ **National Fish and Wildlife Foundation** (2 M US\$) qui a notamment financé des achats de quotas par des associations de petits pêcheurs comme **The Nature Conservancy**
- ▶ **Meridian Institute** (4,2 M US\$) pour faciliter la continuité du lobbying au niveau Fédéral et s'assurer du fonctionnement de la Joint Ocean Commission – qui suit la Pew Ocean Commission).
- ▶ **Des petites structures** qui préparent semble-t-il la constitution de nouveaux SFT ou appuient les SFT existant (**Port Orford Ocean Resource Team, Institute for Fisheries Resources, Penobscot East Resource Center, Alaska Marine Conservation Council**).



## Les actions internationales (annexe 5.5)

**Ces actions représentent environ 16 M US\$.** Les montants sont moindres, mais ils ciblent des actions qui en tant que telles peuvent avoir un impact fort. Il est aussi plus difficile d'identifier précisément dans quelles mesures tous les programmes internationaux peuvent impacter l'Europe. **Nous pensons que ces montants sont aussi fortement sous estimés.** Ils ne comprennent pas l'auto-financement des grosses ONGE. Enfin, la part PEW est la plus difficile à identifier, du fait probablement d'une part importante d'autofinancement qui finance ses coûts de fonctionnement (rappel, ces deux comptabilités sont fusionnées dans le formulaire F990 du Pew Charitable Trusts).

Ces actions concernent principalement cinq champs d'intervention :

- ▶ Action politique internationale pour les changements de politiques des pêches en faveur de la protection des océans. (2 M US\$)
- ▶ La lutte contre la pêche illicite (1 M US\$)
- ▶ La lutte contre des subventions à la pêche (1,4 M US\$)
- ▶ La création d'Aires Marines Protégées sans pêche (3,7 M US\$)
- ▶ L'interdiction du chalut (1,4 M US\$)

Les financeurs sont plus variés : PEW et Lenfest (environ 6 M US\$), Oak (3,5 M US\$), Packard (2,6 M US\$) et Walton (1,9 M US\$).

Les principaux bénéficiaires ont été **The PEW Environment Group et le WWF.**

Ces différents programmes interfèrent avec les actions européennes internationales continuellement, soit sur leurs activités de pêche, soit dans le cadre de prise de décisions à portée internationale, soit dans le cadre des Organisations internationales Régionale de Pêche (au-delà de 200 mn).

## Les actions en faveur des produits de la mer durables (annexe 5.4)

Nous ne pouvons tracer finement les financements que sur la période 2006 à 2011. Les principaux financeurs (**Walton – 20 M US\$ - et Packard – 31 M US\$**) n'ayant que peu d'informations accessibles avant cette date sur ce sujet. **Sur la période 2006 à 2011, nous identifions 57 M US\$.** Pour **Packard**, le soutien aux démarches des produits de la mer durables est totalement intégré dans sa stratégie marine. **Walton** a un lien fort avec **Wall Mart**.

Les financements continuent à être mobilisés de façon importante. Ainsi, la Fondation Packard annonçait en septembre 2012 au Seafood Summit<sup>19</sup>, qu'un groupe de 3 fondations s'unissait pour accorder 10,3 M US\$ au **Marine Stewardship Council [MSC]** pour 3 années supplémentaires. Il s'agissait des fondations Packard, Walton et Skoll. Nous n'avons pas encore pu remonter avant 2005. Les 57 M US\$ sont donc très certainement fortement sous-estimés.

MSC a été créé initialement par le WWF et Unilever. Il s'est imposé comme le standard mondial de l'éco-certification des produits de la mer. (Voir en annexe 5.4 sa présentation). Il a subi également des critiques internes au mouvement des fondations et des ONGE qui le trouvent laxistes sur certaines certification (notamment la fondation PEW).

**MSC** a bénéficié directement de la moitié des fonds identifiés **soit 25 M US\$.** Ces dons sont principalement originaires de Packard (10 M US\$), Walton (14 M US\$). 5 m US\$ ont aussi transité via d'autres ONGEs avec qui MSC a établi ensuite des partenariats (Resources Legacy Fund).

Le **WWF** a lui aussi reçu des financements dont l'analyse met en évidence un lien entre **Packard et Wall Mart** (cf. Walton) (cf chapitre 4.4 et annexe 5.4). **Packard a ainsi versé 3,3 M US\$ au WWF**, dont l'objectif est **d'appuyer les magasins Wall Mart** dans leurs approvisionnements en produits de la mer durables, notamment MSC. Et ce dans le cadre de l'action caritative défiscalisée.

L'autre ONGE fortement mobilisée sur les produits de la mer durables est **SEAWEB**, qui porte le programme **Seafood Choice Alliance** et qui organise le **Seafood Summit** (des produits de la mer durable).

**Seaweb a reçu au moins 10 M US\$ de 2005 à 2011 concernant ce programme.**

**MSC et Seafood Choice Alliance interagissent fortement avec la filière de la pêche européenne. Le sourcing des produits de la mer européen est mondial. Ils disposent de bureaux en Europe, où le MSC a son siège**

<sup>19</sup><http://www.packard.org/2012/09/three-foundations-invest-more-than-10-million-in-marine-stewardship-council/>

### Une recherche très fortement financée pour appuyer le lobbying (annexe 5.3)

Le soutien apporté par les fondations à la recherche est le second plus gros poste de dons, avec environ **90 M US\$** identifiés. Les principales fondations sont **PEW (46 M US\$** sur la période 2000-2011) et **Moore (37 M US\$** sur la période 2006-2011).

De nouveau, nous pensons que ces financements sont sous-estimés. Nous avons identifié des soutiens apportés par Packard au Center for Ocean Solution [COS]<sup>20</sup> sans, pour l'instant, les avoir chiffrés. Packard a aussi financé un programme très important, le programme COMPASS. Ce programme COMPASS n'est pas un programme de recherche. C'est un programme de communication sur les résultats de la recherche. Il aurait reçu 7,1 M US\$, qui ne sont pas comptabilisés dans les 90 M US\$.

De la même manière, les programmes de recherche qui ont été spécifiquement soutenus dans les actions de mise en œuvre de la nouvelle politique des pêches aux USA ne sont pas comptabilisés ici.

Le soutien à la recherche marine est lui-aussi totalement intégré dans les stratégies de lobbying des ONGE. Il est d'ailleurs pleinement assumé par les ONGE qui revendiquent réaliser un *science-based lobbying* – un lobbying justifié par la science.

A ce stade nous avons identifié les programmes suivants (cf. les détails en annexe 5.3) :

- ▶ **Sea Around US – 15 M US\$ - financement PEW.** Programme porté par l'Université de Colombie Britannique. Le projet est piloté par Daniel PAULY. Daniel Pauly est dans le directoire de l'ONGE OCEANA.
- ▶ **Research Institute for Conservation Ocean Science** – ex PEW institute for Ocean Science – 20 M US\$ - financement PEW, hébergé par le Stony Brook Institute for Oceans science – université de New-York et l'Université de Miami).
- ▶ **Sustainable Fisheries Group** – qui a produit le rapport « *charting a course for Sustainable Fisheries* ». Il a reçu 7 M US\$ en cofinancements Moore, Packard, Waitt et Allen. Il est porté par la Bren School of environment university of California Santa Barbara.
- ▶ **PISCO** – Partnership of interdisciplinary studies of Coastal Oceans, porté par un groupe d'universités (cf. annexe 5.3) dont l'Oregon State University qui héberge le Jane Lubchenco/Menge Laboratory. Il a reçu plusieurs financements dont 15 M US\$ environ de la fondation Moore
- ▶ **Le projet Global** (captures accessoires), 4,5 M US\$ financé principalement par Walton et porté par Duke University.
- ▶ **Le PEW Marine Fellowship** porté par le PEW Environment Group qui gère aussi le Lenfest Ocean Program. Les dons d'environ 5 M US\$ sont probablement sous estimés. Le financement est cofinancé par PEW et LENFEST. Ce programme a soutenu plus de 160 personnes présentées comme des chercheurs. Mais il a soutenu aussi des non-chercheurs tels que l'association française Bloom membre de la Deep Sea Conservation Coalition.

Au moins trois programmes assurent la diffusion dans un public cible des résultats de cette recherche :

- ▶ Le **Lenfest Marine Programme** (PEW, montant inconnu)
- ▶ Le programme **COMPASS**, porté par Seaweb et initié par Jane Lubchenco. (non inclus dans les 90 M US\$ rappel 7 M US\$)
- ▶ Le **Center for Oceans Solutions COS** financé par Packard. Montant inconnu.

L'utilisation de ces programmes de recherche à des fins de lobbying a été intense, aussi bien aux **USA qu'en Europe**.

Selon le programme **Sea Around Us**, le taux de **surexploitation** des stocks de pêche est de **75 %**. La **FAO estime** elle que ce taux est de **35%**. Ce chiffre, 75%, est repris par les ONGE dans le cadre de leur activité de lobbying en Europe (cf. OCEAN2012, Fish Fight). M. Pauly est également fortement médiatisé, notamment dans le film « the End of the Line »<sup>21</sup>

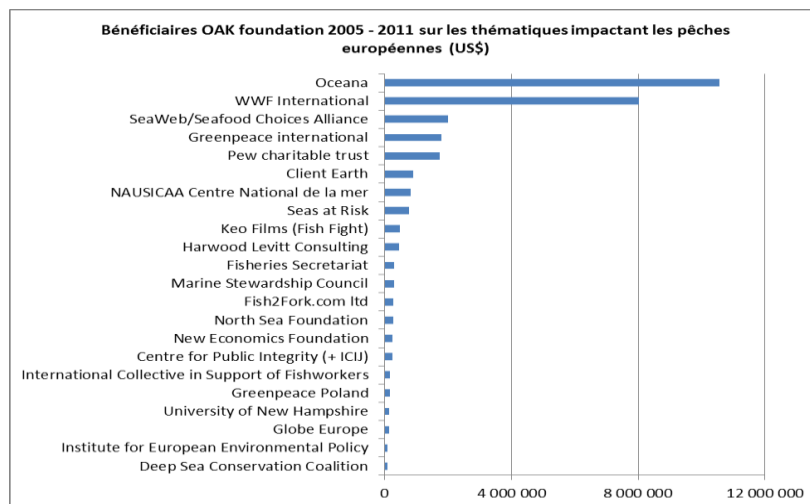
Les résultats de ces travaux diffusent aujourd'hui largement en Europe : de longue date au Royaume Uni dans des articles portés notamment par le Guardian ; et depuis 2012 en France dans les grands quotidiens dont Le Monde. Les parutions sont généralement simultanées entre les grands quotidiens européens (cf. chapitre 4.2)

<sup>20</sup><http://www.centerforoceansolutions.org/about>

<sup>21</sup>Ce film a été financé par un don de 600 000 US\$ de la Waitt Foundation.

## Le cas particulier de Oak Foundation

A la fin de l'été 2012 une fondation basée en Suisse ayant une antenne aux USA, Oak Foundation, a réuni les ONG bénéficiaires de ses subventions, pour leur reprocher la faible avancée des idées sur la privatisation des droits de pêche dans la réforme de la PCP. Cette fondation a la particularité de rechercher la discrétion sur la réalité de ses actions de lobbying bruxellois. OAK Foundation, sur la seule période 2005 à 2011, a distribué près de 30 M US\$ sur les questions concernant directement ou presque directement<sup>22</sup> les pêcheries européennes. Ne sont pas inclus dans cette estimation les financements antérieurs, ni ceux de l'année 2012. Le diagramme suivant présente les ONG concernées par ces financements issus uniquement d'Oak foundation.



Sources : base de données publique des dons d'Oak foundation  
Le plus petit montant est de 100 000 US\$

## Les financeurs intervenant sur le mouvement conservacionniste marin en Europe (annexe 5.2) ?<sup>23</sup>

**Les financements identifiés pour agir directement en Europe représentent environ 75 M US\$ sur la période 2000 – 2011.** Ces financements sont sous-estimés. Il est possible qu'ils représentent plus de 100 M US\$ en incluant mieux l'autofinancement des grandes ONGE.

L'intitulé le plus extrême trouvé dans les objectifs de ces financements a été celui de la société de communication Harwood Levitt Consulting, qui a créé la chaîne de télévision You Tube EUROFISH TV<sup>24</sup>. Ses films sont repris sur les différents blogs d'ONGE. Cette action a été financée par Oak foundation pour 461 455 US\$ en 2010. Il s'agissait du **projet DOMINO**<sup>25</sup>.

*"To ensure the conservation of fish stock by changing the politics of European fisheries. The aim is to upset the status quo by raising awareness and creating public outrage at the current levels of overfishing and corruption, thereby making it uncomfortable for politicians to be seen to support the present situation. Politicians will have the opportunity to demonstrate their opposition to and distance from such practices by pushing for a reformed Common Fisheries Policy that supports stock recovery and long-term sustainability."*

**"Assurer la conservation de la ressource en changeant la Politique des pêches européennes. Le but est de renverser le statu quo en augmentant la prise de conscience et en créant l'indignation du grand public sur les niveaux actuels de corruption et de surpêche. En pratiquant ainsi les hommes politiques seront mis dans une situation inconfortable où ils seront présentés comme soutenant la situation actuelle. Les hommes politiques auront alors l'occasion de montrer leur opposition et prendront leurs distances avec ces pratiques en promouvant une réforme de la politique commune des pêches qui soutient la reconstitution des stocks et la durabilité des pêches ».**

<sup>22</sup>Il s'agit des financements des initiatives sur les produits de la pêche durables, directement considérés par ces fondations comme un élément de leur stratégie globale sur les océans, et les actions internationales auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce.

<sup>23</sup>On entend par conservacionnisme une vision extrême et militante de l'écologie.

<sup>24</sup><http://www.youtube.com/user/eurofishTV?feature=watch>

<sup>25</sup><http://www.oakfnd.org/node/3131>

Tous les intitulés n'atteignent pas ce niveau bien entendu, il est même minoritaire. Ici le tableau est noirci à l'extrême mais il exprime bien le point de vue de ces militants : politiciens et secteur professionnels européens sont gravement corrompus. Ils pratiquent intentionnellement la surpêche sans avoir fait d'effort en matière de reconstitution des stocks. Néanmoins c'est sur cette base que ce projet a été financé.

Pour ceux qui prendront connaissance plus précisément des objectifs annoncés des autres actions, vous trouverez un nombre de références considérable à des idées toutes faites, telles que l'interdiction du chalut<sup>26</sup> sans réel discernement des situations et des écosystèmes / pêcheries ; l'interdiction des subventions, etc. En lisant entre les lignes vous verrez également des mentions à des droits de pêche privatisés comme outils pour garantir la pêche durable.

**OCEANA** est la principale ONGE ayant bénéficié de ces fonds. OCEANA dispose depuis 2003 de bureaux en Europe. Du fait de l'affectation d'une partie de ses soutiens au titre des frais de structure sur l'Europe, nous estimons à près de **30 M US\$** les montants de ses interventions européennes. De ce fait, ce sont tous les financeurs d'OCEANA qui directement ou indirectement sont impliqués. (Cf annexe 5.2). La position de PEW est forte directement sur OCEANA, et donc indirectement sur son activité Europe.

**WWF (10 M US\$) et Greenpeace (15 M US\$)** sont les deux seconds bénéficiaires les plus importants des dons, avec une estimation très partielle de la part d'autofinancements de Greenpeace estimée à 12,8 M US\$, et une non estimation de l'autofinancement du WWF. Ces ONGE ont des bureaux dans de nombreux pays européens. Elles mènent à la fois des programmes nationaux multiples et des actions coordonnées au niveau international. Chacune dispose d'une coordination internationale où les grandes lignes des programmes sont décidées (cf. les intitulés identiques sur chaque antenne des différents programmes). Les antennes nationales collectent des fonds aussi pour les coordinations internationales, et celles-ci reversent une partie de ces fonds sur les sections nationales. Il est particulièrement difficile de suivre tous ces financements, d'autant que ces ONGE ont plusieurs programmes marins.

**MCS (Marine Conservation Society)** a bénéficié des soutiens importants via The Tubney Charitable Trusts, (4,8 M US\$). La part d'autofinancement de cette ONGE est inconnue, et nous supposons que les montants sont probablement sous-estimés.

**PEW Environment Group** est aussi très présent. Il n'est pas identifié comme un bénéficiaire majeur des dons, mais ces fonds sont probablement sous estimés. Une partie de son activité est incluse dans les coûts de financements globaux. Il porte un programme marin européen qui se décline :

- ▶ en une mise à disposition de personnel à la coalition **OCEAN 2012** (Mike Walker, désigné comme contact privilégié sur le site internet de la coalition),
- ▶ le soutien au projet Fishsubsidies.org (Mike Walker également)
- ▶ et une activité de lobbying très intense des deux autres personnels permanents (la directrice Uta Bellion<sup>27</sup> et Markus Knigge<sup>28</sup>)

**De nombreuses coalitions** interagissent avec les thématiques européennes. Les coalitions sont un outil lobbyiste fortement utilisé par les ONG et en particulier les ONGE. Ces coalitions sont le principal vecteur de lobbying au niveau de Bruxelles. Elles sont multiformes et difficiles à cerner quant à la réelle démocratie interne. Il existe en général un noyau dur, puis des membres associés.

Il est très rare d'identifier précisément un financement ciblant une coalition, car elle n'a généralement pas d'entité comptable [non identifiée actuellement tout au moins]. Le seul financement qui a pu être identifié à ce jour a été celui de la *Deep Sea Conservation Coalition* [DSCC], de 100 000 US\$ venant de Oak foundation. Chaque partenaire ONGE met à disposition ses moyens et paye une contribution. Ceci rend quasi impossible la traçabilité des fonds du fait de l'atomisation qui en résulte.

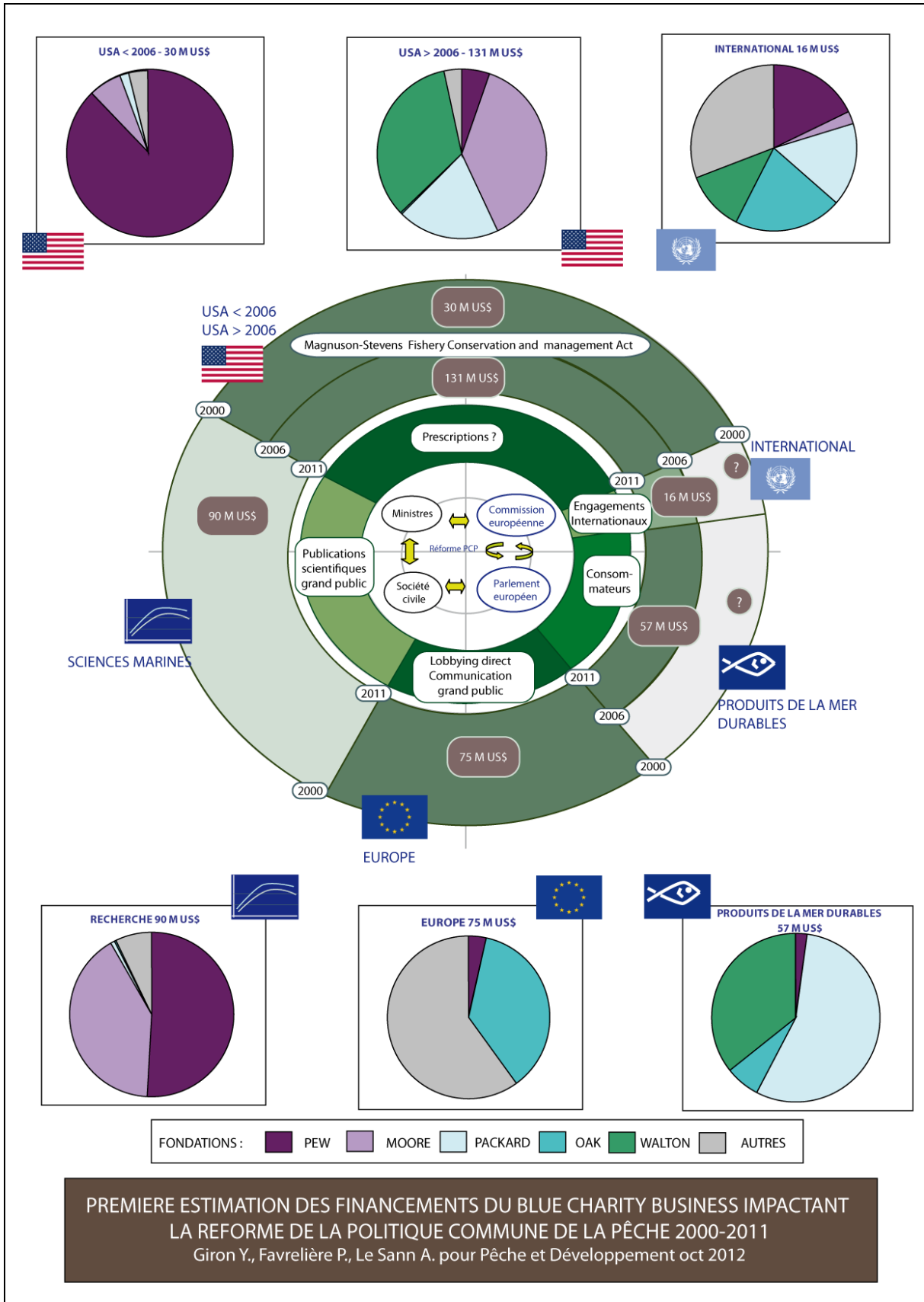
Sur le « noyau dur » d'**OCEAN 2012**, parmi les financeurs on retrouve OAK Foundation, Tubney et PEW selon le site de la coalition. Nous identifions des financements d'OAK à destination de tous les membres du noyau dur, sauf pour la Coalition des Accords de Pêche Equitable (CAPE) et Ecologistas en Accion. Pour ces dons d'Oak foundation, il est impossible de connaître la part effectivement consacrée aux antennes bruxelloises.

Les membres de cette coalition se retrouvent aussi dans les noyaux durs d'autres coalitions telles que la DSCC, Shark Alliance. Il y a une multiplication des noms, des entités, des initiatives, mais on retrouve souvent les mêmes centres de décision et de financement.

<sup>26</sup><http://www.oakfnd.org/node/3206> OCEAN Europe 2005

<sup>27</sup><http://www.pewenvironment.org/about-us/experts/meet-the-experts/uta-bellion-8589934609>

<sup>28</sup><http://www.pewenvironment.org/about-us/experts/meet-the-experts/markus-knigge-8589935209>



### 3. Pourquoi faut-il s'intéresser aux USA quand on parle de la réforme de la politique européenne des pêches ?

On peut s'interroger sur la raison de la présence de ces mouvements, et notamment nord-américains. Le fait que les mêmes fondations qui ont mis en œuvre ces schémas aux USA soient aussi actives en Europe justifie à lui seul de bien étudier ce qui s'est passé aux USA.

Un élément de compréhension supplémentaire réside dans la similitude entre les propositions de la réforme de la Politique européenne Commune des Pêches et les mécanismes et les outils qui ont été développés aux USA (QIT, régionalisation, gestion spatiale). On voit ainsi que par l'utilisation qui a été faite de ces outils, les idées conservationnistes ont été particulièrement appliquées, dans leur version la plus stricte.

Si on considère aussi la période avant 2006, on retrouvera des mécanismes de lobbying très similaires à ceux actuellement déployés en Europe (cf. chapitre 4). Ils font un usage intensif du science-based lobbying, de l'utilisation des médias et du lobbying politique direct.

#### 3.1. Un peu d'histoire

Un rapide panorama historique permet de comprendre ce qui s'est passé dans les années 2000 aux USA, et dans quelles mesures les mouvements actuels en Europe y puisent au moins un modèle d'intervention.

- ▶ Acte 1 : 2000 : création de la US Commission on Ocean Policy<sup>29</sup> - son aboutissement sera l'Oceans Act of 2000, qui pose déjà des orientations de modification de la gestion des pêches.
- ▶ Acte 2 : 2003 la Pew Ocean Commission sort un rapport « *America's Living Oceans : charting a course for Sea Change* <sup>30</sup> ». Jane Lubchenco est à l'œuvre dans cette Commission qui comprend aussi des personnalités incontournables du monde conservationniste (telle que Julie Packard). Jane Lubchenco est alors une scientifique en charge du programme PISCO dans l'Oregon State University. Elle est aussi membre du bureau directeur de l'ONGE Seaweb<sup>31</sup> et peut-être déjà de celui d'EDF. Ce rapport sera complété par un rapport de recommandations, « *An Ocean Blueprint for the 21st century* »<sup>32</sup>
- ▶ Acte 3 : 2005 fusion de la US Commission on Ocean Policy et de la Pew Ocean Commission pour créer la Joint Ocean Commission Initiative<sup>33</sup>, pilotée par le Meridian Institute, avec des financements Packard et probablement Moore. Cette fusion aurait été orchestrée notamment par Jane Lubchenco<sup>34</sup> (encore en vérification). De nombreuses personnalités très influentes sont présentes dans ces commissions. Citons notamment le président de la Pew Ocean Commission, Leon Panetta<sup>35</sup>, qui a ensuite été nommé directeur de la CIA par le Président Obama, puis secrétaire d'Etat à la Défense. Il a également présidé la Joint Ocean Commission Initiative. Mais aussi l'amiral James Watkins (ex secrétaire d'Etat à l'Energie de l'administration Bush, et président d'Ocean Leadership, décédé en juillet 2012). Selon des sources journalistiques américaines, ils auraient pu jouer un rôle important dans l'accession ultérieure de Jane Lubchenco à ses fonctions actuelles. A cette époque, Jane Lubchenco est aussi membre des directoires de Seaweb, du Monterey Bay Aquarium (cf. Packard) et de façon certaine d'Environmental Defense Fund [EDF]<sup>36</sup>.

<sup>29</sup>[http://en.wikipedia.org/wiki/Oceans\\_Act\\_of\\_2000](http://en.wikipedia.org/wiki/Oceans_Act_of_2000)

<sup>30</sup>[www.pewtrusts.org/uploadedFiles/wwwpewtrustsorg/Reports/Protecting\\_ocean\\_life/env\\_pew\\_oceans\\_final\\_report.pdf](http://www.pewtrusts.org/uploadedFiles/wwwpewtrustsorg/Reports/Protecting_ocean_life/env_pew_oceans_final_report.pdf)

<sup>31</sup>Selon les formulaires accessibles F990 de l'ONGE seaweb, elle est membre du bureau de 2002 au moins à 2006.

<sup>32</sup>[http://www.oceancommission.gov/documents/full\\_color\\_rpt/000\\_ocean\\_full\\_report.pdf](http://www.oceancommission.gov/documents/full_color_rpt/000_ocean_full_report.pdf)

<sup>33</sup><http://www.jointoceancommission.org/leadership-council.html>

<sup>34</sup>[http://www.sourcewatch.org/index.php/Jane\\_Lubchenco](http://www.sourcewatch.org/index.php/Jane_Lubchenco)

<sup>35</sup>[http://www.pewtrusts.org/uploadedFiles/wwwpewtrustsorg/Reports/Protecting\\_ocean\\_life/env\\_pew\\_oceans\\_final\\_report.pdf](http://www.pewtrusts.org/uploadedFiles/wwwpewtrustsorg/Reports/Protecting_ocean_life/env_pew_oceans_final_report.pdf) p 8

<sup>36</sup>Selon les IRS F990 accessibles d'EDF de 2005 au moins à 2010, mais non mentionné sur le site de la NOAA.



- ▶ Acte 4 : fin 2006 janvier 2007 : modification du Magnuson-Stevens Fishery Conservation and Management Act par le président G. W. Bush<sup>37</sup>. Cet acte inclut notamment un pouvoir de régionalisation et la mise en place d'outils de gestion de pêches basés sur les marchés. Le site de la NOAA précise donc.

***The new law is groundbreaking in several respects: it mandates the use of annual catch limits and accountability measures to end overfishing, provides for widespread market-based fishery management through limited access privilege programs [Catch-shares], and calls for increased international cooperation.***

**La nouvelle loi se décline en plusieurs aspects : elle promeut l'usage de limites annuelles de capture et des mesures appropriées pour arrêter la surpêche, favorise l'usage généralisé d'une gestion des pêches basée sur des outils de gestions des marchés à travers des programmes d'accès restreints aux pêcheries [QIT] et un recours aux coopérations internationales accru.**

- ▶ Acte 5 : 2009. Jane Lubchenco, après avoir été vice directrice du bureau directeur d'Environmental Defense Fund de 2005 (au moins) à 2008, devient directrice de la NOAA en charge des pêches et généralise les QIT aux Etats-Unis. Notons également qu'au titre de ses nouvelles fonctions elle est amenée à rencontrer à plusieurs reprises la Commissaire européenne en charge de la pêche, Mme Maria Damanaki. En complément des fonds mis à disposition par les fondations, elle mobilise également des fonds de la NOAA (16 MUS\$<sup>38</sup> en 2009 pour la Nouvelle Angleterre).

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions Jane Lubchenco (à gauche) rencontre la Commissaire européenne Damanaki (à droite) - ici en mai 2012 sur la question de la pêche illicite non déclarée et non réglementée<sup>39</sup>



- ▶ Acte 6 : octobre 2012 : Jane Lubchenco brigue un second mandat<sup>40</sup>, malgré les critiques de plus en plus vives aux USA sur le bilan de son action en Nouvelle Angleterre<sup>41</sup>.

<sup>37</sup><http://www.nmfs.noaa.gov/msa2007/>

<sup>38</sup><http://blogs.edf.org/edfish/2009/05/12/a-turning-point-for-new-england-groundfish-fishery-jane-lubchenco-sends-a-clear-message/>

<sup>39</sup><http://ec.europa.eu/avservices/photo/photoDetailsNews.cfm?sitelang=fr&rid=7742#1>

<sup>40</sup><http://news.sciencemag.org/scienceinsider/2012/10/despite-tumult-noaas-lubchenco-w.html?ref=hp>

<sup>41</sup>[http://www.nytimes.com/2012/09/14/us/commerce-dept-declares-northeast-fishery-a-disaster.html?\\_r=3](http://www.nytimes.com/2012/09/14/us/commerce-dept-declares-northeast-fishery-a-disaster.html?_r=3)

### 3.2. Les ONGE ne se limitent pas au lobbying, certaines sont ensuite opératrices

La démarche présentée ci-après est tirée de l'expérience d'Environmental Defense Fund et de Pew (en appui à Cape Cod Fisheries Trust notamment).

La mécanique recherchée serait simple : de nombreuses ONGE sont actives dans l'application de la réglementation de 2006 et interviennent dans la mise en œuvre de la privatisation des ressources via les catch-shares (QIT) et dans la régionalisation couplée à une gestion par zonage appelée Area based Management.

Une fois la décision prise de mettre en place les catch-shares, elles soutiennent les pêcheurs vertueux selon leurs critères en créant des banques de professionnels qui (1) groupent leurs droits de pêche et (2) achètent les droits de pêche des autres pêcheurs. Ces groupes sont appelés des Sustainable fisheries Trusts, des banques de pêche durable. Ce rachat de droit de pêche permettrait ce qu'on appelle une sortie de flotte. Une sortie de flotte n'est pas censée être aidées par des subventions. Mais en fait elles sont financées par les fondations au travers des ONGE. Car dans ce système, le choix de passer aux QITs ne donne pas plus de capacité financière aux pêcheurs en activité. Ce système de QIT ne peut donc fonctionner pour les petits pêcheurs que parce qu'un partenaire extérieur, la fondation via l'ONGE, accepte de leur prêter de l'argent.

Il existe même un cas où la banque est en pleine propriété d'une ONGE (défiscalisée) et ce sont les pêcheurs qui s'endettent auprès de cette banque pour louer ou acheter leurs droits (cf. California Fisheries Fund).

Nous observons avec inquiétude les mécanismes de groupage de quotas : comment ces quotas sont-ils mis en commun ? Sont-ils simplement mis à disposition du Sustainable Fishery Trust [SFT] ? Ou constituent-ils une forme d'apport de fonds dans le SFT (en tant qu'apport en fonds propres sur le capital) ? Le schéma qui suit est par contre à peu près certain :

- Dans la mécanique de mise en place des QITs, le quota est d'abord donné gratuitement aux pêcheurs selon leurs antécédents de pêche (une moyenne des captures des années précédentes). Il n'a donc pas de valeur initiale et n'est pas un apport de trésorerie. Il a donc une valeur potentielle. Au mieux il peut servir d'hypothèque pour réaliser un emprunt. Il ne prendra une valeur réelle que si le pêcheur le vend.
- En groupant tous leurs quotas, les pêcheurs ne se donnent pas plus une capacité financière. Ils créent simplement du capital immobilisé sans trésorerie.
- Ce n'est que par le don ensuite d'une fondation que le groupement de pêcheur peut dégager réellement de la trésorerie pour racheter les droits de pêche des autres pêcheurs. Dans ce cas, il peut y avoir deux cas de figure : soit le pêcheur s'endette pour acheter les droits de pêche supplémentaires ; soit c'est le groupement qui acquiert le droit de pêche en tant que société collective, pour le compte de ses membres.

Ces droits ne sont loués ensuite qu'à des pêcheurs « vertueux », normalement à un prix inférieur à celui des marchés. Mais qui définit cette vertu ? Le groupe de pêcheurs en collaboration avec les ONGE ? Cette définition se fait généralement dans un processus dit de « concertation », appuyé par des consultants spécialisés généralement clients usuels des ONGE. Pour cela ils s'appuieraient aussi sur des études scientifiques financées par les ONGE, qui d'une part désigneraient des engins non voulus et d'autres parts des zones sans pêche. Le groupe peut définir des règles à valeur réglementaire car la réglementation est décentralisée (régionalisée). Le groupe de pêcheurs restant serait alors devenu dominant et maîtrisé par la mécanique de l'endettement ou du groupement de quota.

Les règles de démocratie interne ne sont pas claires pour l'instant. Il est souvent évoqué qu'un pêcheur membre du groupe peut être puni si son comportement ne correspond pas aux règles ; la punition porte sur l'accès au droit de pêche. Alors qu'il en était propriétaire auparavant. Nous précisons ce point ultérieurement et nous le corrigerons si nécessaire.



### La séquence temporelle recherchée serait alors la suivante :

1. Anticipation sur le changement de la réglementation par identification d'un groupe cible de pêcheur : très petits pêcheurs, généralement engins de pêche non tractés, petite échelle de navire.
2. Etablissement d'un relationnel de partenariat avec ce groupe de pêcheurs
3. Réalisation d'études scientifiques financées en propre sur les zonages marins à interdire à la pêche
4. Formalisation du groupement de pêcheurs
5. Parallèlement pression politique pour faire changer la réglementation, généralement en s'appuyant aussi sur les avis des pêcheurs déjà aidés par les fondations.
6. Changement de la réglementation : passage aux QITs obligatoires, gestion régionalisée et approche par gestion spatiale (gestion qui couple engins de pêche, zones de pêche, appelée gestion écosystémique mais nous ne pouvons pas vérifier le contenu réellement écosystémique).

Il est très important de noter que dans ce système les subventions sont interdites, surtout les subventions à la destruction des navires. L'objectif serait de forcer le pêcheur qui souhaite arrêter son activité à mettre en vente ses droits de pêche.

7. Quasiment simultanément, création des Sustainable fisheries Trusts pour les pêcheurs choisis par les ONGE. Et dotation rapide en financement par les fondations.
8. Les pêcheurs non choisis subiraient à la fois les contraintes économiques de la surpêche, mais aussi un ensemble de règles d'exploitation de plus en plus contraignantes et renforcé par des mesures supplémentaires : par exemple des mesures sur les rejets, ou les baisses nationales de quotas rendues obligatoires par la surpêche (ce qui est normal) mais amplifiées par une « sur-urgence » de reconstitution des stocks. Cette sur-urgence serait d'ailleurs soigneusement relayée par les ONGE via des campagnes médiatiques. Leur seule porte de sortie serait de vendre leurs droits de pêche. Nous avons détecté quelques montants d'achats de droits de pêche dans les formulaires de défiscalisation, dont la valeur semble peu importante. Des enquêtes ultérieures devraient être menées pour savoir dans quelles mesures la vente de ces droits de pêche ne fait pas l'objet de spéculation ou au contraire de décotes.
9. Les sustainable fishery trusts commenceraient à racheter les droits de pêche et à sortir certains pêcheurs de la pêcherie. S'ils ne sont pas membres du sustainable fishery trust, et si leur activité est jugée vertueuse, les pêcheurs restant pourraient louer leurs droits de pêche ou s'endetter auprès des banques pour acquérir les droits de pêche qui leur manquent.
10. Dans un deuxième temps, la véritable gestion spatiale basée sur les zones sans pêche commencerait à être mise en œuvre. Ceci est vraiment flagrant lorsqu'on regarde les dates des dons aux USA : 2006 à 2007, aides aux groupements de pêcheurs ; 2008 à 2011 : mise en place de la gestion spatiale. Cette gestion va alors très fortement réduire les champs d'activité de la pêche et les zones de pêche. Ce qui sera rendu possible car (1) le groupe a été fortement réduit, (2) il serait tributaire des ONGE et des fondations du fait des soutiens financiers accordés et (3) la régionalisation leur donne un pouvoir de formalisation juridique de règles de gestion décidées après diminution du groupe.

Concernant la régionalisation, mise en œuvre de cette manière, il s'agirait d'un détournement des principes de cogestion à la bonne échelle, qui elle est réellement considérée comme efficace. Ce serait un détournement des principes démocratiques par éviction de ceux qui ne correspondent pas aux critères des ONGE, avant l'ouverture du dialogue, et par une forme de mise sous tutelle d'un groupe souvent minoritaire au départ mais qui ensuite devient de fait puissant.

Si ce processus est vérifié (enquêtes en cours par des journalistes américains), la vraie question est de savoir si cela marche. Il existe des pêcheries mono spécifiques (une seule espèce visée dans un acte de pêche) pour lesquelles il semblerait qu'il y ait eu des résultats positifs sur les aspects de ressource. Ces résultats ont commencé à être rendus publics dans le courant de l'année 2012, soit entre 5 et 6 ans après le début de ces opérations. Mais ces résultats correspondraient à un secteur professionnel très réduit et des communautés littorales de pêcheurs fortement diminuées et déstructurées. Et pour autant, une approche plus classique

de gestion des pêches, ou de cogestion à la bonne échelle, paye aussi dans un délai de ce type, pour peu que les bases de gouvernance soient équilibrées.

Il existe aussi des pêcheries dites complexes, comme en Nouvelle Angleterre<sup>42</sup>, pour lesquelles les résultats semblent loin d'être probants. C'est pourtant la zone qui a le plus bénéficié des soutiens financiers des fondations. A tel point que l'approche mentionnée dans l'article en référence revient à créer des règles supplémentaires plus proches des modes de gestion européens. Avec une nuance néanmoins : le droit de pêche reste marchand. De plus en plus de critiques se lèvent aujourd'hui aux USA alors que dans le même temps les ONGE (et la NOAA ?) tentent d'allumer un contrefeu médiatique pour les masquer (cf la pétition organisée par Environmental Defense Fund<sup>43</sup>).

Notons enfin que la question de la complexité des pêches (évoquée comme cause des difficultés) renvoie à des pêcheries très polyvalentes (un même navire utilise une gamme étendue d'engins de pêche) et/ou multispécifiques (un même engin cible plusieurs espèces à la fois). Notons également que cette situation correspond à la plupart des pêcheries européennes qui ne sont pas encore aux QITs.

En résumé, ces outils de gestion commenceraient par nier la complexité de la gestion des pêches, pour notamment promouvoir une solution unique. Dans les pêcheries complexes de poisson de fond, les ONGE ont expérimenté aux USA des outils de gestion à grand renfort de communication et en usant fortement des leviers du guidage des opinions publiques. Pour au final revenir dans la complexité nécessaire qui n'était pas forcément efficace auparavant pour des raisons de gouvernance. Avec encore une fois la nuance majeure que le mode de gouvernance, peut-être non performant, a été remplacé par une pseudo-gouvernance qui ressemble beaucoup à une mise sous tutelle par les ONGE.

<sup>42</sup><http://www.gloucestertimes.com/fishing/x1618664521/NOAA-regional-chief-EDF-back-catch-quota-caps>

<sup>43</sup>[https://secure2.edf.org/site/Advocacy?cmd=display&page=UserAction&id=1865&s\\_subsrc=web\\_action\\_ri\\_ghTbar-0X\\_boxRaised-blue\\_clickArea-image-button\\_oceans\\_catch-shares](https://secure2.edf.org/site/Advocacy?cmd=display&page=UserAction&id=1865&s_subsrc=web_action_ri_ghTbar-0X_boxRaised-blue_clickArea-image-button_oceans_catch-shares)

### 3.3. Sustainable Fisheries Trusts and Partnerships

#### Liste des groupements et associations de pêcheurs connectés au mouvement ONGE des USA

Ci-dessous les différents Sustainable fishery trusts ou partenariats pêcheurs/ONGE récemment créés sont listés. Certains sont également porteurs d'initiatives intéressantes en matière de valorisation de la pêche locale. Il n'est pas certain qu'ils aient tous constitué un Sustainable fishery trust. Des travaux supplémentaires nous permettront de mieux les caractériser :

- ▶ California fisheries Fund<sup>44</sup> (créée et gérée par EDF) – banque à part entière – cf description spécifique.
- ▶ 3 associations créées de toutes pièces et soutenues par EDF (cf. à ce sujet une réaction ici<sup>45</sup> sur l'action de lobbying déployée à partir de ces organisations)
  - Gulf fishermen's association<sup>46</sup> ;
  - Gulf of Mexico Reef Fish Shareholder's alliance<sup>47</sup>, associerait les pêcheurs professionnels et plaisanciers [traduction : recreational fishing]
  - South Atlantic Fishermen's Association<sup>48</sup>, gérées elles par les professionnels semble-t-il, (voir ici<sup>49</sup> un article partisan anti QIT mais intéressant à ce sujet).
- ▶ Institute for fisheries Resources<sup>50</sup> (Pacific Coast Federation of Fishermen's association) [soutenu par Packard, Walton et Moore via National Fish and Wildlife Foundation NFWF<sup>51</sup>]
- ▶ Penobscot New England (en préparation par Penobscot East Resource Center<sup>52</sup>) – [soutenu par Moore et NFWF]
- ▶ Port Orford Oregon<sup>53</sup> (en préparation) [Packard et NFWF]
- ▶ Alaska Sustainable fisheries trust<sup>54</sup> [EcoTrust<sup>55</sup> sur financement Surdna et Oak Foundations]
- ▶ Port Clyde Fresh Catch<sup>56</sup> - présence de SFT incertaine.
- ▶ Cape Cod Hook commercial Fishermen Association.
- ▶ Morro Bay Community Quota Fund (MBCQF)<sup>57</sup> – liens universitaires avec UC Santa Barbara et University of Washington (Robert Deacon) – SFT créé par The Nature Conservancy

#### Quelques exemples d'interactions entre les fondations, les ONGE et les groupes de pêcheurs au sein des « Sustainable Fisheries Trusts » – groupes financiers des pêches durables

##### **Le cas de Cape Cod Commercial Hook Fishermen Association<sup>58</sup> CCCHFA**

Un partenariat encore plus fort a été tissé avec une association de ligneurs : Cape Cod Hook Commercial Fishermen Association, qui a créé le Cape Cod Fisheries Trust<sup>59</sup> avec l'aide de CLF Ventures<sup>60</sup>. Ce Sustainable Fishery Trust a été renforcé avec le soutien des fondations suivantes : Surdna, Jessie B. Cox CT, J.M. Kaplan Fund, Oak, Walton, National Fish & Wildlife Foundation, the Nature Conservancy, Marisla et PEW.

<sup>44</sup><http://www.californiafisheriesfund.org/>

<sup>45</sup><http://joinrfa.blogspot.fr/2012/09/SomethingsFishyEDF.html>

<sup>46</sup><http://www.gulffishermen.org/>

<sup>47</sup><http://shareholdersalliance.org/>

<sup>48</sup><http://www.southerncatch.com/>

<sup>49</sup><http://www.gloucesterimes.com/local/x1424070092/House-panel-cuts-32M-from-catch-share-funds>

<sup>50</sup><http://www.ifrfish.org/>

<sup>51</sup>[http://www.nwff.org/AM/Template.cfm?Section=Publications2&CONTENTID=26084&TEMPLATE=/CM/ContentDisplay.cfm&utm\\_source=buffer&buffer\\_share=8219b](http://www.nwff.org/AM/Template.cfm?Section=Publications2&CONTENTID=26084&TEMPLATE=/CM/ContentDisplay.cfm&utm_source=buffer&buffer_share=8219b)

<sup>52</sup><http://www.penobscoteast.org/>

<sup>53</sup><http://www.oceanresourceteam.org/>

<sup>54</sup><http://www.alaskansown.com/alaska-sustainable-fisheries-trust.php>

<sup>55</sup><http://www.ecotrust.org/cbfm/>

<sup>56</sup><http://www.portclydefreshcatch.com/>

<sup>57</sup><http://www.morrobaycommunityquotafund.org/>

<sup>58</sup><http://www.ccchfa.org/>

<sup>59</sup><http://www.ccchfa.org/trust/>

<sup>60</sup><http://www.clfventures.org/success-stories/cape-cod-fisheries-trust/>

Nous avons identifié à ce jour les financements suivants directement au bénéfice de cette association.

**Soutiens financiers au Cape Cod Fisheries Trust**

Operating Grant support STF	
Cape cod eco. dev. Council	17 500
Marisla	80 000
Jessie B. Cox Trust	200 000
Walton	250 000
Surdna	420 000
PEW	1 318 000
Moore	1 451 774
Packard (via Nature Conservancy)	2 000 000
Jane's Trust (Capital support)	
Total d'aide identifié	5 857 274
Aides incertaines	
Walton (via Nature Conservancy) ?	491 119

Le CCCHFA a pu aussi bénéficier de soutiens indirects dans le cadre de l'ensemble des actions menées en Nouvelle Angleterre pour appuyer la mise en œuvre du Magnuson-Stevens Fisheries Act. Comme mentionné précédemment, Environmental Defense Fund a subi des critiques sur son intervention. Elle a lancé une pétition et revendique des soutiens du secteur des pêches. Les associations de pêcheurs qui soutiennent son action en Nouvelle Angleterre sont selon elle<sup>61</sup> : CCCHFA, Midcoast fishermen's association, Northeast Seafood Coalition<sup>62</sup>, Rhode Island Commercial Fishermen's association.

Gardons en tête que la Nouvelle Angleterre est la zone qui a le plus bénéficié de financements.

**Le cas de California Fisheries Fund CFF**

Le California Fisheries Fund est une banque qui réalise divers prêts à ses bénéficiaires. Elle est considérée comme une organisation caritative et remplit les formulaires 990 (disponibles de 2007 à 2010).

Elle mentionne notamment sur son site divers objectifs de prêts<sup>63</sup> dont les droits de pêche et l'achat de quota. Il existe des critères de prêts parmi lesquels des garanties pouvant utiliser les droits de pêche.<sup>64</sup> Et une conformité des activités avec une pratique environnementale vertueuse.

Le formulaire 990 de 2007<sup>65</sup> est plus explicite sur l'objet de cette organisation (p 18) :

**CFF is a revolving loan fund, that supports fishing communities working to improve the sustainability of their fisheries. CFF invests in innovative projects that will lead to more stable and profitable fisheries, including management change such as catch shares and more localized management**

**CFF est une agence de crédit qui soutient les communautés de pêche qui veulent améliorer la durabilité de leurs pêcheries. CFF investit dans des projets innovants qui conduisent à des pêcheries plus stables et plus rentables, ceci incluant la modification de la gestion des pêches par des outils tels que les Catch-Shares [QIT américains] et une gestion plus localisée.**

Les capitaux propres du CFF ont été apportés intégralement par Environmental Defense Fund [EDF] et par l'Environmental Defense Action Fund. (4 847 713 US\$ sont indiqués sur le formulaire F990 de 2007), qui rapportent des dividendes annuels d'environ 50 000 US\$.

Les membres du directoire de CFF ayant le pouvoir de voter sont tous employés par EDF (cf. p 17). Ce sont les mêmes qui gèrent au quotidien le CFF : Peter Accinno, Diane Regas<sup>66</sup> et David Festa<sup>67</sup>. Il existe un accord entre CFF et EDF pour que la phase de lancement soit assurée par EDF, avec un partage des coûts entre EDF et CFF. En 2010, la phase de lancement n'était toujours pas terminée. Ces personnes occupaient toujours les mêmes fonctions.

<sup>61</sup><http://blogs.edf.org/edfish/2011/11/15/108ne-fishermen-stand-up-for-sector-management/>

<sup>62</sup>[http://www.northeastseafoodcoalition.org/About\\_Us.html](http://www.northeastseafoodcoalition.org/About_Us.html)

<sup>63</sup><http://www.californiafisheriesfund.org/loan.html>

<sup>64</sup>[http://www.californiafisheriesfund.org/pdf/Loan\\_Criteria\\_CFF.pdf](http://www.californiafisheriesfund.org/pdf/Loan_Criteria_CFF.pdf) §6

<sup>65</sup>[http://dynamodata.fdncenter.org/990\\_pdf\\_archive/260/260873741/260873741\\_200809\\_990.pdf](http://dynamodata.fdncenter.org/990_pdf_archive/260/260873741/260873741_200809_990.pdf)

F990

California fisheries fund

<sup>66</sup><http://www.edf.org/people/diane-regas>

<sup>67</sup><http://www.edf.org/people/david-h-festa>

En 2012, David Festa était toujours identifié comme le directeur de CFF comme l'indique sa note biographique d'EDF. Cette note précise également qu'il a servi entre 2008 et 2009 dans l'équipe de transition du Président Obama dans le ministère américain du commerce (US Department of Commerce). Il avait aussi travaillé dans le même ministère sous l'administration Clinton en tant que directeur de la planification stratégique et politique, notamment sur les aspects commerce et environnement, gestion des ressources marines et commerce électronique.

En 2012, Diane Regas était également membre de la Joint Ocean Commission Initiative<sup>68</sup> selon le site internet de cette initiative.

### MISSION MARKETS EARTH PLATFORM<sup>69</sup>

Il s'agit d'une plateforme web qui sert de bourse d'échange de quotas environnementaux à l'échelle planétaire : quotas de carbone, eau, droits terrestres **et droits de pêche**.

Cette plateforme est opérée par des spécialistes des marchés financiers et des ONGE. Nous ne savons pas encore s'il s'agit d'une initiative totalement privée ou si elle bénéficie d'un soutien.

Un article<sup>70</sup> en 2009 mentionne que cette initiative a été appuyée par le directeur du Cape Cod Fishery Trust CCFT, et que Conservation Law Foundation Ventures (qui a aussi aidé le CCFT) et Environmental Defense Fund allaient apporter leur soutien à cette démarche. Mais la nature de ce soutien est encore inconnue.

La plateforme permet donc d'investir dans des QITs. Ce qui est surprenant c'est la possibilité d'intervenir dans le monde entier comme le montre la capture d'écran suivante. Il semblerait que pour l'instant cette possibilité ne soit pas activée et que, pour les droits de pêche, MM Earth Platform ne mette en marché que les droits américains<sup>71</sup>.

Mechanism Name	Project	Measurement	Project Type	Unit Class	QITs	Units (QITs)
Atlantic Ocean	Atlantic Ocean	Atlantic Ocean	Atlantic Ocean	Atlantic Ocean	Atlantic Ocean	Atlantic Ocean
...	...	...	...	...	...	...

#### Private Portal Services:

- Create a customized environmental markets platform with the ability to transact in multiple market based mechanisms
- Private password protected member gateway that is connected to the centralized MM Earth Platform
- MM Earth provides multi mechanism registry and settlement functionality for seamless proceeds and unit ownership transfer
- Ongoing marketing support providing higher visibility and increased monetization
- Benefit from all technology upgrades
- Connection to the MM Earth community of environmental stakeholders
- Marketing support via MM Earth webinars enabling portal partners to promote listed mechanisms and projects

For Information About Becoming a Private Portal Partner Contact Michael J. Van Patten at [mvp@missionmarkets.com](mailto:mvp@missionmarkets.com)

#### Private Portal Partners Include:

- Environmental Bankers, Credit Brokers & Consultants
- Sustainability Consortium's
- NGO's, Government Agencies, Foreign Entities
- Corporate Industry Organizations
- Responsible Commodity & Environmental Credit Exchanges
- Municipalities & Universities

#### Connect to an Entire World of Environmental Markets Stakeholders



<sup>68</sup><http://www.jointoceancommission.org/leadership-council.html>

<sup>69</sup> <http://mmeearth.com/>

<sup>70</sup><http://www.gloucesterimes.com/fishing/x546182505/Capitalists-outline-investment-options-for-catch-shares>

<sup>71</sup> <http://mmeearth.com/markets/catch-shares/>

### 3.4. Des liens forts avec d'autres intérêts ? Exemple à travers les positions stratégiques de PEW

Derrière cela, ces fondations ne sont pas que caritatives. Certaines affichent clairement qu'elles servent des intérêts. Les points de vue sur les outils de gestion issus des marchés financiers ont déjà été présentés. Ici ce sont plutôt des questions de géostratégie qui sont évoquées à travers l'exemple de PEW.

#### PEW et 'Ratify the Treaty Now'

PEW est composée d'une multitude d'entités, dont le troisième « think tank » américain, Pew Research Center. Normalement très attachée aux principes démocratiques et à la défense de la liberté, elle affiche aussi le texte suivant sur la ratification nécessaire de la convention internationale des Nations Unies sur le droit de la mer<sup>72</sup>, qui n'est pas encore signée. Voici comment PEW présente cet engagement pour la ratification<sup>73</sup>.

*Pew is a founding member of [The American Sovereignty Campaign](#), a broad, diverse and distinguished group of national security, business and NGO leaders and organizations that are committed to expanding U.S. sovereignty and protecting vital national security and economic interests by promoting Senate ratification of the Law of the Sea Treaty. Learn more about TASC at [www.RatifyTheTreatyNow.org](http://www.RatifyTheTreatyNow.org). It is in the economic, national security and environmental interests for the United States to ratify the Law of the Sea treaty.*

**Pew est un membre fondateur de la campagne pour la souveraineté américaine : un ensemble de groupes divers et distingués en lien avec la sécurité nationale, des responsables d'entreprises et d'ONG qui militent pour étendre la souveraineté américaine en protégeant les intérêts vitaux sur la sécurité nationale et les intérêts économiques, en demandant au Sénat de ratifier la convention des Nations Unies sur le droit de la mer. C'est de l'intérêt des Etats Unis de ratifier cette convention.**

Mais quels sont ces intérêts selon PEW et ses cosignataires ?

*"The benefits of U.S. participation in the treaty include:*

- *A Stronger Economy: For example, the treaty would grant the United States worldwide commercial access to undersea communications cables that keep America connected across the globe.*
- *Enhanced National Security: For example, the U.S. military would be in the strongest possible position to protect our legal rights to move through and over the world's oceans (via ships and aircraft), and ensure unimpeded access to critical maritime transit routes. This includes traveling through geopolitically important choke points such as the Strait of Hormuz.*
- *Extension of U.S. Sovereignty: The treaty would strengthen America's claim to the full outer continental shelf. In the case of Alaska, this would extend U.S. sovereignty 600 miles offshore, instead of the current 200-mile limit."*
- **Une économie forte : par exemple, ce traité apportera aux Etats-Unis un accès commercial sur l'ensemble de la planète aux câbles de communication sous-marins qui permettent à l'Amérique de rester connectés au reste du globe.**
- **Une sécurité nationale renforcée : par exemple, les militaires américains seront dans la position la plus forte pour protéger leurs droits de se déplacer sur et au-dessus des océans du monde entier (par navire ou par avion), et assurer ainsi un accès libre aux routes commerciales maritimes importantes. Ceci inclut de pouvoir traverser des zones à fort intérêt géopolitiques, tels que le détroit d'Hormuz.**
- **Une extension de la souveraineté américaine : Ce traité soutiendra la demande des USA sur la pleine possession de la totalité du plateau continental. Dans le cas de l'Alaska, ceci étendra la souveraineté des USA à plus de 600 miles nautiques au large, contre 200 miles actuellement.**

<sup>72</sup>Du fait de la résistance du Sénat américain semble-t-il

<sup>73</sup>[http://www.pewtrusts.org/our\\_work\\_detail.aspx?id=328754](http://www.pewtrusts.org/our_work_detail.aspx?id=328754) (Pew and the Law of the Sea)

Dernier point sur cet aspect, cette campagne<sup>74</sup> reçoit notamment des soutiens :

- D'hommes politiques<sup>75</sup> regroupant les derniers présidents américains démocrates ou républicains, mais aussi de nombreuses personnalités liées au parti républicain
- D'entreprises<sup>76</sup> qui comptent tous les groupes pétroliers américains offshore
- D'ONGE<sup>77</sup>, on retrouve pratiquement toutes celles impliquées dans les mouvements conversationnistes marins : Environmental Defense Fund (qui promeut actuellement des droits de pêche marchands auprès de la Commission européenne), mais aussi l'IUCN, Oceana, WWF USA, et ce pas nécessairement pour les mêmes raisons qu'annoncées par PEW.

La ratification de la convention internationale sur le droit de la mer est une nécessité, car elle n'apporte pas que des droits, elle impose aussi des devoirs. Dans l'exposé précédent, ce qui est intéressant c'est l'explicitation de liens et de positions de la part du PEW Charitable Trusts.

### PEW et les Chagos

On peut aussi prendre à ce titre l'exemple du scandale des Chagos ayant impliqué PEW, le gouvernement britannique et indirectement le gouvernement américain.

Les Chagos sont un archipel de l'océan Indien, considéré comme Territoire britannique et contesté par l'île Maurice. Ce territoire a été loué aux Etats-Unis. Ils y ont installé leur plus grande base aéronavale (Diego Suarez) dans un espace hautement stratégique. Lors de cette installation, les populations résidentes ont été déplacées sur l'île Maurice.

Pew a reçu un financement de 700 000 GB£ du Tubney Charitable Trust pour la création d'une grande zone de réserve intégrale aux îles Chagos, contraignant le débat sur le retour des habitants. Cette réserve totale avec interdiction de pêche intéresse potentiellement l'armée américaine pour mieux maîtriser les activités dans l'archipel. Le point de vue de PEW<sup>78</sup> sur cette question est présenté sur leur site internet<sup>79</sup> :

***The Pew Environment Group is aware of the legal challenges brought by Chagossian groups against the UK government. This issue has been in dispute for more than 40 years and remains a matter for the UK government to resolve. We believe the [Chagos Islands](#) and their surrounding waters should be protected for the resources and values they have today "without prejudice" to the outcome of the legal process.***

**Le PEW environment Group est averti de la contestation juridique portée par les groupes Chagossiens contre le gouvernement Britannique. Ce conflit dure depuis plus de 40 années et c'est de la responsabilité du gouvernement Britannique de le résoudre. Nous pensons que l'archipel des Chagos et les eaux associées doivent être protégés pour les ressources et les valeurs qu'ils ont aujourd'hui, sans préjudice de l'issue finale du processus juridique en cours.**

La réaction d'une des associations de réfugiés peut être lue ici<sup>80</sup>. Elle titre « *Pew environmental Group repeats untruth in support of MPA* » (« Le Pew Environmental Group réitère ses mensonges dans son soutien à la création de l'Aire Marine Protégée [AMP] »). Wikileaks a également sorti un certain nombre de documents sur les motivations guidant selon eux la création d'une AMP<sup>81</sup>.

<sup>74</sup><http://www.ratifythetreatynow.org/> (mouvement sur le droit international de la mer soutenu par PEW)

<sup>75</sup><http://ratifythetreatynow.org/ratification-support#academics> (personnalités soutenant ce mouvement)

<sup>76</sup><http://ratifythetreatynow.org/ratification-support#business> (entreprises soutenant ce mouvement)

<sup>77</sup><http://ratifythetreatynow.org/ratification-support#non-govt> (ONG qui soutiennent le mouvement)

<sup>78</sup><http://www.pewenvironment.org/campaigns/global-ocean-legacy-chagos/id/8589940399>

<sup>79</sup><http://www.pewenvironment.org/news-room/other-resources/chagos-marine-reserve-and-the-chagossian-right-of-return-85899360264>

<sup>80</sup><http://www.chagossupport.org.uk/pew-environmental-group-repeats-untruths-in-support-of-mpa-1687>

<sup>81</sup><http://www.chagossupport.org.uk/category/wikileaks>



## 4. Les mécanismes décrits aux USA sont-ils à l'œuvre en Europe ?

### 4.1. Rappel de la démarche mise en œuvre aux USA



HYPOTHESES SUR LE PROCESSUS DE CREATION DES SUSTAINABLE FISHERIES TRUSTS TEL QUE MIS EN OEUVRE AUX USA  
 Giron Y., Favrelière P., Le Sann A. pour Pêche et Développement oct 2012



### **Pourquoi cette mécanique de SFT peut-elle être néfaste combinée aux propositions européennes actuelles sur les QITs ?**

Les propositions de réforme de la Commission européenne veulent appliquer des droits de pêche marchands à tous les navires tirant leurs engins de pêche, y compris les navires travaillant dans la bande côtière. Elles s'appliqueraient aussi à tous les navires de plus de 12 m. Au Royaume-Uni, le gouvernement étudie très sérieusement l'extension de l'application des quotas marchands à l'ensemble de ses flottilles de moins de 10m, toutes artisanales.

Ces segments de flottilles concernent de nombreux navires de la pêche artisanale. Du fait de la dégradation des conditions économiques associée à une dégradation temporaire des quotas liée à une sur-urgence de la reconstitution des stocks, ces navires devront vendre leurs droits de pêche et sortir de l'activité. C'est aussi l'effet escompté par la Commission, même si officiellement l'objectif est de plutôt le faire pour des pêcheries du large.

Les pêcheurs qui bénéficieront de soutiens privés (les aides publiques seront interdites sur ces questions) seront en mesure de racheter les droits mis en vente. Les dons des fondations sont des soutiens privés. Le mécanisme de « sustainable fisheries trusts » permettra de soutenir des pêcheries de façon indirecte mais ciblée.

La création de ces SFT par les soutiens privés des fondations sont ciblés sur des critères propres à ces fondations : pêcheries écologiquement neutres ou vertueuses selon leurs propres critères. L'Etat n'intervient plus dans ces règles de partage de la ressource. Pourtant, rien n'empêche cette intervention qui va cibler certaines flottilles au détriment d'autres.

Comme annoncé par les ONGE (cf. ci-après les positions d'OCEAN2012) et comme cela s'est produit aux USA, les fondations et les ONGE qui les représentent souhaitent élaborer des règles de vertu écologique, selon leurs points de vue. Et conditionner la location des droits de pêche qu'elles détiendront directement ou indirectement sur ces nouveaux critères. Les conditions de gouvernance interne et de définition de ces critères, avec des pêcheurs dépendant de leurs droits de pêche pourront être influencées (maîtrisées ?) par cette dépendance aux droits de pêche.

Nous pensons qu'il s'agit d'un système d'éviction ciblée des pêcheries non désirées par des fondations qui ont une image stricte de la conservation où la pêche n'a que peu de place. Il s'agirait aussi d'une mise sous contrôle indirect des pêcheurs restants, hors des systèmes de transparence et de gouvernance « à l'européenne ».

Le Wilderness, dans sa vision extrême, cherche à revenir à un état initial de pureté qui n'est pas compatible avec l'existence d'une action de l'homme sur l'environnement.

La vision de la nature vierge reste intéressante dans une approche discutée en pleine transparence avec l'ensemble des professionnels actuellement en activité, pour leur permettre une démarche de progrès. Aucun acte de pêche n'est neutre environnementalement parlant. Mais ils peuvent tous être améliorés, même une activité au chalut. Dans un système opaque et piloté par une vision unique il n'y a pas de débat et la question de l'amélioration de l'existant ne se pose pas. Il y a juste une mise sous tutelle et une décision externe aux principaux intéressés.

## 4.2. Les stratégies de communication de guidage des opinions publiques

Comme évoqué dans le modèle US, ces mouvements travaillent par campagnes de lobbying appuyées sur des outils de communication très performants. Mais ce n'est pas tout, ils utilisent des agences de communication très renommées : Fenton Communication, Communication inc., et des outils de communications tels qu'Oceans inc. Ou des films tels que « The End of the line »<sup>82</sup>

Ces campagnes utilisent toujours les mêmes stratégies de communication :

**Stratégie 1 : s'appuyer sur la science et le dire-d'expert pour développer le « science-based lobbying ».** Médiatisation des résultats scientifiques dans les quotidiens nationaux. Jeu sur l'émotion et sur l'indignation.

**Stratégie 2 : construire un réseau de relais** et communiquer par communiqué de presse calés dans un timing coordonné. (simultanéité des informations à l'échelle européenne, réseaux relais journalistes environnementalistes « éduqués », dépêche AFP reprise en boucle par les blogs environnementalistes in extenso et justifiée par la science financée par les fondations), soutiens de personnalités célèbres.

**Stratégie 3 : multiplier l'image de David Contre Goliath**, du petit gentil qui abat le grand méchant. Petite ONG contre gros lobbys pêche, petits pêcheurs contre gros industriels, etc. Donner l'impression au citoyen de participer à un combat. Cette image a même été traduite de façon très concrète et explicite dans une publicité de Greenpeace Suisse :

Publicité de Green Peace Suisse  
rappelée dans le rapport d'activité 2011<sup>83</sup>  
- « become a David and come to fight  
Goliath »



**Stratégie 4 : Mettre en tension l'opinion puis apporter la solution.** Des années de message de surpêche viennent de trouver une porte de sortie en septembre 2012, de nouveaux partenariats et des droits de pêche sécurisés (cf page suivante).

**Stratégie 5 : maîtriser le calendrier et établir des synergies entre les ONGE européennes.** Les parutions presse sont coordonnées au niveau européen et avec les échéances de négociations. Cf. tableau suivant également.

**Stratégie 6 : ultra simplifier les problématiques et laisser le flou sur les non-dits.** Association de concepts qui n'ont rien à voir mais indétectables pour des non spécialistes : Un pêcheur artisan est uniquement un très petit pêcheur artisan, et donc les autres sont industriels ; associer systématiquement l'idée du Fonds Européen Pêche, outil financier, à un article parlant de surpêche ; Systématiquement associer l'image de la surpêche à un article parlant des océans (ex : acidification) même si la thématique ne le justifie pas ; essayer de souder des chiffres tels que 85% des stocks sont sur ou pleinement exploités par la FAO (en fait 35% sont surexploités et 50% sont au Rendement Maximum Durable selon la FAO).

<sup>82</sup>Financement identifié Waitt Foundation 600 000 US\$ en 2007 à The Fish Film Company –formulaire 990 IRS.

<sup>83</sup><http://gp11fr.published.ch/#/01-avant-propos-2>

**Quelques exemples d'articles parus simultanément avec mise en évidence des financeurs des travaux cités par ces articles.**

France	Royaume Uni	Date	Pistes	Financier des travaux
<a href="http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/10/04/l-echec-de-l-europe-a-reguler-la-peche-en-eau-profonde_1770189_3244.html">http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/10/04/l-echec-de-l-europe-a-reguler-la-peche-en-eau-profonde_1770189_3244.html</a>	<a href="http://www.guardian.co.uk/environment/2012/oct/03/deep-sea-fishing-european-fleets?INTCMP=SRCH">http://www.guardian.co.uk/environment/2012/oct/03/deep-sea-fishing-european-fleets?INTCMP=SRCH</a>	03 et 04 octobre 2012	2 auteurs membres de la deep sea conservation coalition	PEW OAK
<a href="http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/10/03/la-pression-sur-les-ressources-facteur-de-crises-en-mediterranee_1769510_3244.html">http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/10/03/la-pression-sur-les-ressources-facteur-de-crises-en-mediterranee_1769510_3244.html</a>		03 octobre 2012	Global footprint network	OAK
<a href="http://www.lefigaro.fr/sciences/2012/10/01/01008-20121001ARTFIG00614-le-rechauffement-va-retrecir-les-poissons.php">http://www.lefigaro.fr/sciences/2012/10/01/01008-20121001ARTFIG00614-le-rechauffement-va-retrecir-les-poissons.php</a>	<a href="http://www.guardian.co.uk/environment/2012/sep/30/fish-shrink-climate-change?INTCMP=SRCH">http://www.guardian.co.uk/environment/2012/sep/30/fish-shrink-climate-change?INTCMP=SRCH</a>	30 septembre 2012	University of British Columbia	PEW
<a href="http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/09/28/il-n-est-pas-trop-tard-pour-reconstituer-les-stocks-de-poissons_1767369_3244.html">http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/09/28/il-n-est-pas-trop-tard-pour-reconstituer-les-stocks-de-poissons_1767369_3244.html</a>	[pas visible à cette période au RU du fait d'un scandale médiatique ["plus que 100 morues adultes dans la mer du Nord"]	28 septembre 2012	Univ California Santa Barbara/Calif. Env. Ass. Sustainable fisheries Program	WALTON MOORE, PACKARD
	<a href="http://www.guardian.co.uk/environment/2012/sep/24/food-climate-change-fisheries?INTCMP=SRCH">http://www.guardian.co.uk/environment/2012/sep/24/food-climate-change-fisheries?INTCMP=SRCH</a>	24 septembre 2012	OCEANA	PEW OAK MARISLA etc.
<a href="http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/09/21/surpeche-en-europe-un-moratoire-serait-rentable_1763216_3244.html">http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/09/21/surpeche-en-europe-un-moratoire-serait-rentable_1763216_3244.html</a>	<a href="http://www.channel4.com/news/banning-fishing-would-generate-profit">http://www.channel4.com/news/banning-fishing-would-generate-profit</a>	21 septembre 2012	NEF	OAK PEW ? Tubney
<a href="http://ecologie.blog.lemonde.fr/2011/06/13/a-partir-d%E2%80%99aujourd%E2%80%99hui-la-france-mange-du-poisson-etranger/">http://ecologie.blog.lemonde.fr/2011/06/13/a-partir-d%E2%80%99aujourd%E2%80%99hui-la-france-mange-du-poisson-etranger/</a>	<a href="http://www.guardian.co.uk/environment/2012/aug/21/fish-demand-uk-sea-supply">http://www.guardian.co.uk/environment/2012/aug/21/fish-demand-uk-sea-supply</a>	21 août 2012 (UK) 16 juin 2012 (FR)	NEF – OCEAN2012	OAK Tubney PEW
	<a href="http://www.guardian.co.uk/environment/2012/aug/10/birds-marine-life">http://www.guardian.co.uk/environment/2012/aug/10/birds-marine-life</a>	10 août 2012	Duke University - Global	MOORE

## Usage (intensif ?) d'agences de communication

Une des agences de communication intervenant en Europe est très bien connue : Communications Inc<sup>84</sup>. Elle gère les médias, mais aussi les annonces coordonnées avec la Commissaire européenne de la pêche (cf. conférence de presse sur l'annonce en juillet 2012 du règlement Européen qui interdira la pêche au chalut dans les eaux profondes). Cette agence de communication travaille avec le WWF, Greenpeace, OCEAN2012 et ses partenaires : PEW, New Economic Foundation, Shark Alliance, la Deep Sea Conservation Coalition et toutes ses organisations partenaires (cf BLOOM), FISH FIGHT, Friends of the Earth, High Seas Alliance (dont elle affirme avoir participé à la création). Il est fort probable qu'elle participe aussi activement à la définition des stratégies de communication, compte-tenu de sa clientèle qui compte toutes les ONGE européennes impliquées sur la pêche. Notons également qu'elle a participé à l'organisation d'évènements de promotion du film « The End of the Line » pour OCEAN2012.

## Nombreuses campagnes médiatiques pour toucher le plus grand nombre

La dernière en date est celle lancée par OCEAN 2012, Fish Love. N'épiloguons pas, les images parlent d'elles-mêmes. Quel est le public ciblé ici ? urbains ? Quelle simplification du message ? Combien cela a-t-il coûté ? Que comprend ce public sur la complexité des enjeux de la surpêche quand le secteur professionnel ne communique lui-même que très peu et avec pour lui seul l'enjeu de décoder cette complexité ?

## Conquérir le cœur de l'opinion publique ...FISHLOVE

La fille de Mick Jagger chevauche nue un thon<sup>85</sup> - à droite dans *Close magazine* et ci-dessous sur le site internet en Angleterre<sup>86</sup>



## Se revendiquer comme étant la voix de l'opinion publique

Classiquement, les ONGE font l'amalgame entre le fait de donner et le fait de soutenir leurs positions. Elles affichent donc autant de soutiens que de donateurs. Vu la diversité des campagnes qu'elles mènent, ce lien n'est probablement pas aussi explicite campagne par campagne. Les techniques pour lever les fonds sont devenues très élaborées, basées sur les techniques de communication publicitaire. Elles occupent une part importante des frais opérationnels des sièges.

Fortes de ces soutiens financiers, les ONGE revendiquent le rôle de représentants de la société civile et l'expression de l'opinion publique. Encore faut-il que ces donateurs participent également à la vie de la structure. Greenpeace anime des groupes locaux, qui ne touchent probablement pas la majorité des donateurs. Le statut associatif français est encore plus délicat pour ces organisations. Il génère des devoirs en matière de quorum, etc. et l'existence d'une vie associative réelle. L'Etat français impose depuis récemment un nombre minimum d'adhérents pour avoir le droit de réellement exister en tant qu'institution représentative et de participer aux débats.

<sup>84</sup><http://communicationsinc.co.uk/clients.cfm>

<sup>85</sup><http://www.closemag.fr/content/73250/la-fille-de-mick-jagger-chevauche-nue-un-thon-cest-pour-la-bonne-cause>

<sup>86</sup><http://www.fishlove.co.uk/fishlove.html>

## Renforcer sa légitimité par des pétitions et des enquêtes d'opinion

2 outils sont utilisés pour légitimer le positionnement de ces ONGE en tant que voix de l'opinion publique :

- ▶ Le recours à des pétitions
- ▶ Le recours à des enquêtes d'opinion.

En matière de pétition, plusieurs actions sont actuellement menées :

- ▶ La pétition internationale du WWF<sup>87</sup> sur les océans en crise. Les formats de cette pétition et du message sont laissés à libre interprétation du lecteur. Le 16 octobre 2012, cette pétition lancée en 2010/2011 avait recueilli 121 631 signatures sur le site international et 1 871 signatures sur le site France<sup>88</sup>. Cette pétition a été remise avec 150 000 signatures le 07 novembre 2012 à Maria Damanaki (cf. sur son blog<sup>89</sup>).
- ▶ La pétition OCEAN2012<sup>90</sup>, 1 147 signataires le 07 novembre 2012
- ▶ La pétition Fish Fight (voir ci-après le chapitre sur cette action)

OCEAN 2012 est très friand de ce genre d'enquêtes d'opinion :

- Sur les subventions (octobre 2012)<sup>91</sup>
- Sur les quotas individuels transférables (2010)<sup>92</sup> contrôlés par des règles conservationnistes

Nous ne nous attarderons pas sur la description des questionnaires, les enchaînements de questions et leur compréhension ou simplification. Voir ici le questionnaire sur la question des subventions<sup>93</sup>. A chacun de se faire son opinion.

Notre interprétation est la suivante :

- ▶ Ces techniques de communication et le matraquage médiatique qu'elles déclenchent sont utilisées comme justificatif de certaines décisions auprès des élus, qu'ils soient Ministres, Députés ou Députés Européens.
- ▶ La Commissaire européenne s'appuie sur ces enquêtes d'opinion et ces campagnes dans ses négociations avec le Conseil des Ministres.

Enfin, en matière de démocratie interne, de nombreux articles et documents font état d'une vision très centralisée des prises de décision et des choix stratégiques des ONGE internationales, au niveau international même et indépendamment des sections nationales. Le livre français pamphlet « qui a tué l'écologie »<sup>94</sup>, écrit par un auteur qui se revendique comme « ancien de Greenpeace France » est le plus connu.

<sup>87</sup><http://e-activist.com/ea-action/action?ea.client.id=14&ea.campaign.id=12561>

<sup>88</sup><http://campaigns.wwf.org.uk/ea-action/action?ea.client.id=14&ea.campaign.id=16862&ea.redirect=true&sessionId=89bc982a-76b2-4184-a578-40b8c286c59b>

<sup>89</sup>[http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/damanaki/headlines/press-releases/2012/11/20121106\\_en.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/damanaki/headlines/press-releases/2012/11/20121106_en.htm)

<sup>90</sup>[http://www.avaaz.org/en/petition/30\\_days\\_to\\_save\\_our\\_seas\\_2/?waaJFab](http://www.avaaz.org/en/petition/30_days_to_save_our_seas_2/?waaJFab)

<sup>91</sup><http://ocean2012.eu/publications/86-shift-fisheries-subsidies-says-the-public>

<sup>92</sup><http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2010/11/18/97001-20101118FILWWW00580-9-francais-sur-10-pour-les-quotas-de-peche.php>

<sup>93</sup>[http://assets.ocean2012.eu/publication\\_documents/documents/334/original/subsidies%20poll.pdf](http://assets.ocean2012.eu/publication_documents/documents/334/original/subsidies%20poll.pdf)

<sup>94</sup>Qui a tué l'écologie ? Fabrice Nicolino, 2011, Les liens qui libèrent.

## Le cas FISH FIGHT<sup>95</sup> et les rejets de la mer du Nord

Fish Fight est une campagne qui initialement visait à dénoncer les rejets dans la mer du Nord. Elle imputait la cause de ces rejets à un défaut de la politique européenne commune des pêches.

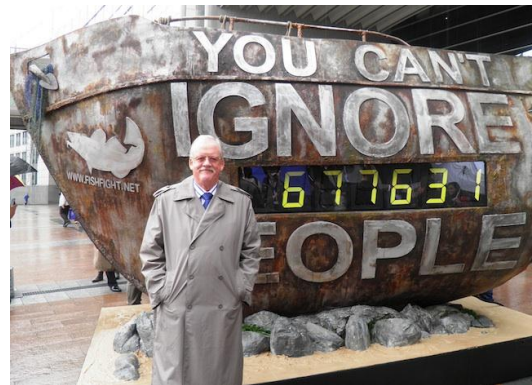
Son promoteur central est Hugh Fearnley-Whittingstall. C'est un chef cuisinier qui anime une émission sur Channel 4<sup>96</sup>. Il a réalisé un film dénonçant la situation, auquel il a associé une pétition en ligne.

FISH FIGHT revendique un soutien de la population, grâce à sa pétition en ligne. Le 19 octobre 2012 la pétition était signée par 827 854 personnes. Mais comment ces signatures ont-elles été acquises ?

Principales étapes

- ▶ **Mise en ligne de la vidéo sur You Tube : 17 novembre 2010.** Depuis 137 vidéos diverses ont été ajoutées (interview de Roberts Callum (université de York, Pew Marine Fellowship), Dr Boris Worm (Université de Dalhousie – cf. partie financements de la recherche)
- ▶ **Mai 2011 Extension de la démarche à l'Europe** (sur financement Oak en avril 2011 – 496 752 US\$<sup>97</sup>). Maria Damanaki soutient la démarche et participe au lancement officiel de la démarche le 31 mai 2011<sup>98</sup>. Il est très possible que la démarche ait reçu d'autres soutiens directs tels que ceux de Client Earth, elle-même fortement soutenue par Oak Foundation – dernier financement en décembre 2011<sup>99</sup>. De façon sûre, Client Earth a développé des outils informatiques (application iphone) pour faciliter les campagnes de mass-mailing à destination des ministres européens. Un grand nombre d'hommes politiques commencent à soutenir la démarche vu son succès au Royaume-Uni, et tentent de l'exploiter. Ainsi le cas de Roger Helmer<sup>100</sup> qui pose devant la statue déposée par Fish Fight (financement ?) à Bruxelles et qui affiche en temps réel le nombre de signataires.

**Roger Helmer (parti conservateur britannique) posant devant la statue Fish Fight à Bruxelles. 31 mai 2011 « vous ne pouvez ignorer XXXX personnes »**



- ▶ **Octobre 2011 : le site fish fight est traduit** dans les différentes langues de l'Union européenne.
- ▶ **Avril 2012** création de Tim fish fight en Allemagne qui utilise également le soutien de chefs ; création de Fish Fight Poland Ryba Za Burta<sup>101</sup> ; création en Espagne de Niun Pez Por la Borda<sup>102</sup>
- ▶ **Juin à septembre 2012** : lancement de Fish Fight France avec le soutien de personnalités médiatiques parisiennes et du chef François Pasteau. François Pasteau a été mis à l'honneur lors du dernier Seafood Summit, à Hong-Kong, organisé par l'ONGE Seaweb qui porte Seafood Choice Alliance. Il a reçu un des neufs trophées « champions » de la durabilité<sup>103</sup>.

<sup>95</sup><http://www.fishfight.net/> et pour la France <http://www.fishfight.fr/>

<sup>96</sup><http://www.channel4.com/programmes/hughs-fish-fight/episode-guide/series-1>

<sup>97</sup><http://www.oakfnd.org/node/4123> KEO FILMS <http://www.keofilms.com/production/tv/hughs-fish-fight>

<sup>98</sup><http://www.seafoodsource.com/newsarticledetail.aspx?id=10384>

<sup>99</sup><http://www.oakfnd.org/node/4145>

<sup>100</sup><http://rogerhelmermep.wordpress.com/2011/05/31/supporting-hughs-fish-fight/>

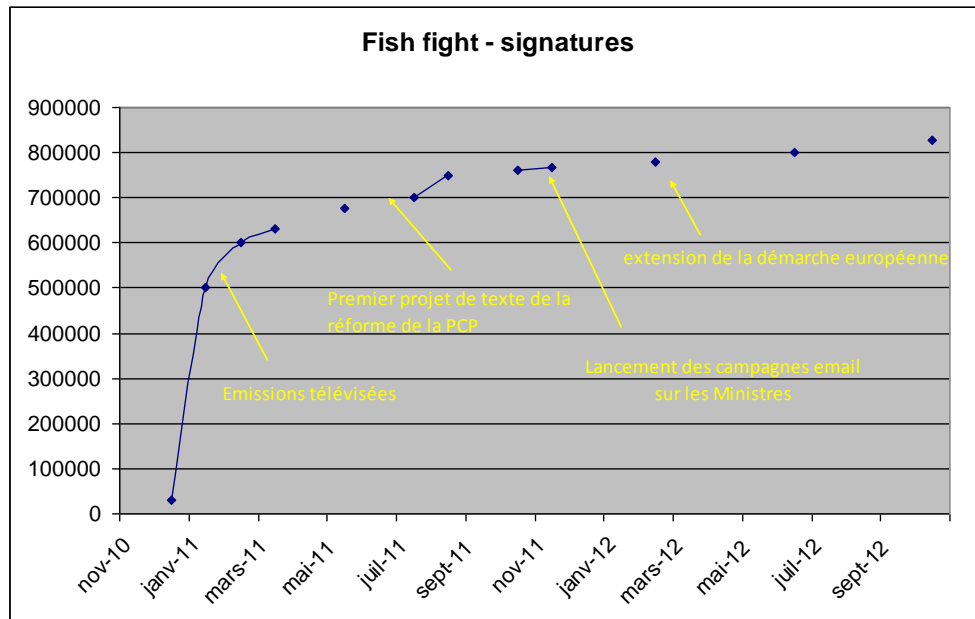
<sup>101</sup><http://rybazaburta.pl>

<sup>102</sup><http://www.niunpezporlaborda.org/>

<sup>103</sup><http://www.seafoodsummit.org/news/nine-sustainable-seafood-advocates-receive-award-at-seafood-summit/> Seafood champion awards

Cette campagne présente quelques particularités :

- ▶ Elle s'est fortement appuyée sur les outils médiatiques : media sociaux, émissions de télévision.
- ▶ A ses débuts, Hugh Fearnley-Whittingstall disait ne pas savoir quelles étaient les solutions qu'il fallait mettre en œuvre. Il se positionnait plus dans le rôle de signal d'alarme. Suite aux soutiens des ONGE il a ensuite promu des solutions aussi portées par ces ONGE.
- ▶ Dès le mois de janvier 2011, lors des premiers passages des émissions, le site de la pétition évolue : d'une page unique « film+pétition », on passe à un véritable site qui affiche progressivement des soutiens de plus en plus importants des ONGES, sauf **WWF**, puis des gouvernements puis des organisations de pêche britanniques.
- ▶ La majorité des signatures est acquise lors des passages à la télévision britannique (cf. ci-dessous la courbe de progression des signatures – du 11 au 13 janvier 2011 sur Channel 4). En dehors de ces moments, la pétition suit la courbe des autres pétitions. Il est important de noter que la majorité des signataires a été acquise au Royaume-Uni entre décembre 2010 et février 2011. Cette composition britannique des votes est souvent présentée comme un soutien de la société civile européenne dans son ensemble, notamment suite au lancement européen de la démarche en mai 2011.



Sources : compte twitter de Fish Fight UK et relevés personnels des auteurs.

Enfin, cette initiative devient de plus en plus active dans le jeu de lobbying bruxellois. Trois cas d'application sont particulièrement explicites : le cas des envois d'emails ciblés sur les ministres des pêches européens ; l'usage du média social twitter en mars 2012 pour dénoncer une position de négociation des ministres espagnols et français ; le recours à une campagne de presse dans les grands quotidiens. A côté de cela, le chef met en ligne ses recettes et un guide des espèces durables et le guide des restaurants servant des produits durables, en s'appuyant aussi sur l'ONGE fish2fork (les réalisateurs du film « the end of the line ») et sur le soutien informatique de Client Earth, sur celui de l'ONGE britannique Marine Conservation Society MCS et de Fish2fork. Fish2fork encourage également la délation des restaurants ne fournissant pas des produits de la mer durable via twitter<sup>104</sup> (selon des critères mixant différentes listes ou accréditation MSC<sup>105</sup>). Fish2fork porte aussi sa propre pétition<sup>106</sup>.

Les 3 campagnes de lobbying développées par Fish Fight en plus de sa pétition sont les suivantes :

- ▶ Grâce notamment au soutien informatique de Client Earth, une pétition est lancée en s'appuyant sur les téléphones portables et les emails en décembre 2011 permettant l'envoi d'environ 60 000 emails (en utilisant principalement twitter et facebook)
- ▶ Le 15 mars 2012, le Guardian sort<sup>107</sup> un « scoop » qui va déformer une initiative des ministres des pêches espagnol et français. Ces derniers s'opposent à une interdiction

<sup>104</sup><http://www.fish2fork.com/>

<sup>105</sup><http://www.fish2fork.com/en-GB/fish-facts.aspx>

<sup>106</sup><http://www.fish2fork.com/en-GB/statement.aspx>

<sup>107</sup><http://www.guardian.co.uk/environment/2012/mar/15/ban-fish-discards-eu>



réglementaire sans discernement et sans tenir compte des particularités de l'origine des rejets. Ils promeuvent une approche plus opérationnelle en travaillant sur la sélectivité des engins et d'autres types de mesures techniques pour résoudre ce problème. Le Guardian (Fiona Harvey) dans son article transforme cette opposition à une mesure technique en une volonté de vouloir maintenir les rejets, simplifiant à l'extrême le problème et court-circuitant le débat technique spécialisé. Le site Fish Fight lance alors une campagne de lynchage médiatique via les réseaux sociaux en inondant les comptes twitter des ministres des pêches de l'époque. (250 à 300 000 tweets). Au passage, les positions françaises et espagnoles sont diabolisées. Rappelons ici qu'une des raisons des taux de rejets importants en mer du Nord tient aussi à la mise en place à la fin des années 1990 des QITs britanniques que l'on peut louer (FQA – fixed quota allocated). Cette source du problème purement interne n'est jamais dénoncée, ni par Fish Fight, ni par la classe politique britannique.

- ▶ Enfin, en juin 2012, Fish Fight et Client Earth publient des encarts publicitaires dans les grands quotidiens pour « prévenir » les ministres des pêches qu'ils sont sous surveillance. En présentant des informations globales (75 % des stocks seraient surpêchés – [selon Sea Around Us et à une échelle mondiale]) et des revendications notamment issues de la coalition OCEAN 2012.

« we are watching you Mr Frederic Cuvillier (French Ministry of fisheries)»<sup>108</sup>

**NOUS VOUS OBSERVONS!**

LE MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DES TRANSPORTS ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME,  
**M. FRÉDÉRIC CUVILLIER**

75% des stocks vivants de poissons sont surpêchés en Europe.

Plus d'un million de tonnes de poissons sont rejetés à la mer chaque année en Europe.

Le 12 juin, vous devrez décider du futur de la Politique commune de la pêche lors d'un meeting crucial, à Luxembourg.

NOUS, le peuple français, comptons sur VOUS pour respecter ce principe : assurez-vous que les générations futures disposent de réserves de poissons suffisantes pour continuer à pêcher.

Nous attendons de vous une Politique commune de la pêche réformée, qui doit inclure au minimum :

- LA RESTAURATION DE TOUTS LES STOCKS DE POISSONS D'ICI 2015.
- L'INTERDICTION DES REJETS D'ICI 2015.
- L'ENREGISTREMENT DE TOUTES LES PRISES À PARTIR DE 2014.
- LA CRÉATION D'UN RÉSEAU EUROPÉEN DE RÉSERVES MARINES PROTÉGÉES.

PLUS DE 800.000 signataires européens de Fish Fight vous observent... Ne nous laissez pas tomber!

Bien cordialement

REJOIGNEZ LA CAMPAGNE FISH FIGHT, SIGNEZ LA PÉTITION SUR  
**WWW.FISHFIGHT.FR**  
ET TWEETEZ NOTRE MINISTRE @FCUVILLIER MAINTENANT EN UTILISANT #FISHFIGHT POUR LUI FAIRE SAVOIR QUE VOUS OBSERVEZ SON PROCHAIN MOUVEMENT.

<sup>108</sup>Le Monde, 10 juin 2012



### 4.3. L'Europe est clairement une cible des fondations américaines, tant pour le changement de politique que pour sa mise en œuvre

S'il était encore nécessaire de le prouver, ce choix est rendu totalement explicite dans le dernier rapport d'envergure, produit par groupe sustainable fisheries de l'Université de Californie Santa Barbara, mis en forme par California Environmental Associates [*Charting a course to sustainable fisheries – tracer une voie vers des pêcheries durables – financement Packard, Moore, Oak, Walton*]<sup>109</sup>

*The current lobbying campaign around the CFP will ideally transform into an implementation effort at the national level that will require equal, or greater, resources than currently dedicated to the policy reform effort.*

**La campagne de lobbying actuelle sur la Politique Commune des Pêches se transformera idéalement en un effort de mise en œuvre aux niveaux nationaux. Il nécessitera des ressources au moins équivalentes, voire supérieures à celles déployées sur la question de la modification de la politique.**

Et ceci passera pour elles par (même référence) :

*Supplementing these rules [of fixing TACs] with a strong push toward catch share systems (ITQs, cooperatives [SFT like], Individual Vessel Quotas, Territorial Use Rights in Fisheries, etc.), is helping to shore up the economic performance of the fishery and improve compliance with TACs during the challenging rebuilding period.*

**Compléter ces règles de fixation des possibilités de pêche par une forte avancée sur les systèmes de quotas marchands (Quotas individuels transférables QIT, coopératives [type sustainable fisheries trusts], quotas individuels par navires, droits territoriaux de pêche, etc.), des aides à la consolidation des performances de la pêcherie et l'amélioration du respect des totaux autorisés de captures durant la période essentielle de reconstruction.**

#### L'avancement du processus de création des Sustainable Fisheries Trust et Partnership

On peut considérer que la phase de modification du système de gestion est largement engagée, avec des montants au moins comparables à ceux qui ont été engagés aux USA à la même étape (2000 à 2005). On peut aussi commencer à identifier des signes avant coureurs sur la partie mise en œuvre et ébauche de sustainable fisheries partnerships, voire de Sustainable fisheries trusts.

Des organisations de très petits pêcheurs sont en cours de structuration en France et au Royaume-Uni grâce à des partenariats avec des ONGE. Elles se proclament seules représentatives de la vraie pêche durable et authentique. Dans les deux cas ces associations s'opposent aux organisations existantes, « tenues selon elles par des gros intérêts » (« large scale fisheries Interest »)<sup>110</sup> Elles estiment ne pas être bien représentées dans la représentation professionnelle existante.

En **France**, GreenPeace et WWF soutiennent la création d'une **association de la très petite pêche artisanale**. Dans cette campagne, Greenpeace France n'hésite pas à retourner l'argument<sup>111</sup> : « ils sont tous pêcheurs artisans. Petits pêcheurs comme on dit ». Alors que dans la perception du secteur des pêches actuel, c'est l'inverse : les petits pêcheurs sont des artisans, au même titre que d'autres pêcheurs mais par forcément de très petite taille.

Au **Royaume-Uni**, une ONGE (probablement Greenpeace) a soutenu de longue date une association (**New Under Ten Fishermen Association NUTFA**<sup>112</sup>) des tout petits pêcheurs. Une diabolisation des Organisations de Producteurs danoises a été lancée. Ils lancent dans le même temps « *be a fisherman friend* » (« soit un ami des pêcheurs ») où le modèle de pêche est celui de la très petite pêche. Les Organisations de Producteurs britanniques et danoises sont mêmes qualifiées de « Quota Barons » - seigneurs détenteurs des QIT (FQA<sup>113</sup>) déjà existant sur les plus de 10 m au Royaume-Uni). La National Fishermen Federation Organisation [NFFO] a

<sup>109</sup><http://www.chartingacourse.org/> cf Chapter Three : a Global Agenda for Sustainable Fisheries, p 79 or 11

<sup>110</sup><http://www.guardian.co.uk/environment/2012/aug/08/fair-fishing-manifesto-quotas-europe>

<sup>111</sup><http://oceans.greenpeace.fr/oceans-un-metier-une-passion-des-rencontres>

<sup>112</sup><http://www.nutfa.org/>

<sup>113</sup>FQA = Fixed Quota Allocated, QIT mis en place à la fin des années 1990 au Royaume Uni, pour les navires de plus de 10 m. Le gouvernement britannique souhaitait en 2010 étendre ce système aux navires de moins de 10 m.

dû publier un communiqué de presse en juillet 2012<sup>114</sup> pour demander la création d'un fichier public des détenteurs de quotas, pour détruire selon elle le mythe du complot de la pêche industrielle « Banish Myths surrounding quota barons » « détruisons le mythe des seigneurs des quotas ». En Août 2012 elle publie un communiqué de presse pour dénoncer la vision simpliste du David contre Goliath, du très petit pêcheur héros contre le méchant industriel<sup>115</sup>, en rappelant que le secteur des moins de 10 m a vu se développer récemment une flottille moderne des « super tens », nouvelle flottille très efficace de navires de moins de 10 m.

Spécifiquement sur cette question qui est sensible, d'un côté le soutien principal des ONGE promeut le passage aux QIT systématiques, tout en ayant des ONGE qui annoncent ne pas être favorable à la privatisation de la ressource [mais aux USA le terme « droits de pêche sécurisés » a toujours été employé dans le contexte des « catch-shares » QIT US]. De l'autre les ONGE ciblent les organisations de producteurs européennes déjà passées aux QIT, mais pas à une forme de QIT distribués selon les critères environnementaux des ONGE (très petite pêche). La pêche industrielle restera donc une cible. Il est clair pour autant que dans la mise en place des QITs, la petite pêche sans soutiens ne peut gagner. La question de la répartition des quotas est une question légitime pour la petite pêche, qui peut trouver une réponse en renforçant sa représentativité au sein des structures.

La New Economic Foundation vient de sortir une étude vantant finalement la capacité des ressources halieutiques à se régénérer (ce dont ne doute pas le secteur responsable des pêches). Elle annonce pour cela qu'un arrêt total des pêches pendant plusieurs années est nécessaire. Et mentionne que la pêche doit attirer des investisseurs capables de vision sur le long terme, notamment pour aider à financer cet arrêt. Nous pensons bien avoir une idée de quels types d'investisseurs il s'agit, avec une force de frappe financière sans précédent en matière des pêches. Et, selon nous et sur la base de l'exemple américain, pour des financements qui n'iraient que sur les navires choisis et avec les règles qu'ils édicteraient, quitte à ce qu'elles se surajoutent à une réglementation européenne.

### SIFT, le premier Sustainable fisheries Trust européen officiel ?

Enfin un premier Sustainable Fisheries Trust écossais a été officialisé, avec le soutien d'OCEAN 2012 (très probablement PEW sous couvert de la coalition) et BLUE MARINE FOUNDATION (cf. les producteurs de « the End of The Line »), **le Sustainable Inshore Fisheries Trust**<sup>116</sup>. Il a été créé en 2011. Il a été signataire de la pétition OCEAN 2012 adressée à la Commission européenne en 2011. Ce trust a le statut d'un Scottish Charity<sup>117</sup>, défiscalisé.

Nous ne connaissons par encore la réalité des adhésions de ses membres. Il interviendrait dans un premier temps sur la région de Firth of Clyde (à côté de l'île d'Arran –côte Ouest de l'Ecosse), pour laquelle un coordinateur a été recruté. Cette région aurait selon SIFT des problèmes de surexploitations. Mais elle est accueillie aussi une flottille de chalutiers qui pêche la Coquille Saint Jacques à la drague. Voici les propositions de solutions à apporter selon SIFT

***SIFT promotes fisheries policies which conserve and restore the diversity of the marine ecosystem. In particular SIFT promotes ecosystem based management and reductions in effort of damaging bottom trawls and dredges within specific inshore areas. These policies will assist the return of a more lucrative, sustainable and mixed economy featuring revived fin-fisheries, recreational sea angling, traditional shell fish creeling and scallop diving as well as leisure activities which rely on a healthy sea - such as wildlife tourism and diving.***

**SIFT promeut des politiques des pêches qui conservent et restaurent la diversité de l'écosystème marin. En particulier, SIFT promeut une gestion écosystémique et la réduction de l'effort de pêche des chaluts de fonds destructeurs et des dragues sur des zones côtières spécifiques. Ces politiques permettront le retour d'activité plus lucratives et durables, combinant des activités diverses : des pêches au poisson revitalisées, de la pêche plaisance à la ligne, des caseyeurs traditionnels et de la pêche à la coquille Saint Jacques en plongée, de même que des activités de loisirs qui dépendent d'une mer saine – tel que le tourisme écologique et la plongée.**

Ce partenariat est constitué avec une organisation de petits pêcheurs au casier et de ramassage de coquille Saint Jacques en plongée, techniques jugées écologiquement saines. Cet intitulé est réellement explicite et illustre parfaitement les stratégies déployées aux USA.

<sup>114</sup>[http://www.nffo.org.uk/news/quota\\_holdings2012.html](http://www.nffo.org.uk/news/quota_holdings2012.html)

<sup>115</sup>[http://www.nffo.org.uk/news/day\\_trip\\_journalists\\_2012.html](http://www.nffo.org.uk/news/day_trip_journalists_2012.html)

<sup>116</sup><http://www.sift-uk.org/index.aspx>

<sup>117</sup><https://www.oscr.org.uk/search-charity-register/charity-extract/?charitynumber=sc042334>

## **Tous les éléments sont déjà présents pour laisser penser que le schéma américain conçu notamment par les trois fondations Pew, Moore et Packard peut être mis en place en Europe**

1°) La privatisation des droits de pêche quasi systématique est annoncée, avec une mise en application très large par la Commission. On notera qu'il y a un ciblage tout particulier sur les engins trainés sur le fond, puisque la proposition de la Commission les vise quelle que soit la taille du navire. Ces engins sont considérés par les conservationnistes comme les plus nuisibles.

2°) Des prémisses d'associations, supports potentiel à la mise en place de « *Sustainable Fisheries Partnerships* » – et peut-être « *Trust* » - ont déjà été créés et certains sont mis en avant comme seul modèle écologique. Ces associations reçoivent déjà des soutiens financiers directs ou indirects (prise en charge de frais de déplacements pour permettre des manifestations sur les politiques, film et mise en avant dans l'opinion publique, chargés de mission, autres ?).

3°) Le lobbying de certaines ONGE au sein d'OCEAN 2012 a annoncé très tôt la volonté de soutenir une forme de QITs, mais dont l'attribution – et le maintien – serait conditionné par un bon comportement écologique<sup>118</sup> :

***If a European market-based allocation system is introduced, transferable rights or quota should be equally subject to environmental and social criteria, to determine who would win the right of access and, based on regular compliance checks, who would lose it.***

**Si un système européen des droits de pêche basé sur les outils de marché est introduit, les droits transférables ou les quotas devraient être soumis à la fois à des critères sociaux et environnementaux, pour déterminer qui gagnera le droit d'accès, et basé sur un système de vérification régulière, qui le perdra.**

Il est fort probable, vu la mécanique mise en place aux USA, que celui qui fixera la conformité écologique sera très proche de celui qui financera les moyens d'accéder au droit de pêche. Et si ce n'est pas une structure issue du monde du conservationnisme, ce dernier mettra probablement en œuvre les campagnes médiatiques pour promouvoir fortement sa vision. Dans ce type de schéma, on peut s'interroger sur le maintien à terme des organisations traditionnelles de gestion des droits de pêche, sauf si opératrices elles-mêmes d'un Sustainable Fishery Partnership.

Petite précision sur la question du modèle social des pêches promu par ce type d'approche : selon nous, il s'agirait uniquement de la très petite pêche, mais organisée dans un système individualiste bancaire. Tous les autres types de pêche ne seraient plus tolérés, ou très difficilement. Ceci présente trois avantages : (1) réduire significativement le nombre de pêcheurs dans la bande des 12 milles ; (2) laisser a priori des engins dont l'impact est considéré comme mineur et (3) contrôler cette pêche via l'aspect bancaire couplée à un système de valeur piloté par les fondations. Sauf qu'aujourd'hui la question de l'engin et de l'estimation de son impact réel est une vraie difficulté. Mais la cible de ces approches est désignée de longue date : engins trainants quel que soit la zone, le type d'engin et les milieux concernés.

4°) L'approche spatiale a déjà potentiellement son outil d'application via la mise en place des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et les Zones de Protection Spéciale (ZPS) de NATURA 2000 en mer. Il est inquiétant de noter les difficultés pour la plupart des zones à déterminer les pratiques de pêche impactantes sur le milieu, du fait (1) d'une faible connaissance des milieux (état actuel) et (2) et de la définition de l'état initial. Les besoins de recherche scientifique sont très forts, notamment sur les zones les plus éloignées de la côte avec des surfaces très importantes. Les Etats européens sont généralement en retard dans l'application de ces outils juridiques et ne disposent que de peu de financements pour ces actions. Il est fort à craindre que le calendrier de la définition des règles d'usage dans ces zones soit totalement confondu avec d'autres problématiques.

---

<sup>118</sup>version UK :

[http://assets.ocean2012.eu/publication\\_documents/documents/82/original/Reward\\_responsible\\_fishing\\_wit\\_h\\_priority\\_access.pdf](http://assets.ocean2012.eu/publication_documents/documents/82/original/Reward_responsible_fishing_wit_h_priority_access.pdf) ; version FR : [http://assets.ocean2012.eu/publication\\_documents/documents/84/original/Attribuer\\_des\\_acc%C3%A8s\\_pri\\_ritaires\\_%C3%A0\\_la\\_p%C3%AAche\\_responsible.pdf](http://assets.ocean2012.eu/publication_documents/documents/84/original/Attribuer_des_acc%C3%A8s_pri_ritaires_%C3%A0_la_p%C3%AAche_responsible.pdf)

#### 4.4. Existe-t-il d'autres intérêts que la seule restauration des stocks halieutiques ?

Il s'agit de la question la plus sensible. Au-delà des considérations sur la pureté originelle des milieux marins (*marine wilderness*), existe-t-il d'autres intérêts ? Nous n'avons pas d'éléments clairs sur ce point à ce stade. Mais nous notons des faits objectifs, des intérêts présents dans les directoires des fondations américaines, et des prises de positions officielles de ces fondations.

Nous vous les présentons ici. Il sera nécessaire de compléter ces éléments par des travaux ultérieurs. Encore une fois, nous ne cherchons pas à brandir le pavillon de l'existence de lobbys souterrains. Nous ne nous appuyons que sur des faits objectifs et vérifiables pour présenter nos interprétations.

#### Existe-t-il une volonté de contrôler la haute mer (au-delà des zones économiques exclusives ?)

Est-ce la gestion ou le contrôle de la haute mer<sup>119</sup> qui est lancé dans le cadre du projet **Global Ocean Commission**<sup>120</sup> de la coalition de fondations **OCEANS5** ? Ce projet est porté par le Sommerville College de University of Oxford (UK). Il devrait bénéficier de 1 M US\$ de 2011 à 2013. Il ressemble dans sa configuration à la PEW Ocean Commission qui a œuvré aux USA dans la première moitié des années 2000. Il reçoit l'appui d'un bureau de conseil spécialisé ONG (Varda Group<sup>121</sup> qui conseille également différents programmes marins de PEW – *pew tuna conservation campaign, pew international marine program*).

Rappelons ici la justification de ce projet :

***The immense growth in demand for natural resources – from fish products to natural gas to rare earth metals,– coupled with huge strides in fishing, deep-sea mining and drilling technologies, have made it possible for extractive industries to penetrate deeper and farther into the oceans than ever before. Overfishing, in particular, is widely viewed as the most damaging ecological threat to the high seas. When combined with the twin impacts of climate change –acidification and rising sea temperatures –the potential effects threaten to push ocean ecosystems to a tipping point from which they may not recover.***

**La croissance intense de la demande en ressources naturelles – allant des produits de la mer au gaz naturel et aux terres rares marines – couplée avec d'énormes progrès du secteur de la pêche, des mines marines en eaux profondes et des technologies de forage, ont permis aux industries extractives de pénétrer encore plus loin et plus profond dans les océans, à un point jamais atteint jusqu'ici.**

La surpêche en particulier est globalement considérée comme la menace la plus destructive sur les hautes mers. Quand elle se combine avec les effets jumelés de l'acidification des océans et de l'augmentation des températures de la mer issues toutes deux du changement climatique, les effets potentiels menacent de porter les écosystèmes océaniques à un point de non retour dont ils ne pourraient plus revenir.

Quant aux objectifs d'OCEANS5 sur ce projet :

***The Commission's objectives will focus on developing recommendations for three key threats facing the high seas: 1) overfishing; 2) large-scale habitat/biodiversity loss; and, 3) the absence of adequate controls and enforcement of high seas fisheries. It will be supported by a technical secretariat, headed by an Executive Secretary, and hosted by the University of Oxford in England.***

**Les objectifs de cette Commission focaliseront sur le développement de recommandations sur les 3 principales menaces pesant sur les hautes mers : 1°) Surpêche 2°) perte à grande échelle d'habitats et de biodiversité marine et 3°) l'absence de contrôles adéquats et de surveillance des pêcheries en haute mer. Elle sera soutenue par un secrétariat technique, dirigé par un Secrétaire Général, et hébergé par l'Université d'Oxford en Angleterre.**

Si les fondations membres d'OCEANS5 n'étaient pas elles-mêmes aussi liées aux industries de la très haute technologie consommatrices de terres rares (Moore = Intel) et issues des intérêts

<sup>119</sup>Au delà des zones économiques exclusives ZEE actuellement situées à 200 milles nautiques.

<sup>120</sup><http://www.oceans5.org/#!2011-projects/vstc1=global-ocean-commission>

<sup>121</sup><http://www.vardagroup.org>

pétroliers, intérêts qui se déclinent aussi dans le milieu marin, nous ne mettrions pas en avant le fait que seule la pêche est pointée comme usage réellement destructeur. La pêche impacte certainement le milieu, mais elle présente aussi une occupation spatiale et stratégique qui n'est finalement pas anodine. Il suffit pour cela de considérer les nombreux conflits maritimes de ces 6 derniers mois dont les pêcheurs sont les premières victimes et prétextes.

Il est clair pour autant que les zones internationales doivent aussi bénéficier d'une gestion. Pour la pêche, il existe des Organisations Régionales des Pêches. Ceci n'est pas évoqué. Par contre, il est dommage que cette Global Ocean Commission ne s'intéresse pas plus activement aux autres usages pour lesquels il est prioritaire de définir de véritables règles de gestion.

Il est flagrant de constater également que hautes technologies et/ou forages profonds ne semblent pas incompatibles avec une vision conservacionniste, surtout quand celle-ci se projette dans des délais de 20 ou 60 ans. La catastrophe pétrolière du golfe du Mexique a porté un coup temporaire à ce couple d'intérêt mais finalement les groupes pétroliers offshore pourront toujours argumenter sur une meilleure maîtrise technologique. D'ailleurs, si l'opposition actuelle des ONGE aux forages profonds existe réellement, et elles ne peuvent pas faire autrement au regard des opinions publiques, rien n'indique que cette opposition est permanente ni que les industries pétrolières ne sont pas en train d'investir massivement pour améliorer leurs technologies.

Il commence à y avoir une préparation de l'opinion publique, comme sur le site internet de PEW<sup>122</sup> le 27 septembre 2012 qui reprend un article rédigé par **Rebecca W. Rimel<sup>123</sup> et Dale Hall<sup>124</sup>** et présenté sur le site de CNN : « *Alaskan Oil and Wildlife : It's not Either-Or* » - « **Le pétrole d'Alaska et la vie sauvage : ce n'est pas l'un ou l'autre** ».

*Who says we can't strike a balance between energy exploration and wildlife protection? For years, a false either/or argument has stalled progress in Washington on energy development. But now we have a chance to both develop and protect one of our nation's natural treasures. Lying west of the Arctic National Wildlife Refuge, and roughly the size of Indiana, the nearly 23 million-acre National Petroleum Reserve-Alaska supports a stunning diversity and abundance of wildlife considered globally significant by scientists. The region also contains hundreds of millions of barrels of oil. Given today's polarized politics, is it possible to protect these lands while tapping their resources? Emphatically yes. For proof, look no farther than the August 13 announcement by U.S. Interior Secretary Ken Salazar of a strategic plan that provides a responsible and equitable approach to managing the reserve.*

Qui a dit que nous ne pouvons pas trouver un équilibre entre la recherche et l'exploitation énergétique d'une part et la protection de la vie sauvage d'autre part ? Depuis des années, des arguments et des mensonges sont distillés à Washington sur le développement énergétique. Mais maintenant nous avons une chance à la fois de développer et de protéger nos trésors naturels. A l'Ouest de la Réserve Naturelle de Vie Sauvage de l'Arctique, la réserve nationale de pétrole d'Alaska dispose d'une surface de 9 millions d'hectares, de la taille de l'Indiana. C'est un espace stupéfiant d'abondance de la sauvage et reconnu par les scientifiques. Cette région contient également des centaines de millions de barils de pétrole. Malgré le débat politique très polarisé d'aujourd'hui, est-il possible de protéger ces terres et d'exploiter ces ressources ? Oui, sans aucun doute. Et pour preuve, il suffit de regarder l'annonce du 13 août dernier du ministre de l'intérieur, Ken Salazar, d'un plan stratégique qui fournit une approche responsable et équitable de la gestion de cette réserve.



Rebecca W. Rimel – présidente et directrice de PEW Charitable trust



Dale Hall – Directeur de la direction des pêches et de la faune sauvage

<sup>122</sup>[http://www.pewtrusts.org/news\\_room\\_detail.aspx?id=85899420156&WT.rss\\_ev=f&WT.rss\\_f=The+Pew+Charitable+Trusts+-+Newsroom&WT.rss\\_a=Alaskan+Oil+and+Wildlife%3A+It%27s+not+Either-Or&WT.z\\_contenttype=OpinionEditorial](http://www.pewtrusts.org/news_room_detail.aspx?id=85899420156&WT.rss_ev=f&WT.rss_f=The+Pew+Charitable+Trusts+-+Newsroom&WT.rss_a=Alaskan+Oil+and+Wildlife%3A+It%27s+not+Either-Or&WT.z_contenttype=OpinionEditorial)

<sup>123</sup>[http://www.pewtrusts.org/about\\_us\\_board\\_staff.aspx?drill=Rebecca%20W.%20Rimel](http://www.pewtrusts.org/about_us_board_staff.aspx?drill=Rebecca%20W.%20Rimel) President and Chief executive Officer of the PEW Charitable Trusts. – Présidente et directrice de PEW

<sup>124</sup><http://www.fws.gov/offices/H.DaleHall.htm> director since 2005 of the US. Fish and Wildlife Service and mandated by President Georges W. Bush – Directeur de la direction pêche et vie sauvage de l'administration américaine, nommé par le Président Georges W. Bush.

Rappelons aussi que PEW a constitué un mouvement pour engager le Sénat américain à ratifier la convention internationale du droit de la mer, avec le soutien de tous les industriels américains du pétrole off-shore, notamment pour récupérer une bonne partie du plateau continental de l'Alaska (cf dans ce rapport le chapitre 4). Quitte à égratigner au passage le voisin canadien ou mettre sous contrôle conservateur les industries canadiennes<sup>125</sup> (voir à ce sujet les positions de TIDES Canada).

Quant à la position de certains groupes agro-alimentaires et de distribution, que dire de l'engagement de Wall Mart sur les écolabels ? Une manière de sécuriser durablement un accès à de la matière première durable, compatible avec une exploitation durable et les attentes de la société civile ? Une anticipation sur des critiques de la société civile ? du rattrapage écologique ou greenwashing ?

### Et en Europe ?

il existe un projet de politique « affaires maritimes » de la Commission : **celle de la stratégie pour une croissance bleue**<sup>126</sup>. Ce projet établit un programme de promotion et de soutiens aux activités marines qui ignore la pêche pour privilégier la protection de l'environnement, le tourisme, la valorisation des ressources minérales des fonds marins, les énergies marines renouvelables, les industries off-shores etc. Ce volet de l'économie maritime est soutenu par des promesses d'emploi et de revenus majeurs. Cette stratégie les présente comme de nouveaux fronts pionniers sur un nouvel eldorado marin.

Les intérêts pétroliers et gaziers off-shore viennent de connaître de nouveaux rebondissements. Nous voyions le seul espace de la mer du Nord comme dédié à l'exploitation des ressources énergétiques. L'annonce en 25 juillet 2012 d'une découverte pétrolière majeure en mer Celtique<sup>127</sup> (Sud Irlande) nous rappelle qu'il existe aussi du pétrole et du gaz sur d'autres zones.

***Ireland offshore oilfield has over 1bn barrels, says drilling company***

***Providence Resources announce Barryroe field off County Cork could produce 1.6bn barrels and be as important as North Sea***

***Le champ pétrolier off-shore dispose d'une réserve d'un milliard de barils annonce une société de forage.***

***Providence Resources annonce que le champ pétrolier de Barryroe peut produire 1,6 milliards de barils et pourrait être aussi important qu'en mer du Nord.***

Nous pouvons aussi faire le lien avec les prospections pétrolières et gazières au large de la France, dans le golfe de Gascogne<sup>128</sup>. Et des terres rares dans le Pacifique<sup>129</sup> (à mettre en relation avec la création de vastes aires marines incluant les eaux de la Polynésie française ?). Les ressources pétrolières sont exploitées dans le monde entier par des intérêts français, anglais, canadiens, norvégiens, féroïsiens, américains etc. On apprend ainsi que les prospections dans le golfe de Gascogne ont été confiées au groupe canadien Vermillon, qui avait racheté en 2006 les actifs français de l'américain EXXON.

Parlons aussi des énergies marines renouvelables, notamment dans la mer du Nord. Les enjeux sont majeurs en matière d'emprise spatiale. Le schéma ci-dessous représente la superposition des usages, pêche non compris.

<sup>125</sup>[http://www.nytimes.com/2012/02/14/science/earth/after-disclosure-of-sierra-clubs-gifts-from-gas-driller-a-roiling-debate.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2012/02/14/science/earth/after-disclosure-of-sierra-clubs-gifts-from-gas-driller-a-roiling-debate.html?_r=0)

<sup>126</sup> [http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/policy/blue\\_growth/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/policy/blue_growth/index_fr.htm)

<sup>127</sup> [http://www.guardian.co.uk/business/2012/jul/25/ireland-oil-field-over-1bn-barrels?CMP=twf\\_fd](http://www.guardian.co.uk/business/2012/jul/25/ireland-oil-field-over-1bn-barrels?CMP=twf_fd)

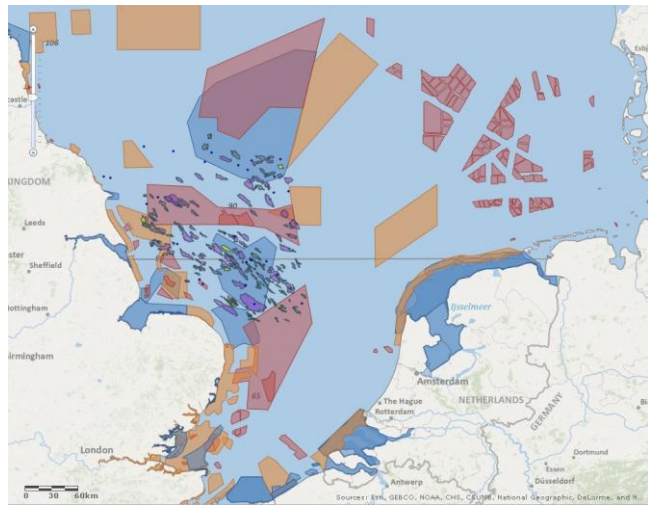
<sup>128</sup> <http://www.ladepeche.fr/article/2007/01/05/381124-lacanau-on-va-chercher-du-petrole-dans-le-golfe-de-gascogne.html> 05 janvier 2011

<sup>129</sup> <http://www.20minutes.fr/sciences/752177-avenir-terres-rares-peut-etre-fond-ocean-selon-etude> 5 juillet 2011.



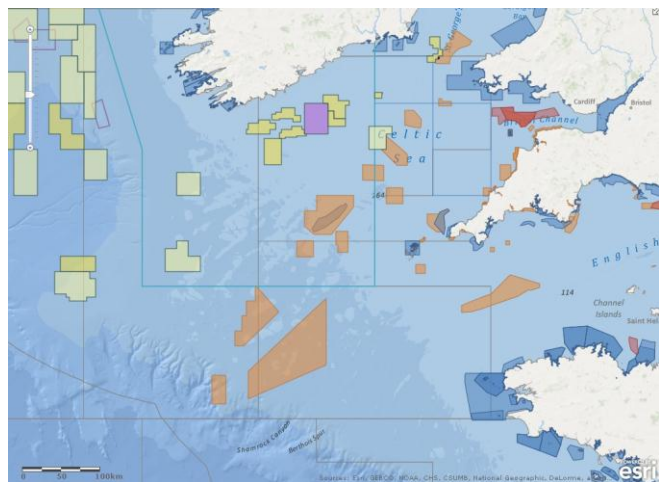
Cette carte à l'échelle de la mer du Nord présente un équivalent en mer Celtique, et très probablement demain dans le golfe de Gascogne.

ROUGE : énergies marines renouvelables, existantes et proposées.  
BLEU : zones de protection au regard de l'environnement marin  
ORANGE : zones d'extension proposées pour la protection de l'environnement marin.  
VIOLET : champs pétroliers offshore



Sources : couches d'information publiques des différentes administrations nationales assemblées dans une carte en accès libre par Yan Giron<sup>130</sup>. Cartes de la mer du Nord et de la mer Celtique à l'exception des activités de la pêche

légende identique avec ajout des zones de prospections pétrolières et gazières (jaunes) et le champ de Barryroe (en violet) dont la concession est déjà attribuée



Ces zones sont majeures pour l'activité de pêche, notamment celle pratiquant le chalut de fond. La pêche est perçue comme un acteur compliqué. Le pêcheur n'est pas propriétaire des espaces maritimes bien entendu. Il doit les partager cela va de soi. Mais le dialogue doit aussi tenir compte de ses besoins, dans le cadre d'un partage des espaces transparent.

<sup>130</sup><http://www.arcgis.com/home/webmap/viewer.html?webmap=8017c6af8ab545a89cf8739aa271fa97>



## 5. Annexes

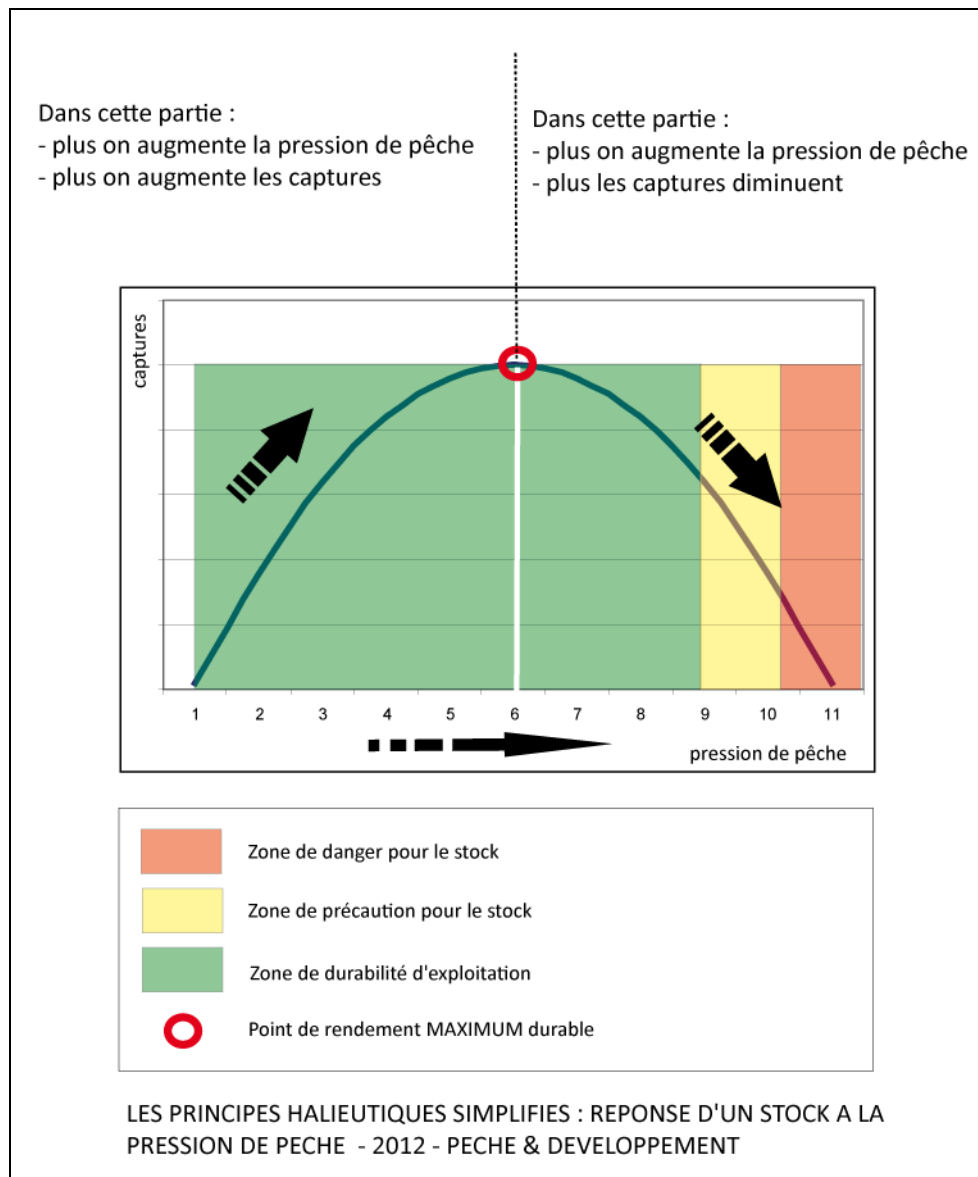
### 5.1. Synthèse des principes de gestion des pêches (stocks halieutiques)

#### Comment réagit un stock de poisson à la pression de pêche ?

Il existe deux critères qui permettent de mesurer l'état d'un stock : celui de la pression de pêche et celui de la biomasse féconde. Pour des raisons de pédagogie, nous ne présenterons que l'approche par la pression de pêche.

Un stock halieutique est une combinaison de deux paramètres : une espèce répartie sur une aire géographique. Pour une même espèce on peut avoir plusieurs stocks. Chaque stock a ses particularités propres.

Pour une activité de pêche donnée (appelée pression de pêche), le stock se met à l'équilibre sur un niveau de production donné. La réponse de ce stock suit une courbe en cloche. En dessous du maximum biologique, plus on augmente la pression de pêche, plus cela permet d'augmenter les captures une fois revenu à l'équilibre. Au dessus du maximum biologique, plus on augmente la pression de pêche, moins les captures sont importantes.



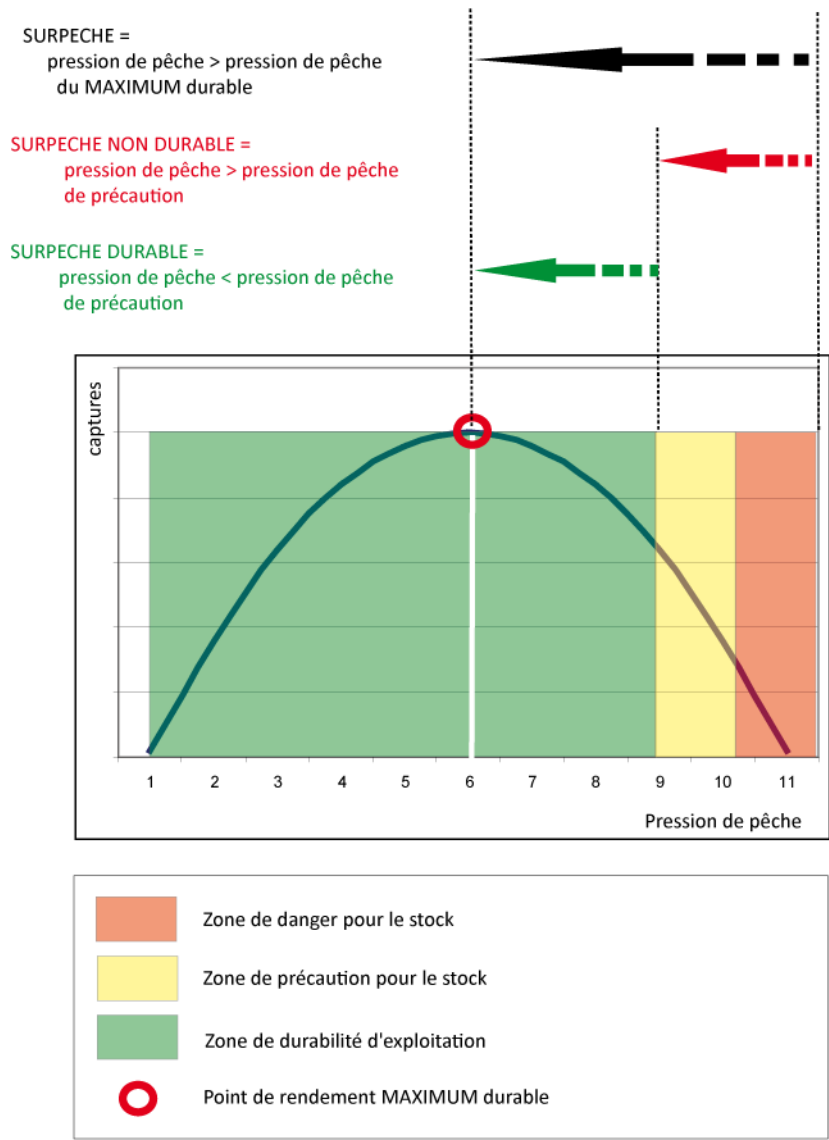
Il existe un stade au-delà duquel la pression de pêche met en péril le renouvellement du stock. Pour ne pas atteindre ce stade, il est défini un seuil de précaution qu'il ne faut pas atteindre. **En dessous de la pression de pêche correspondant à ce seuil de précaution, on est en pêche durable.** Le **maximum de production biologique** est en zone de pêche durable. **Il est appelé rendement MAXIMUM durable [RMD].**

### Surpêche, attention à ce terme

Le terme de **surpêche** est issu de la gestion des pêches (dites sciences halieutiques). Il désigne la situation où on dépasse la pression de pêche du RMD. Il n'a pas la connotation péjorative du langage quotidien.

Tant que la surpêche n'entre pas dans la zone de précaution, on est en pêche durable. Tout ce qui est positionné dans la zone verte du schéma précédent est de la pêche durable au sens halieutique du terme. Entre le RMD et la zone de précaution, on est techniquement en surpêche mais toujours en pêche durable.

Ce terme de surpêche est donc ambigu. Un non spécialiste qui ne connaîtrait pas le diagramme précédent pourrait croire que la surpêche est un synonyme de pêche non durable. Ce n'est pas le cas. D'autres ont pu mettre à profit cette proximité intuitive de sens pour jouer sur les mots. Ils peuvent même avoir modifié le contenu de ce terme des sciences des pêches, et s'appuyer sur l'utilisation du terme surpêche par les techniciens de la gestion des pêches pour pointer un état de pêche non durable. Pour des raisons de lobbying évidentes, de nombreuses ONGE et fondations font le lien plus ou moins explicite entre surpêche et pêche non durable. Dans ce cas on pourrait presque parler de « **surpêche médiatique** ».



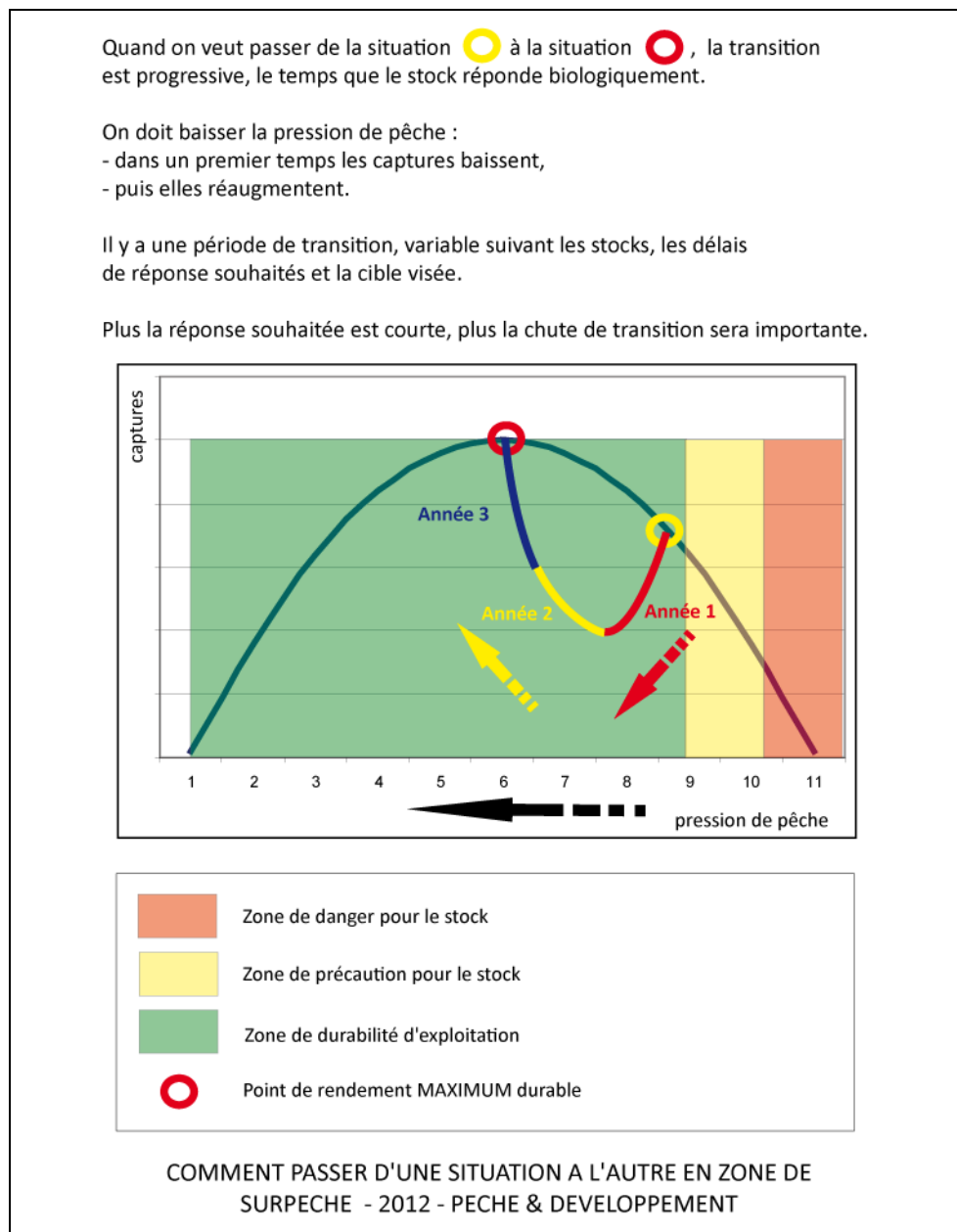
LES DIFFERENTS TYPES DE SURPECHE PAR RAPPORT A LA PRESSION DE PECHE - 2012 - PECHE & DEVELOPPEMENT

### La vitesse de reconstitution d'un stock a un impact à court terme et une phase de transition

Le troisième diagramme présenté ci-dessous illustre la question de comment on passe d'une situation à l'autre. Il faut garder à l'esprit que le schéma de réponse biologique d'un stock à la pression de pêche est présenté à l'équilibre. Il y a toujours une phase de transition pour passer d'un équilibre à l'autre. Celle-ci est liée au temps nécessaire aux jeunes poissons de grandir, de devenir mature et de donner le potentiel de production qu'ils représentent.

Si par exemple on se situe en zone de surpêche et que l'on souhaite revenir au RMD, il va falloir diminuer la pression de pêche. Les premières années, on observe une chute des captures : on pêche moins et le potentiel biologique n'est pas encore reconstitué. Progressivement les captures reprennent au cours des années suivantes.

Plus on souhaite atteindre rapidement le nouvel équilibre, plus on doit diminuer fortement et rapidement la pression de pêche. Et plus la période de transition se fera avec une baisse forte des captures et sera impactante pour le secteur professionnel.



La diminution de la pression de pêche peut être atteinte en jouant sur plusieurs paramètres :

- ▶ la taille du secteur de production (on va sortir des navires de l'exploitation – sorties de flotte) ;
- ▶ le nombre de licences de pêche
- ▶ le potentiel de capture annuel donné aux navires de pêche : le total alloué de captures [TAC] qui se décline ensuite en quotas de pêche. Le niveau du TAC est fixé en Europe par une décision politique sur avis scientifiques (qui ne reste qu'un avis), et pour les stocks gérés par l'Europe.

On comprend aisément que la question de la réduction de la pression de pêche a un impact à court terme sur les entreprises de pêche en activité. Elles doivent consentir à une réduction à court terme de leurs bénéfices pour y gagner à moyen terme. Suivant les situations, on demande aussi à des entreprises d'arrêter définitivement leur activité.

Toute la difficulté réside donc dans deux points :

- ▶ est-ce que les entreprises existantes peuvent supporter une diminution temporaire de leurs revenus compte-tenu de leurs situations financières ?
- ▶ Est-ce que des entreprises qui peuvent être amenées à disparaître peuvent faire le choix délibéré de diminuer leurs captures. C'est notamment pour cela que les subventions ont existé pour faciliter la casse des navires.

Si on fragmente la réduction de la pression de pêche sur plusieurs années, l'impact est moins fort sur les entreprises et leurs marchés que si on le fait sur un nombre plus court d'année car la baisse de captures est moins forte.

Si on met une pression forte pour réaliser cette transition dans un délai très court, cela va créer temporairement des difficultés pour les armements existants. Il s'agirait alors d'une suramplification de problèmes de pêcheries et pourrait provoquer la fin d'activité de navires qui auraient pu dépasser la phase de transition dans un autre contexte.

**Ceci permet une lecture différente des négociations en cours sur la vitesse de retour au RMD.** Les ONGE, les fondations et la Commission mettent une pression forte pour que ce retour soit rapide (2015). Les Etats disposant d'une économie des pêches importante veulent étaler ce retour sur une période plus longue.

Dès lors que l'exploitation des stocks n'est plus dans la zone de danger ou de précaution, que la pêche est dans l'état de durabilité, l'impact de la vitesse de reconstitution sur la durabilité de l'exploitation est halieutiquement faible à moyen terme. C'est simplement un choix politique.

### La difficulté des pêcheries multi-spécifiques

Le schéma de réponse biologique à la pression de pêche est valable à l'échelle d'un stock. Il existe des pêcheries pour lesquelles on a une seule pression de pêche qui ne cible qu'un seul stock. On parle en ce cas de pêcheries mono-spécifiques.

Mais la majorité des pêcheries européennes sont multi-spécifiques. Une même pression de pêche va donc exploiter des stocks différents, avec des profils de courbes différents, et des RMD obtenus pour des pressions de pêche différentes.

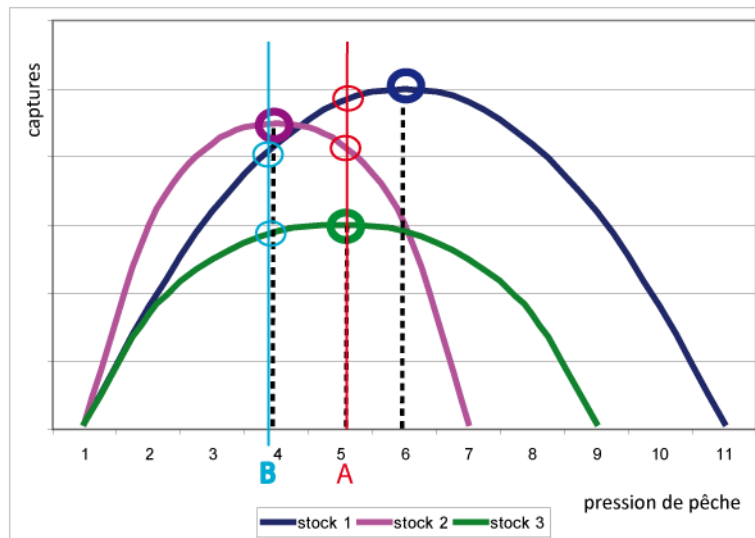
Dans cette situation, un RMD simultanément pour tous les stocks et pour une même pression de pêche est techniquement impossible. La seule possibilité est de transformer l'objectif en le formulant ainsi : « tous les stocks ne sont plus en surpêche », au lieu de « tous les stocks sont au RMD ». Ce qui n'est pas la même chose. Cela conduit alors à choisir la pression de pêche correspondant au RMD le plus contraignant. Ce qui est une vision extrême si le choix d'autres niveaux de pression de pêche ne conduit pas à une situation de danger pour les autres stocks.

Dans le cas d'une pêcherie multispécifique, une même pression de pêche s'exerce simultanément sur différents stocks.

Chaque stock a son propre rendement Maximum durable RMD.

Une pression de pêche (A) permettant le RMD du stock 3 produira une surpêche du stock 2 et une sous exploitation du stock 1.

Être simultanément au RMD pour tous les stocks est impossible. Un RMD global suppose de choisir la pression de pêche du plus petit RMD et crée une sous-exploitation des autres stocks (B)



- Point de rendement MAXIMUM durable stock 1
- Point de rendement MAXIMUM durable stock 2
- Point de rendement MAXIMUM durable stock 3

COMPLEXITE D'UNE PECHERIE MULTISPECIFIQUE ET D'UN RMD GLOBAL  
2012 - PECHE & DEVELOPPEMENT

## De la pêche durable au RMD

Sur la dernière décennie, des stocks halieutiques européens de l'Atlantique et de la mer du Nord sont progressivement sortis de la zone de précaution pour revenir dans la zone de pêche durable. Une majorité d'entre eux est aujourd'hui entre le RMD et la zone de précaution, donc techniquement encore en surpêche et également en pêche durable.

En septembre 2002 s'est tenu le World Summit on Sustainable Development –Sommet mondial du développement durable à Johannesburg. A cette occasion, des Etats, dont l'Europe, ont pris l'engagement de gérer leurs stocks halieutiques au RMD. Ce qui revient donc à faire le choix du RMD global, dont on a vu précédemment la difficulté que cela représente dans une pêcherie multi-spécifique. Nous allons enquêter plus précisément pour décoder les mécanismes de lobbying qui ont conduit à cet objectif global.

Suite à l'engagement sur ce sommet international, la Commission européenne a changé son objectif de gestion. On est passé de l'objectif de la pêche durable (pour une pression de pêche inférieure à celle de précaution) à celui du RMD.

Les avis scientifiques ont donc aussi évolué pour rentrer dans le schéma du retour au RMD, pour les espèces bien connues.

Une des conséquences techniques a été de changer les indicateurs publics sur l'état des stocks et de masquer les progrès de reconstitution de la ressource. Au regard de la pêche durable, des stocks avaient atteint leur objectif, mais pas au regard du nouvel objectif plus contraignant du RMD global. Cet élément est nécessaire pour nuancer les propos alarmistes sur l'état des stocks, et pour mieux comprendre les contre-argumentaires des secteurs des pêches européens.

Toujours en matière de compréhension des mécanismes, l'état de l'exploitation de la ressource est donné publiquement comme une photographie : il est au RMD ou il n'y est pas. **Ce qui n'encourage pas la compréhension du grand public comme des secteurs professionnels. Cela masque les stocks qui sont dans le schéma du retour au RMD mais dont les mesures de diminution de la pression de pêche sont étalées sur 5 ans.**

## La gouvernance de la gestion des pêches

Il ne faut pas confondre les outils de gestion, que sont par exemple les quotas, et le mode de gestion. Le mode de gestion est la manière dont on prend les décisions de gestion : par exemple un mode de gestion très centralisé, un mode de gestion partiellement décentralisé, consultatif ou en cogestion, etc. Cette question est absolument essentielle car **elle pose la question de la gouvernance.**

Deux écoles s'affrontent aujourd'hui au-delà de la simple réforme des pêches. Elles s'appuient toutes les deux sur un même constat : si les pêcheries ne sont pas gérées, les stratégies individuelles visent à maximiser le profit individuel et conduisent inexorablement à la zone rouge de la gestion des stocks. Ces deux écoles diffèrent par les solutions qu'elles souhaitent promouvoir.

La première école s'appuie sur les travaux d'Hardin en 1968. Elle s'appelle la **Tragédie des Communs** (les communs désignent ici les ressources naturelles exploitées collectivement). Hardin pose le problème des risques d'extinction des ressources naturelles. Ces travaux ont également été repris par certaines ONGE et les fondations étasuniennes qui les soutiennent. Les développements ultérieurs de ces travaux constataient l'incapacité des acteurs du monde de la pêche à s'entendre collectivement. Ils soulignaient aussi l'incapacité des Etats à assurer une bonne gouvernance. Pour ces raisons, et pour les coûts publics que cela génère selon eux, il n'existe qu'un seul régulateur possible des pêches : la « main invisible du marché ».

Il s'agit aussi d'une vision d'économie politique, dans laquelle un Etat ne doit pas brider l'initiative privé. Il suffirait donc pour un Etat, de donner un cadre marchand via des droits de pêche individuels marchands, et de lui appliquer ensuite des techniques de gestion des marchés financiers. L'Etat n'aurait plus qu'à assurer la définition du potentiel total capturable et à assurer le contrôle en mer.

A l'opposé de cette vision, Elinor Ostrom, également étasunienne, a défendu la **Stratégie des Communs**. Cette vision stipule que des collaborations entre les acteurs sont possibles, sous réserve de certains critères. Dans le cas de la gestion des pêches, il s'agit d'une forme de cogestion à la bonne échelle, dans laquelle les acteurs initialement présents s'impliquent et ont un intérêt à développer ensemble des mesures qui mènent à la gestion durable. Le rôle de l'Etat y est défini, notamment en tant que garant de la bonne application des mesures codécidées.

**Si ces points peuvent sembler techniques au lecteur, ils sont importants car les travaux de la première école servent de justification à une privatisation à grande échelle des ressources naturelles communes.**

## C'est quoi concrètement la privatisation de la ressource voire des espaces maritimes ?

La privatisation de la ressource consiste à privatiser le droit de pêche et à offrir la possibilité de l'intégrer dans son capital de société. Ce type de droits de pêche est appelé quota Individuel transmissible (marchand) - QIT. Aujourd'hui, il existe des formes de quotas individuels, mais ils ne sont pas obligatoirement marchands. En Europe, certains pays (Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Espagne, Suède) ont déjà procédé à la privatisation nationale de certains droits de pêche et pour certaines flottilles et pêcheries.

Mais la privatisation des droits de pêche n'est pas systématique en Europe. C'est pourtant la proposition de réforme de la Commission pour tous les chalutiers et les dragueurs (dits arts traïnants), quelle que soit leur taille. Et aussi pour les engins non tractés (dits arts dormants), pour une taille supérieure à 12 m. Les propositions de la Commission de Juillet 2011 prévoyaient également la possibilité de les louer, voire de les vendre entre Etats membres.

Ce mécanisme de quotas individuels transmissibles est très critiqué dans le monde car il a pu conduire à de fortes dérives en matière de concentration des droits de pêche et de déstructuration des communautés de pêcheurs. Il est très efficace pour réduire brutalement la taille d'un secteur des pêches et concentrer ces droits entre les mains de puissants consortiums. Lorsque les droits sont louables, ils conduisent à une extrême spéculation et augmentent fortement les rejets en mers. C'est notamment le cas au Royaume-Uni. Ce qui explique aussi l'interdiction annoncée des rejets [pour les espèces soumises à quotas]. Sans cet instrument réglementaire couplé à d'autres outils<sup>131</sup>, il est très difficile de mettre en œuvre efficacement une privatisation de la ressource sur des pêcheries multispécifiques et polyvalentes.

Ces droits et ces théories sont issus des outils économiques libéraux que l'on dit « basés sur les marchés financiers ». Ils sont de plus en plus développés dans le monde, notamment sur des ressources naturelles collectives telles que l'eau.

Paradoxalement, un autre aspect de la privatisation concerne la création de réserves intégrales (sans pêche), particulièrement dans les pays du Sud. Les fondations américaines financent les ONGE pour créer des réserves intégrales. Elles développent des analyses pour montrer que ces réserves ont un impact positif sur la biodiversité, ce qui est indéniable. Mais elles s'efforcent aussi de persuader l'opinion que c'est un excellent moyen de gestion de pêches. Ceci est également possible, en particulier lorsque les pêcheurs sont associés à leur mise en place et à leur gestion, mais c'est loin d'être le cas partout. Très souvent les communautés ne sont pas associées à leur mise en œuvre, les pêcheurs se trouvent exclus de leurs zones de pêche, les bénéfices attendus des activités alternatives, comme le tourisme, profitent à d'autres que les pêcheurs ou à un groupe très restreint de pêcheurs. D'une manière générale, l'accroissement de la pression de pêche à l'extérieur de la réserve annule les effets positifs sur les ressources. Un exemple récent est donné par l'ONG KIARA en Indonésie qui dénonce le prix donné au président d'Indonésie par le WWF, le World Research Institute et The Nature Conservancy pour son soutien à l'Initiative du Triangle de Corail. Selon Riza Damanik<sup>132</sup>, de KIARA : « les initiatives de conservation ont restreint les possibilités de pêche pour les pêcheurs de la zone, alors que c'était leur source de revenu, et elles ont entraîné une croissance de 230% des importations de poisson pour la consommation intérieure ». De nombreuses réserves entraînent une quasi appropriation des territoires concernés par de puissantes ONGE qui s'assurent ainsi de confortables ressources financières de la part des fondations et du public, tandis que les communautés locales sont exclues et mises sous tutelle.

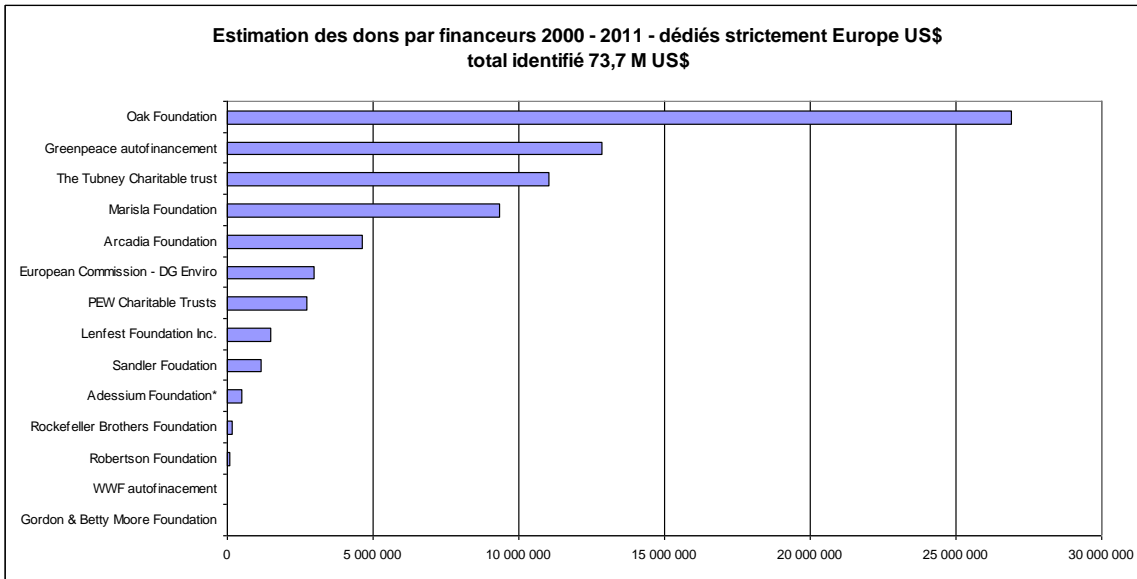
---

<sup>131</sup>Les quotas de captures, les fermetures de zones en temps réels, les surveillances par circuit vidéos internes, etc.

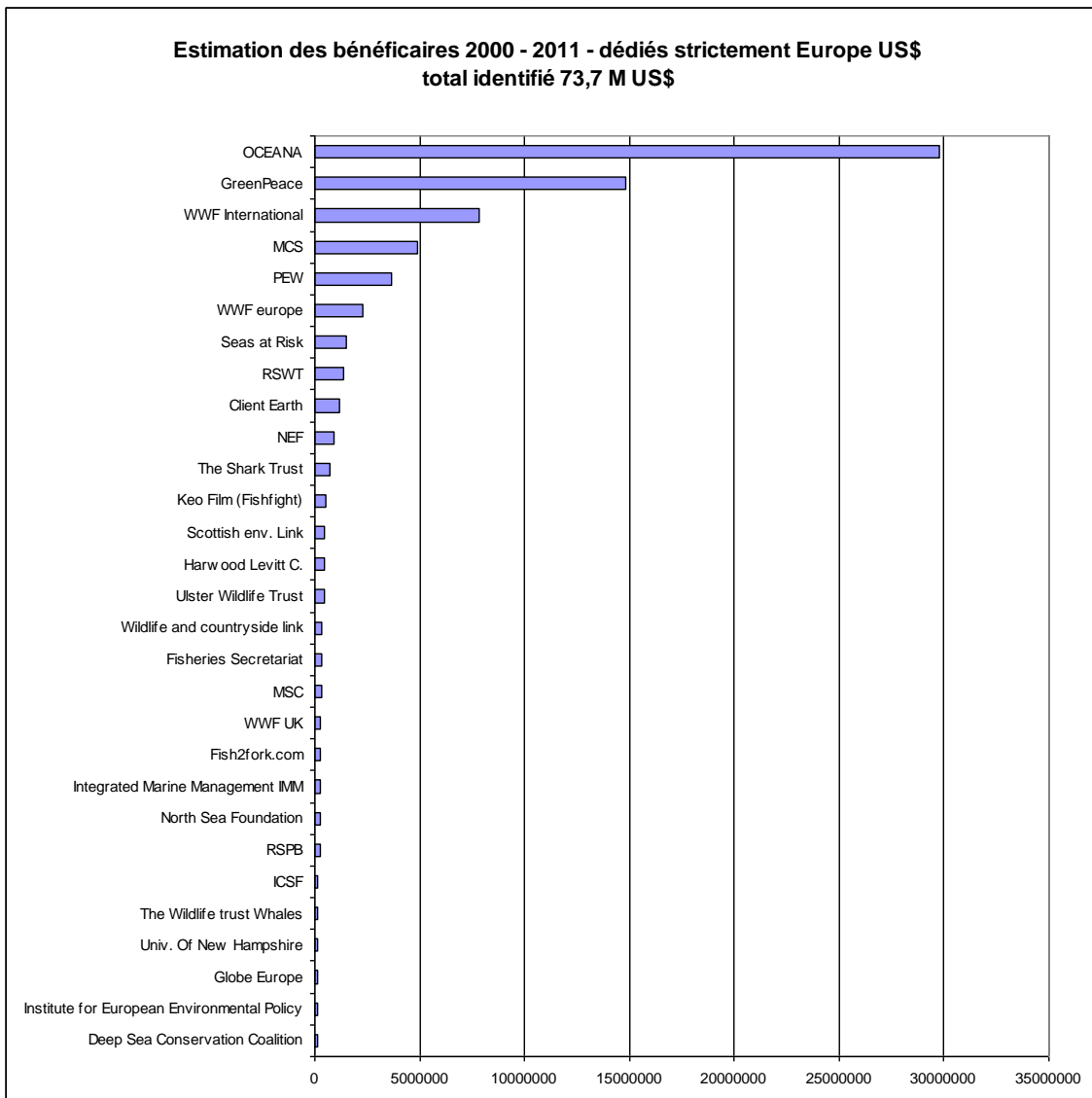
<sup>132</sup>Jakarta Post, 3 octobre 2012



## 5.2. Financements strictement dédiés sur l'Europe



Sources : bases de données publiques des fondations, IRS F990

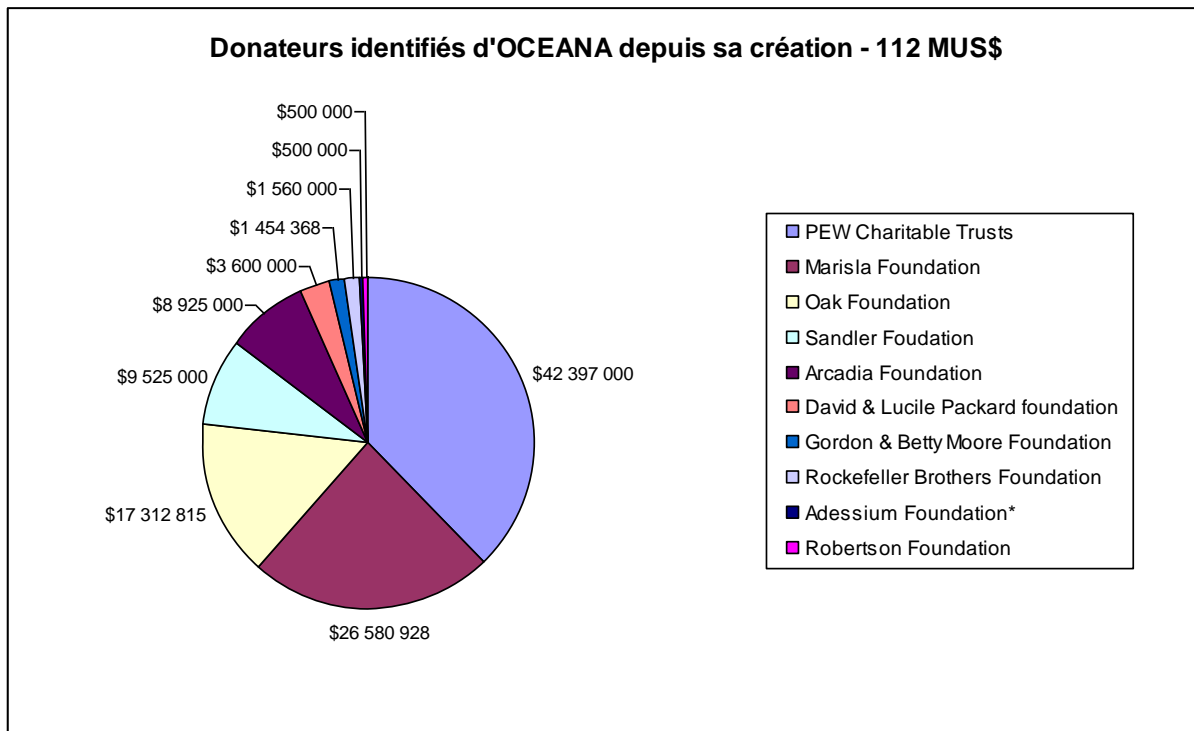


### Le cas particulier d'OCEANA et le lien à PEW

L'ONGE Oceana est l'un des principaux bénéficiaires de ces fonds. Le diagramme présenté ci-après rappelle quelle est la dépendance historique et financière à ses créateurs. Nous estimons que depuis sa création, Oceana a reçu au moins 150 M US\$. Nous en retraçons aujourd'hui environ 120 M US\$, soit un taux d'identification de 80% seulement.

Oceana dispose de plusieurs antennes Europe, mais dont la comptabilité est incluse avec celles de ses autres bureaux. Elle a reçu une partie importante de ses financements avec l'intitulé « soutiens aux coûts de fonctionnement » (« core support »). Ces financements versés aux USA permettaient aussi de financer des actions Europe qui ont commencé dès novembre 2003 en Espagne, et se sont poursuivies notamment avec la création d'une antenne à Bruxelles en 2005. Oceana a aussi reçu un financement pour établir une antenne en France. Les formulaires de défiscalisation américains fournissent ensuite une information globalisée par zones géographiques. Ces éléments nous ont permis d'assurer une ventilation de ces frais généraux, estimés sur la période 2003 – 2011 à environ 30 M US\$ sur l'Europe.

Le premier financeur identifié d'Oceana est la fondation PEW, qui a été son initiatrice et sa fondatrice. Oceana est un pur produit de la stratégie interne de PEW définie par Joshua S. Reicher<sup>133</sup>. La création d'Oceana a été coordonnée dès la fin des années 90 conjointement avec d'autres fondations : Marisla, Sandler, Oak, Arcadia, Packard, Moore, Rockefeller Brother, Robertson, et depuis 2011 la puissante fondation néerlandaise Adessium. La stratégie définie par J.S. Reichert consistait à combiner des actions de fondations, d'ONGE, des soutiens à la recherche et des groupes de réflexion. Il a ainsi fondé Oceana, mais aussi Seaweb. Parfois discrète, OCEANA réapparaît toujours au moment des prises de décision institutionnelles les plus importantes, au moment du maximum de couverture médiatique.



**Sources : bases de données publiques des fondations, IRS F990**

\*pour Adessium, le soutien est une estimation minimum à 500 000 US\$ en 2011.

Rappelons que la fondation PEW charitable trusts, qui regroupe indirectement 7 fondations familiales, est issue de la famille pétrolière PEW. Ce trust concentre les financements de fondations issues du partage de l'héritage familial. L'ensemble des 8 fondations regroupe presque 5 milliards US\$ de capitaux propres. Des dons complémentaires à la fondation lui permettent de présenter une capacité de dons annuels de 120 M US\$. PEW regroupe un nombre très varié d'activités : dons caritatifs à la santé, à l'éducation, actions dans le secteur de la démocratie, du journalisme, mais aussi centre de recherche/« think-tank » - le 3<sup>ème</sup> plus influent des USA selon leur site internet - et enfin ses actions sur l'environnement marin qu'elle finance ou qu'elle réalise directement par sa branche ONGE – PEW Environment Group. PEW est très impliqué dans la vie politique américaine.

Sur les questions marines, nous pensons que PEW est au centre du réseau conservationniste, notamment sur les aspects de changement des opinions publiques et d'influence des centres de décision. Nous voyons notamment le rôle joué par Jane Lubchenco et la PEW Ocean Commission dans le chapitre 3.1. PEW ne fait pas non plus mystère

<sup>133</sup>[http://www.pewtrusts.org/experts\\_profile.aspx?id=56644](http://www.pewtrusts.org/experts_profile.aspx?id=56644)

de ses liens avec le pouvoir politique, Républicain ou Démocrate, ni de son engagement militant sur la défense des intérêts américains et de leur extension. Nous pensons que PEW entretient encore des liens étroits avec le secteur pétrolier, notamment off-shore, si on se réfère à la démarche de ratification de la convention internationale sur le droit de la mer.

Ainsi, même si PEW Charitable trusts n'est pas le financeur principal direct des actions Europe d'Oceana et des autres ONGE, sur les sommes identifiées, la dépendance d'Oceana à PEW est probablement majeure.

Rappelons aussi que la part de PEW en autofinancement sur ses actions Europe est inconnue. Ses actions sont chapeautées par son *European Marine Programme*<sup>134</sup>, programme qui inclut le soutien à OCEAN 2012, le soutien à l'alliance pour les requins (Shark Alliance) et l'action qui dénonce toutes les subventions européennes, Fishsubsidy.org. PEW participerait aussi au financement de la *Deep Sea Conservation Coalition* via son programme spécifique « protecting the deep sea »<sup>135</sup>. Cette dernière coalition intervient aussi indirectement sur la question de la pêche au chalut européenne, en eaux profondes mais aussi sur les actions hauturières<sup>136</sup>.

Rappelons enfin que les créateurs d'OCEANA font tous partie de son directoire. Des personnalités célèbres ont aussi été ajoutées à ce directoire, telles que Daniel Pauly du centre de recherche des pêches de l'Université de Colombie Britannique, qui a reçu 15 M US\$ de PEW au titre du projet *Sea around Us*.

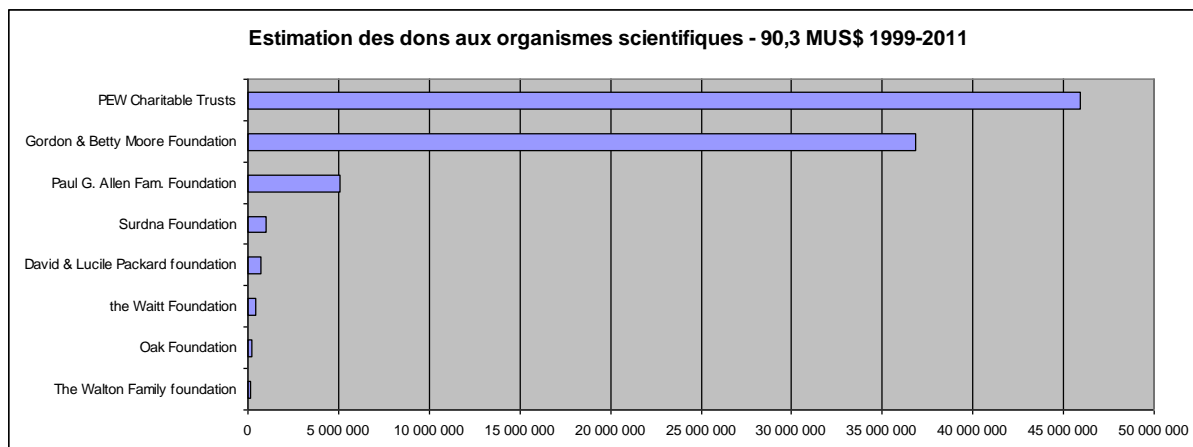
---

<sup>134</sup><http://www.pewenvironment.org/campaigns/european-marine-programme/id/8589942422/>

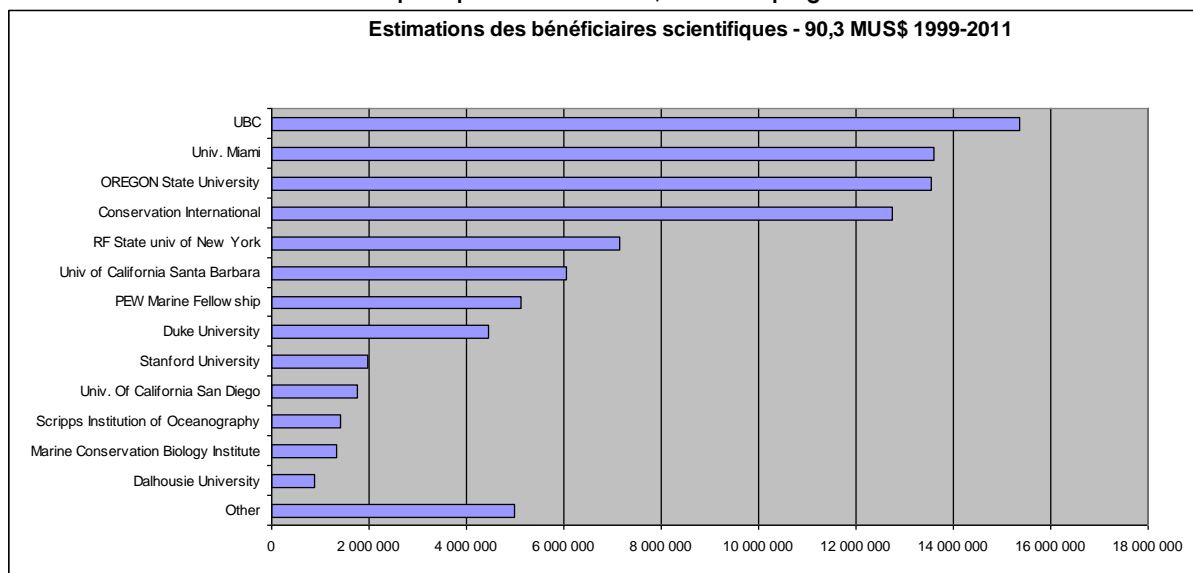
<sup>135</sup><http://www.pewenvironment.org/campaigns/protecting-the-deep-sea/id/8589940401>

<sup>136</sup>Le débat porte sur la profondeur à partir de laquelle on doit considérer que les eaux sont profondes.

### 5.3. Financements dédiés à la recherche halieutique



Sources : bases de données publiques des fondations, IRS F990 – programme COMPASS non inclus



PEW et MOORE sont des financeurs majeurs de ces organismes scientifiques. L'UBC (University of British Columbia Fisheries center – Daniel PAULY) est le premier bénéficiaire de ces fonds dans le cadre du programme Sea Around Us, financé presque intégralement par PEW.

Les financements par institutions sont de fait associés à des programmes pouvant regrouper plusieurs centres de recherche et universités :

- ▶ **Sea around Us**<sup>137</sup>: University of British Columbia – Fisheries center
- ▶ **Institute for Conservation Ocean Science**<sup>138</sup> : Univ. of Miami ; Research Foundation of State University of New York [Stony Brook University of Marine And Atmospheric Sciences]
- ▶ **Sustainable Fisheries Group**<sup>139</sup> : Bren school enviro. Univ. of California Santa Barbara avec l'aide de California Environmental Associates
- ▶ **PISCO**<sup>140</sup> (Partnership for Interdisciplinary Studies of Coastal Oceans) : Oregon State University ; Stanford University's Hopkins Marine Station ; univ. of California (UC) Santa Cruz, UC San Diego, UC Santa Barbara
- ▶ **Global**<sup>141</sup> (Global Bycatch Assessment of Long Lived Species) : Duke University

Ces centres conduisent souvent des recherches à portée mondiale, avec pour la plupart une forte composante surpêche et impact de la pêche sur les écosystèmes marins.

Deux autres programmes ont un impact très important pour la diffusion des résultats de la recherche : Le Lenfest Marine programme (cf. PEW et la recherche) et le programme Communications Partnership for Science and the Sea [COMPASS] porté par l'ONGE Seaweb.

<sup>137</sup><http://www.seaaroundus.org/>

<sup>138</sup><http://www.oceanconservationscience.org/>

<sup>139</sup><http://sfg.msi.ucsb.edu/>

<sup>140</sup><http://www.piscoweb.org/>

<sup>141</sup><http://bycatch.nicholas.duke.edu/>

## COMPASS

COMPASS<sup>142</sup> est l'un des 4 programmes portés par Seaweb. En 2002, il est déjà mentionné comme un des programmes d'intervention de l'ONGE. Le site internet de COMPASS mentionne sa création en 1999. Seaweb a été créé en 1996 et a pris le statut organisation à but non lucratif en 1999. Nous ne pouvons actuellement retracer finement ses financements spécifiques que de 2005 à 2010, et un financement en 1998. Ceux-ci se montent à presque 7,4 M US\$ (ces financements ne sont pas inclus dans les diagrammes précédents) :

- 710 262 US\$ de la fondation MOORE en 2008
- 740 000 US\$ de la fondation MARISLA de 2005 à 2010
- 4 484 888 US\$ de la fondation PACKARD de 2005 à 2010.
- 1 453 000 US\$ de la fondation PEW en 1998, via le Natural Resources Defense Council

COMPASS est présenté comme suit dans le formulaire F990 de 2002 de l'ONGE :

***Stimulates interdisciplinary, conservation oriented work among marine scientists, in order to make scientific concepts more accessible to policy and management strategists and to enhance communication between the professional fields of marine science and conservation policy.***

**Le programme stimule les travaux interdisciplinaires parmi les scientifiques marins, dédiés à la conservation, dans le but de rendre les concepts scientifiques accessibles à ceux qui produisent les stratégies en matière de politique et de gestion. Son objectif est aussi d'améliorer la communication entre les domaines professionnels de la science marine et de la politique de conservation.**

En clair, il s'agit des bases de la science-based lobbying (cf. également le sous-chapitre suivant concernant Packard), également développé par PEW.

Il est porté par les universités suivantes : Oregon state university , University of California Santa Barbara (National Center for Ecological Analysis and Synthesis), the University of Washington et Portland. Ces universités portent également le programme PISCO.

Les fondateurs du programme COMPASS sont cités précisément sur le site internet : Jane Lubchenco (à cette époque PISCO, mais aussi membre du directoire de l'ONGE Seaweb et plus tard d'Environmental Defense Fund), Vikki Spruil, Chuck Savitt et Chris Harrold.

## PACKARD et la recherche

Les financements de Packard directement liés à la recherche sont fortement sous-estimés à ce stade. La fondation soutient un centre de recherche et de formation, intitulé le Center For Oceans Solution [COS] qui dispose également d'un programme de formation sur les pêches. Le centre est basé à proximité de l'aquarium de Monterey fondé par la famille Packard. Le centre participe au Fisheries Leadership and Sustainability Forum<sup>143</sup>, qui s'appuie sur Stanford University, Duke University (Nicholas Institute for Environmental Policy solutions) et l'ONGE Environmental Defense Fund. L'objectif est de faciliter les échanges entre la science, les experts et les décideurs.

Le programme stratégique du COS annonçait ainsi comme objectifs pour 2012-2016<sup>144</sup> :

- ***Build and secure strong relationships across disciplines, geographies, and decision-makers.***
- ***Achieve recognition as a resource for trusted, non-partisan information and problem solving.***
- ***Apply research-based approaches and methods for exploring problems, root causes, and collaborative problem-solving.***
- ***Share findings and solutions and demonstrate their application with managers and decision-makers through white papers, articles, "how to" guides, presentations, professional and academic journals, and through direct engagement.***
- ***Advance leadership skills for up-and-coming and established decision-makers***
- **Construire et sécuriser de fortes relations entre les différentes disciplines, les régions et les décideurs**
- **Faire en sorte que la connaissance soit une source d'information de confiance et non partisane et une source de résolution de problème**
- **Appliquer des approches basées sur la recherche ; des méthodes pour explorer les problèmes, les causes profondes ; et des approches de résolutions participatives des problèmes**
- **Partager les résultats et les solutions, illustrer les cas d'application avec les gestionnaires et les décideurs grâce à des livres blancs, des articles, des guides opérationnels, des présentations, des articles dans des journaux académiques et scientifiques et par une implication directe**
- **Améliorer les compétences de dirigeant des décideurs, qu'ils soient établis ou simplement de passage dans leur fonction politique**

<sup>142</sup><http://www.compassonline.org/>

<sup>143</sup><http://www.centerforoceansolutions.org/education/fisheries-leadership-and-sustainability-forum>

<sup>144</sup>[http://www.centerforoceansolutions.org/sites/default/files/pdf/2012\\_2016%20Strategic%20Plan.pdf](http://www.centerforoceansolutions.org/sites/default/files/pdf/2012_2016%20Strategic%20Plan.pdf)

Il est intéressant de zoomer sur ce texte car il illustre parfaitement la notion de Science-based lobbying – Le lobbying qui s'appuie sur les résultats de la science, comme pour le programme COMPASS. Ici les cibles sont les décideurs, les dirigeants et des étudiants. Appliquée à vaste échelle en s'appuyant sur des agences de communication, la cible sera le grand public.

Il ne nous appartient pas, bien entendu, d'émettre un avis sur la qualité et la nature des travaux scientifiques. Mais les travaux s'appuient sur des outils de communication performants. Ils sont financés de toute pièce par ces fondations. Ils diffusent dans le monde entier. Ils font la promotion des outils de gestion des pêches basés notamment sur les approches de gestion des marchés financiers.

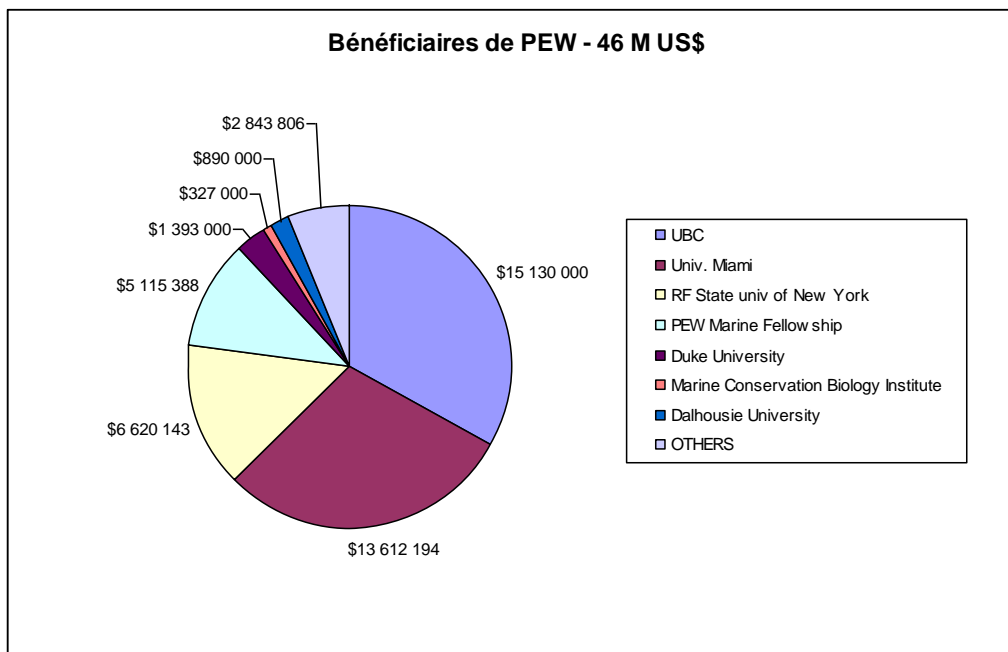
Si cette recherche est réellement indépendante, elle ne favorise que certains aspects des théories de gestion des ressources naturelles renouvelables exploitées par l'homme. Il en existe d'autres.

### MOORE et la recherche

**Moore** est le second plus important financeur de la recherche océanographique. Ses trois principaux bénéficiaires ont été les programmes PISCO (Oregon S.U. :13 MUS\$ en 2005 – cf. Jane Lubchenco) et le projet Area Based Management (Conservation International : 12,5 MUS\$ en 2005 aussi) et Global (Duke univ : 3 MUS\$ en 2004). Les questions d'*Area Based Management* (gestion basée sur une approche spatiale et aires marines protégées) ont été fortement mises en avant dans la réforme des pêches aux USA.

### PEW et la recherche

PEW est aujourd'hui l'un des trois principaux financeurs de la recherche halieutique soutenue par les fondations. Il intervient massivement sur de nombreux programmes. Il dispose également d'une structure spécifiquement dédiée pour assurer la diffusion des résultats scientifiques, et probablement la sélection des programmes devant être financés. Il s'agit du Lenfest Ocean Program<sup>145</sup>.



Sources : bases de données publiques des fondations, IRS F990

PEW a reçu des fonds (26 M US\$) de la LENFEST Foundation, pour laquelle elle gère l'attribution des dons dans le cadre du Lenfest Oceans program comme mentionné ci-dessus. Mais les fonds Lenfest ne couvrent pas à eux seuls l'intégralité des investissements PEW dans la recherche.

Cette fondation intervient sur 3 programmes principaux :

- ▶ Sea Around Us (University of British Columbia) ;
- ▶ PEW marine Fellowship ;
- ▶ The Institute for Conservation Ocean Science ICOS ;
- ▶ The Lenfest Forage fish Task Force qui a notamment traité du problème du poisson menhaden.

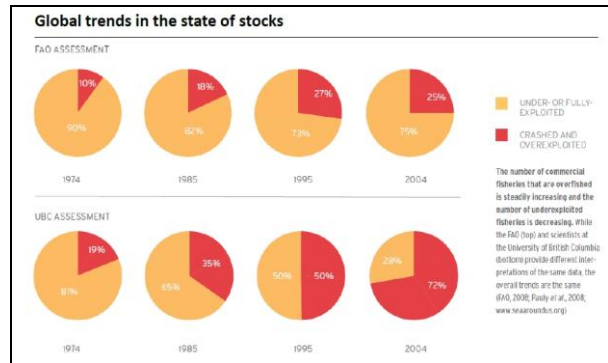
Les points suivants détaillent les trois premiers programmes.

<sup>145</sup><http://www.lenfestocean.org/about-us/our-history>

- ▶ **Daniel Pauly et son équipe de l'UBC** ont reçu environ 15 M US\$ dans le cadre notamment du projet **Sea Around US** (qui travaille principalement sur des approches écosystémiques et la surpêche).

**Daniel Pauly ne partage pas le point de vue de la recherche que les ONGE qualifient d'« officielle »** ou « déclarative » sur notamment la question de la **surpêche**. Certaines de ces ONGE n'hésitent pas non plus à qualifier les travaux de recherche des centres officiels comme soumis « à des pressions diverses et du dogme productiviste »<sup>146</sup>.

Le diagramme ci-contre est extrait d'un document présenté dans le rapport *Charting a Course to Sustainable Fisheries*<sup>147</sup>. La **première ligne** de diagrammes présente la situation de la surexploitation (**en rouge**) telle qu'estimée par la FAO. La **seconde** représente le point de vue du programme **Sea Around Us**.



- ▶ Le programme financier de soutiens scientifiques et techniques appelé le **PEW Marine Fellowship**, a reçu environ 5 M US\$. Selon le site internet de PEW, ce programme a soutenu plus de **160 chercheurs universitaires** dans le monde, en relation avec les questions de conservation des océans. Les données financières sur ce fond sont très partielles. Elles n'incluent pas les financements 2009 à 2012, et les financements antérieurs sont aussi incomplets, même si on peut néanmoins isoler certains dons.

Pour la partie Française, Madame Claire Nouvian (**BLOOM association**) a bénéficié en mars 2012 d'une bourse de 150 000 US\$ pour étudier l'impact des subventions françaises sur la surpêche.

**“Ms. Nouvian’s project will seek to achieve long-term economic and ecological sustainability of French fisheries by ensuring that public expenditures comply with the objectives of European Union and international law.”**

**“Le projet de Mme Nouvian vise à inscrire le secteur de la pêche française dans une logique de durabilité écologique et économique en veillant à ce que les dépenses publiques soient effectuées conformément aux objectifs des réglementations internationales. »**

Mme Nouvian est journaliste de formation<sup>148</sup>, productrice et réalisatrice. Elle est la présidente d'une association qui intervient notamment pour faire interdire la pêche dans les grands fonds. A ce titre elle est membre de la *Deep Sea Conservation Coalition [DSCC]*. Elle co-signe des articles scientifiques, avec de multiples signataires dont certains sont aussi membres de la DSCC.

Pour la partie britannique, les personnes suivantes ont aussi bénéficié des Pew Marine Fellowships : Callum Robert<sup>149</sup> (univ. Of York, 2000<sup>150</sup>), Ben Sullivan (Royal Society for the Protection of Bird 2010<sup>151</sup>), Laurence David Mee (Scottish Association for Marine Science, 1998<sup>152</sup>).

- ▶ Enfin PEW a soutenu la création d'un centre **Research Institute for Conservation Ocean Science**<sup>153</sup> pour environ **20 M US\$**. Initialement ce centre s'appelait le **PEW Institute for Ocean Science**. Il a été établi sur 2 universités (University Of Miami et Research Foundation of University of New York – Stony Brook Institute for Oceans Science). Ce centre porte notamment des travaux de recherche écosystémique sur la gestion des pêches. Il porte aussi des travaux sur les requins (cf. Shark Alliance) et sur les mammifères marins. Il est l'exact reflet scientifique de toutes les campagnes « océans » menées par le PEW environment Group<sup>154</sup>. Il a publié dans la revue *Science* un article sur la nécessité d'avoir une approche plus stricte que le RMD<sup>155</sup> [The risks of overfishing Dr Ellen K. Pikitch – 26 oct 2012]

<sup>146</sup><http://www.bloomassociation.org/?q=fr/recherche-independante>

<sup>147</sup><http://www.chartingacourse.org/> annexe 1 p 22 – California Environmental Associates, programme sustainable fisheries financement Moore, Walton, Packard.

<sup>148</sup><http://www.franceinter.fr/personne-claire-nouvian>

<sup>149</sup><http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2011/jan/13/fish-fight-feamley-whittingstall-britain>

<sup>150</sup><http://www.pewenvironment.org/research-programs/marine-fellow/id/8589941899>

<sup>151</sup><http://www.pewenvironment.org/research-programs/marine-fellow/id/8589941398>

<sup>152</sup><http://www.pewenvironment.org/research-programs/marine-fellow/id/8589942149>

<sup>153</sup><http://www.oceanconservationscience.org/>

<sup>154</sup><http://www.pewenvironment.org/campaigns/>

<sup>155</sup>[http://www.oceanconservationscience.org/media/2012/nr\\_2012.10.26.shtml](http://www.oceanconservationscience.org/media/2012/nr_2012.10.26.shtml)



« Charting a course for sustainable fisheries, University of California Santa Barbara, et autres.

Packard (0,8) Moore, Walton (0,1), Waitt (0,4), P.G. Allen Foundation (5,5 M US\$) ont soutenu pour plus de 7 M US\$ de 2005 à 2010 le programme **sustainable fisheries program**, auteur du rapport « *Charting a Course for sustainable fisheries* » en septembre 2012 et porté par la Bren School of environmental science and management, University of California Santa Barbara. Ce programme met en avant un diagnostic ainsi que des recommandations d'outils de gestion des pêches, notamment en relation avec des outils de gestion guidés par les théories sur les marchés financiers. L'intitulé copie celui d'un document émis au début des années 2000 aux USA « *Charting a course for Sea Change* ». Il s'agit de documents à portée stratégique. Cette université accueille aussi les travaux de Christopher Costello<sup>156</sup> qui ont été récemment médiatisés en Europe. Dans un article publié dans la revue *Science* en 2012 il parle de la situation mondiale des pêcheries<sup>157</sup>. Et dans un autre en 2008, toujours dans *Science*<sup>158</sup>, il montre les bienfaits d'une approche par QIT et la dangerosité des changements institutionnels.

Il a une portée mondiale. Sa traduction pourrait être « lignes directrices pour des pêcheries durables ». Il est fondamental d'en parcourir les différents chapitres qui sont très riches en information et en orientations pour une lecture géostratégique. Les textes sur la partie Europe ont été repris dans les parties finales de ce rapport. *Charting a course for sustainable fisheries* ne reprend pas les orientations de PEW, mais pour les autres fondations, il constitue une forme officielle de stratégie partagée et coordonnée.

Enfin, d'autres soutiens très importants à des universités américaines ont été financés par ces fondations, principalement après 2006 et pour un champ d'application aux USA. Il est difficile sur la base de ces seules informations de définir dans quelles mesures ces travaux ont une portée mondiale ou seulement locale. Nous pensons actuellement qu'il s'agissait plus de travaux de caractérisation des milieux pour mettre en place une approche spatiale de réseaux d'aires marines protégées pratiquement sans pêche. Nous les avons donc regroupés dans les actions USA (chapitre 3.5). Mais des parties conceptuelles de ces travaux peuvent aussi venir impacter les questions d'aménagements des réseaux Natura 2000 en mer en Europe.

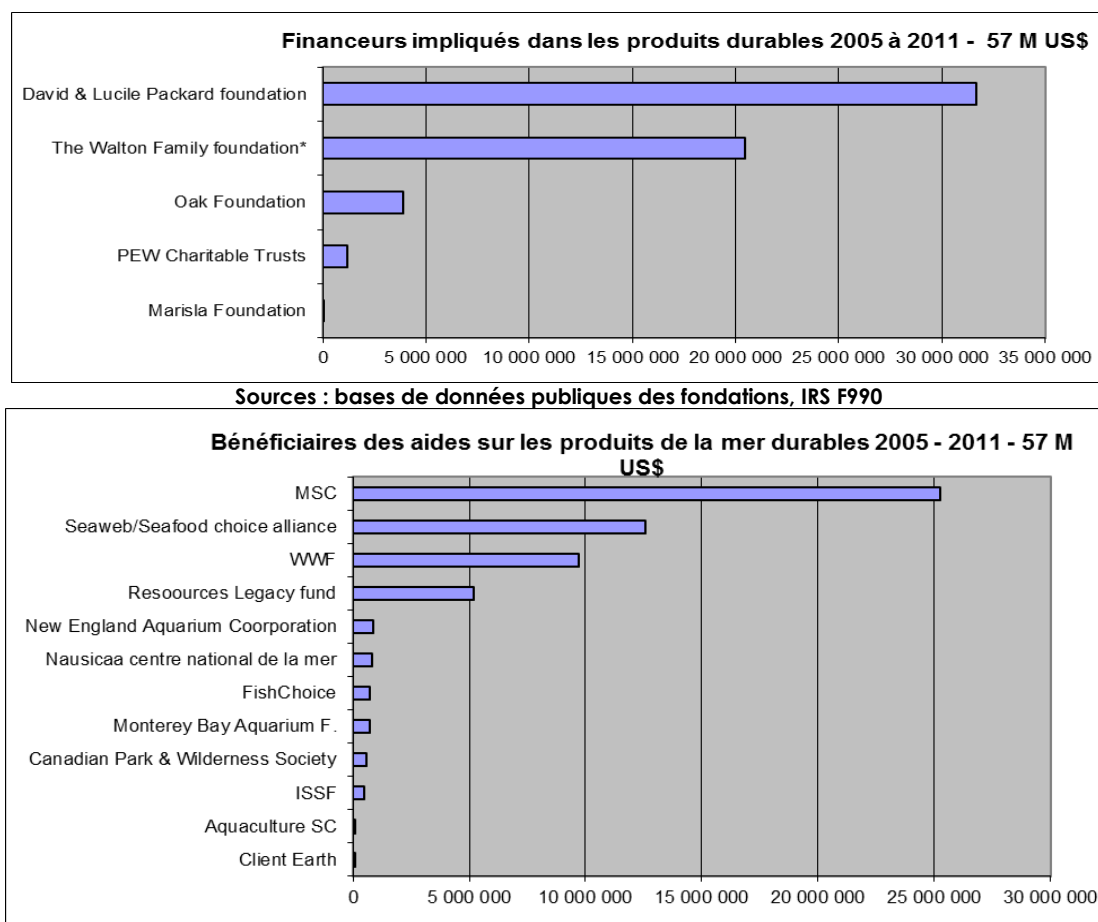
---

<sup>156</sup><http://www2.bren.ucsb.edu/~costello/>

<sup>157</sup><http://www.sciencemag.org/content/338/6106/517.full.pdf?keytype=ref&siteid=sci&ikey=i6TtANDU7RhOY>

<sup>158</sup><http://www.sciencemag.org/content/321/5896/1678.full?ikey=wnudSlmyfq2MY&keytype=ref&siteid=sci>

## 5.4. Financements en relation avec les actions sur le commerce durable des produits de la mer



Sur la période 2005 à 2011, il a été identifié environ 57 M US\$ pour ce type d'activités.

La fondation **Packard** représente plus de la moitié des investissements réalisés dans ce secteur. En cela elle est totalement **en adéquation avec sa stratégie sur les pêcheries marines**<sup>159</sup> qui recommande de consacrer la moitié de ses dons sur ces approches de commercialisation des produits de la mer. Cette stratégie stipule que les actions en matière de pêche durable doivent combiner des actions directes sur les pêcheries avec une pression sur les marchés et les consommateurs et une pression sur les politiques.

L'objectif annoncé pour Packard est aussi de promouvoir les informations dont le secteur commercial ainsi que les ONGE ont besoin pour influencer les décisions des entreprises. (« *provide the information that businesses need to change practices and that NGOs need to influence business decision* ».)

L'autre finaceur important de ce type d'intervention est la **fondation Walton** dont n'oublions pas que le créateur est affilié à la chaîne de grande distribution américaine **WALL MART**. Wall Mart est établi aux USA, en Allemagne, au Royaume-Uni et envisageait en 2011 d'investir dans d'autres pays dont la France.

Il y a aussi une forte synergie entre Packard et Walton. Ainsi l'ONGE **WWF a reçu des fonds spécifiquement pour intervenir en appui à Wall Mart** (entre 1,4 et 3,3 M US\$ de 2006 à 2009). Ces fonds ont été donnés dans le cadre de la donation caritative, normalement non soumise à la fiscalité.

<sup>159</sup><http://www.packard.org/wp-content/uploads/2011/02/Marine-Fisheries-Strategy.pdf> cf p4 fig1

**Soutiens de Packard Foundation via le WWF au bénéfice notamment de Wall Mart**

WWF – 2006 700 000 US\$	<i>To improve the environmental performance of Wal-Mart's source fisheries</i>  Améliorer les performances environnementales des pêcheries qui approvisionnent Wall Mart	<a href="http://www.packard.org/grants/grants-database/world-wildlife-fund-9/">http://www.packard.org/grants/grants-database/world-wildlife-fund-9/</a>
WWF – 2007 700 000 US\$	Idem	<a href="http://www.packard.org/grants/grants-database/world-wildlife-fund-16/">http://www.packard.org/grants/grants-database/world-wildlife-fund-16/</a>
WWF – 2008 975 000 US\$	<i>To support MSC certification and to encourage and support commitments of major buyers to source sustainable seafood, including Wal-Mart</i>  Soutenir la certification MSC, encourager et soutenir les engagements des principaux acheteurs de produits de la mer durable, incluant Wall Mart	<a href="http://www.packard.org/grants/grants-database/world-wildlife-fund-19/">http://www.packard.org/grants/grants-database/world-wildlife-fund-19/</a>
WWF – 2009 950 000 US\$	Idem	<a href="http://www.packard.org/grants/grants-database/world-wildlife-fund-27/">http://www.packard.org/grants/grants-database/world-wildlife-fund-27/</a>
<b>3 325 000 US\$ 2006 - 2009</b>	<b>TOTAL</b>	

**L'Europe, avant tout un marché**

Une grande partie de ces financements a plutôt touché des actions basées aux USA, avec aussi un impact fort sur les entreprises de transformations européennes qui achètent leurs approvisionnements au niveau mondial. Parmi ces actions, celles relatives au Marine Stewardship Council sont prépondérantes.

**Le MSC – Marine Stewardship Council<sup>160</sup>**

Dans le monde des produits de la mer, le MSC s'est imposé comme une référence de l'éco labellisation des pêcheries. Il a été créé en 1997 par le WWF et Unilever. Il serait devenu indépendant de ses fondateurs en 1999. Il a son siège [headquarters] à Londres. Il a ouvert un bureau en France en octobre 2009<sup>161</sup>. En octobre 2012, il comptait 178 pêcheries certifiées dans le monde, pour un total de 617 pêcheries à des stades divers du processus de certification.

Greenpeace, PEW environmental Group et le programme scientifique Sea around Us (Daniel Pauly) ont jugé selon wikipedia<sup>162</sup> <sup>163</sup> le label trop laxiste. Un groupe de scientifique a publié un article sur ce sujet en 2010.<sup>164</sup> D'autres ONGE ont un regard critique comme Shark Advocates International, soutenu par Bloom association suite à la certification de la pêcherie d'aiguillat commun (*Squalus acanthias*) du Nord-Est des USA (communiqué retiré du site internet de Bloom Association depuis mais visible en copie d'écran ici<sup>165</sup>).

Nous n'avons pu retracer les financements directs du MSC que sur la période 2005 à 2011.

Ceux-ci n'incluent pas les financements via le WWF déjà décrits (environ 2 M US\$). Ni des financements en partenariat aux USA avec d'autres ONGE tels que Resources Legacy fund<sup>166</sup> pour lesquels nous estimons que les montants engagés ont pu atteindre 5 M US\$ en provenance de la fondation Packard de 2006 à 2010 [ces financements n'ont probablement pas tous concernés directement les écolabels].

Sur la période 2005 à 2011, **nous identifions des dons directs au MSC d'environ 25 M US\$ :**

- ▶ 10 868 900 US\$ de la fondation Packard (2005 à 2011), dont beaucoup de financement en soutien aux frais généraux.
- ▶ 14 400 000 US\$ de la fondation Walton (2007 à 2010).
- ▶ 299 205 US\$ de la Oak Foundation (2009) dédié spécifiquement au marché espagnol.<sup>167</sup>

Nous pensons que cette somme est fortement sous estimée sur la période 2000 à 2011. Les financements sont probablement 2 à 3 fois supérieurs.

<sup>160</sup><http://www.msc.org/>

<sup>161</sup><http://www.msc.org/salle-de-presse/communiques/le-msc-ouvre-un-bureau-en-france>

<sup>162</sup>[http://fr.wikipedia.org/wiki/Marine\\_Stewardship\\_Council](http://fr.wikipedia.org/wiki/Marine_Stewardship_Council)

<sup>163</sup>[http://en.wikipedia.org/wiki/Marine\\_Stewardship\\_Council](http://en.wikipedia.org/wiki/Marine_Stewardship_Council)

<sup>164</sup><http://assets1.theocean.co.nz/assets/Fishing-for-data-in-the-Ross-Sea.pdf>

<sup>165</sup><https://twitter.com/PêcheFraiche/status/253962816334200832/photo/1/large>

<sup>166</sup>[http://www.resourceslegacyfund.org/pages/p\\_fish.html](http://www.resourceslegacyfund.org/pages/p_fish.html)

<sup>167</sup><http://www.oakfnd.org/node/3124>

## Seaweb<sup>168</sup> – Seafood Choice Alliance – Seafood summit

L'ONGE Seaweb a été fondée avec le soutien de PEW en 1996. Il est devenu association 501 (c)3 aux USA en 1999 au moment de la création du programme Seafood Choice Alliance (programme sur les produits de la mer durables). Ce mouvement a aussi son équivalent directement en Europe. Il a créé une association loi 1901 en France en 2007<sup>169</sup>. Il est reconnu d'utilité publique au Royaume Uni depuis 2008.

A sa création, en 1998, Seaweb a d'abord été soutenue par PEW, son créateur. Nous identifions 4 253 000 US\$ de dons entre 1998 et 2000. Il s'agissait de financement en relation avec l'éducation du grand public aux enjeux marins et des soutiens aux coûts généraux. Donc une partie de ces dons, que nous n'avons pas compté dans l'inventaire des dons « produits de la mer durables » a aussi soutenu ces actions.

Entre 2000 et 2005, nous ne disposons pas d'informations sur les dons financiers. En consultant les formulaires de défiscalisation, nous notons une relance de ses capitaux propres en 2005, date à laquelle nous avons de nouveau une traçabilité des dons à partir des bases de données des fondations. Et cette fois il s'agit de dons au titre des activités de promotions des produits de la mer durable et du programme Seafood Choice Alliance, plus quelques actions complémentaires de sensibilisation sur l'écosystème based management, l'aquaculture et le programme COMPASS (cf. financements scientifiques), les 3 autres programmes menés par Seaweb.

De 2005 à 2011, nous estimons que Seaweb a reçu au titre du programme **Seafood Choice Alliance** plus de 10 M US\$ :

- ▶ 3 046 376 US\$ Oak Foundation
- ▶ 6 386 675 US\$ David and Lucile Packard Foundation
- ▶ 1 922 957 US\$ Walton Family Foundation

Le directoire actuel de Seaweb comprend<sup>170</sup> : Richard Beatty, Nicholas Haffenreffer, Dawn M. Martin (ex Oceana, American Oceans Campaign, COMPASS) John Ogden (univ. of South Florida), Nora Pouillon (cooking chief), Jennifer Scott. Pour le Royaume-Uni, on retrouve Alan Jones (STURGEON), Robert Callum (Pew marine Fellowship, univ. Of York). La partie française est gérée par Elisabeth Vallet.

Seaweb est également organisatrice des **Seafood summit**<sup>171</sup>, les sommets des produits de la mer [durables]. Leurs financements sont probablement inclus dans le programme produits de la mer durables de Seaweb. Des partenaires et des soutiens multiples sont affichés sur ces Seafood Summit, dont le plus prestigieux au niveau institutionnel est celui de la NOAA.. Le dernier sommet présentait ainsi les partenaires suivants : WWF, USAID, Global Fish Alliance, The Global Aquaculture Alliance, Loblaw c.ltd (grande chaîne de distribution alimentaire canadienne « food retailer»), des partenaires liés à Hong Kong comme le Swire Trust (fondation issue de la multinationale Swire<sup>172</sup> intervenant également dans le maritime et l'offshore pétrolier chinois, et dont les intérêts sont principalement dans le Pacifique et au Royaume-Uni), et d'autres partenaires privés.

Cet évènement existe depuis 2002. Il a débuté aux USA, où il a été organisé jusqu'en 2007 et en 2009 : Washington DC, Providence, Chicago, Seattle, Jacksonville, puis San Diego. En 2008, il est organisé pour la première fois en Europe avec Madrid, puis en 2010 à Paris. En 2011 il est organisé à Vancouver. Et enfin en 2012 il est organisé à Hong-Kong.

Le Seafood Summit se veut un temps fort international des produits de la mer commerciaux issus de la pêche durable. Il se veut le pendant des grands salons internationaux des produits de la mer tels que l'European Seafood de Bruxelles, le Boston Seafood, le Barcelone Seafood.

Son objet est donc en fait de faciliter la pénétration des idées de l'éco-labellisation des produits de la mer dans le monde professionnel (volet commercialisation et transformation), en mettant en avant les gains commerciaux qu'ils peuvent en retirer.

Il est l'occasion également de publication d'études sur des sujets particuliers, en relation avec la pêche durable et les idées promues par les ONGE (cf. le rapport « charting a course for sustainable fisheries »<sup>173</sup>). Dans cette version de cette étude, nous attirons l'attention du lecteur en p. 24, où les financements des fondations sont également présentés. Les estimations et les ventilations sont inférieures aux nôtres, mais les montants présentés sont également significatifs. Le choix de Madrid, Paris et Hong-Kong n'est bien entendu pas anodin, dans la mesure où ces pays disposent de niveaux de consommation en produits de la mer par habitant emblématiques. Et aussi dans la mesure où ils sont accusés par les différentes ONGE d'être à l'origine des principaux problèmes de surpêche (cf. pour Hong Kong les ailerons de requins) et d'héberger les principaux puissants lobbys de défense de la pêche.

La période de réalisation de ce sommet est depuis 2006 toujours fin janvier début février. Sauf en 2012 où il a été décalé à début septembre. C'est-à-dire précisément à la rentrée du grand public, et avant les manœuvres de négociations des quotas européens 2012, ainsi que des grandes négociations finalisant la réforme 2012 de la politique européenne commune des pêches.

<sup>168</sup><http://www.seaweb.org/home.php>

<sup>169</sup><http://www.allianceproduitsdelamer.org/whoweare.php>

<sup>170</sup><http://seaweb.org/aboutus/board.php>

<sup>171</sup><http://www.seafoodchoices.org/seafoodsummit.php> et <http://www.seafoodsummit.org/>

<sup>172</sup><http://www.swire.com/en/index.php>

<sup>173</sup>[http://www.seafoodsummit.org/wp-content/uploads/2012/09/Elliott\\_CCSF\\_HK\\_2012.pdf](http://www.seafoodsummit.org/wp-content/uploads/2012/09/Elliott_CCSF_HK_2012.pdf)

## 5.5. Financements des actions mondiales pouvant impacter le contexte européen

Le montant identifié par les bases de données publiques des fondations, pour ce type d'intervention, serait plus faible. Il serait de l'ordre de 13 M US\$ sur la période concernée. Plusieurs thématiques sont identifiées. Les financements les plus emblématiques sont rappelés :

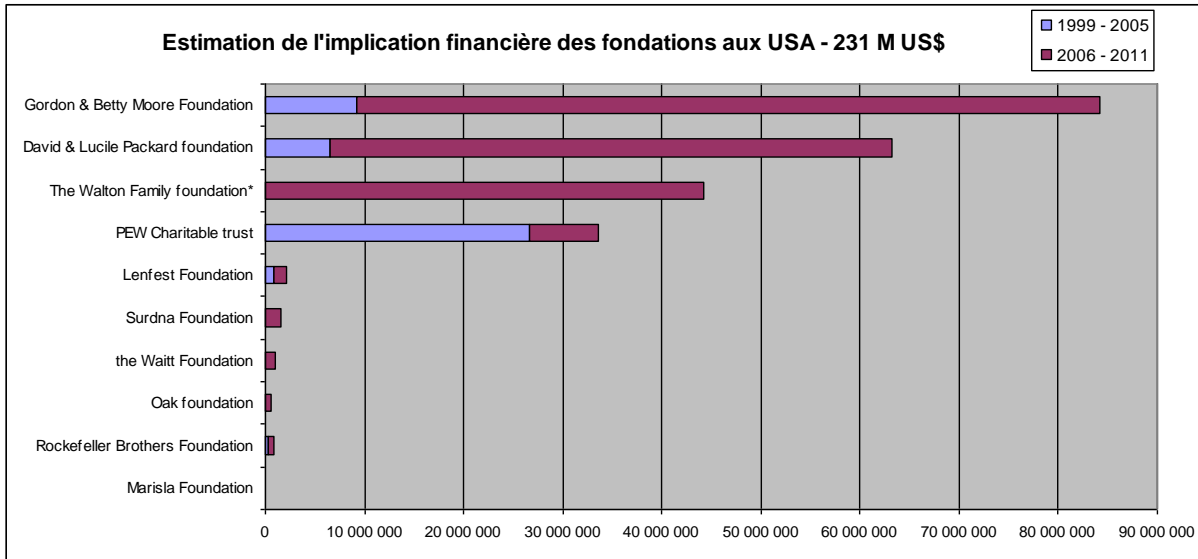
- **Agir mondialement pour changer les politiques des pêches et contre l'impact environnemental des pêches (env 2 M US\$)**
  - **324 750 US\$ WWF 2008** (Packard foundation) "*For international fisheries policy activities*"- pour les actions internationales sur les politiques des pêches
  - **500 000 US\$ Pew env. group 2010** (Waitt foundation) "*Ocean conservancy*" – "*protection des océans*".
- **Lutte contre la pêche illégale non enregistrée non régulée**
  - **1 000 000 US\$ Pew env. Group 2009** (Lenfest) : *Port state control in international illegal fishing. Contrôles portuaires pour lutter contre la pêche illégale.*
- **Lutter contre les subventions à la pêche**
  - **1 000 000 US\$ WWF 2010** (Oak Foundation)<sup>174</sup> "*The project aims to: produce concrete steps towards effective fisheries subsidies reform in five leading developing countries/regions, [...]; solidify support for a "high ambition" outcome to the World Trade Organisation (WTO) fisheries subsidies negotiations among influential developing countries; [...]*". Le projet vise à obtenir des progrès concrets dans la réforme des subventions à la pêche dans 5 pays développés les plus importants [...]. Il devra concrétiser ces démarches dans le cadre des négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce parmi les pays développés ayant le plus d'influence.
  - **400 000 US\$ WWF 2010** (Packard Foundation) [lien inactivé]: "*To eliminate harmful subsidies for fisheries and to secure adoption of rights-based management by Regional Fisheries Management Organizations*" – Eliminer les subventions nocives pour les pêches et sécuriser l'adoption d'outils de gestion basés sur les droits (QITs) par les organisations régionales de gestion des pêches.
- **Création d'aires marines protégées internationales sans pêche et interdiction du chalut.**
  - **700 000 GB£ (environ 1 120 000 US\$) PEW env. Group 2011** (TUBNEY Foundation)<sup>175</sup> : *to support work to influence UK government regarding the establishment of new world-scale, no-take marine reserves in the UK overseas Territories. Soutenir le lobbying ciblant le gouvernement britannique concernant la création de réserves marines sans pêche dans les territoires d'Outre-mer Britanniques (à mettre très certainement en relation avec l'affaire de l'AMP des Chagos).*
  - **1 425 000 US\$ PEW env Group 2004** (Lenfest foundation): *High seas bottom trawl ban project. Projet d'interdiction du chalut de fond hauturier. [très probablement campagnes d'interdiction du chalut, notamment dans les eaux profondes, en financement de la Deep Sea Conservation Coalition DSCC].*
  - **2 600 000 US\$ PEW env Group 2004** (Oak foundation) : *via Ocean Legacy fund, To establish at least three large, world-class marine-protected areas over the next decade. A travers le programme patrimoine marin, établir au moins trois grandes Aires marines protégées internationales dans la prochaine décennie.*

Ces campagnes visent à agir à l'échelle internationale pour modifier les pratiques de pêche et peuvent concerner directement les pêches européennes (cf. questions des subventions).

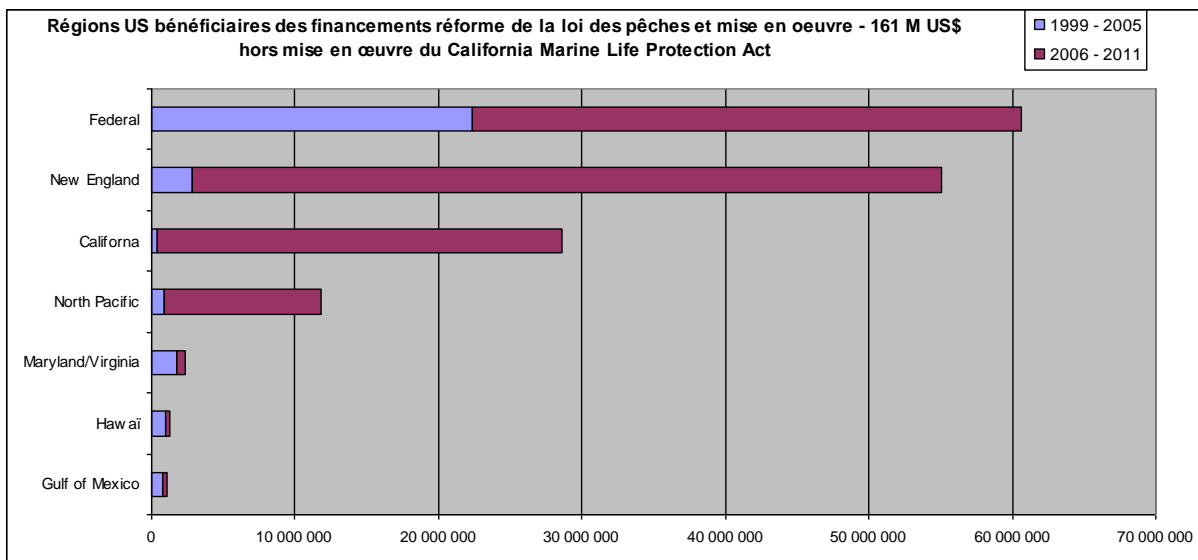
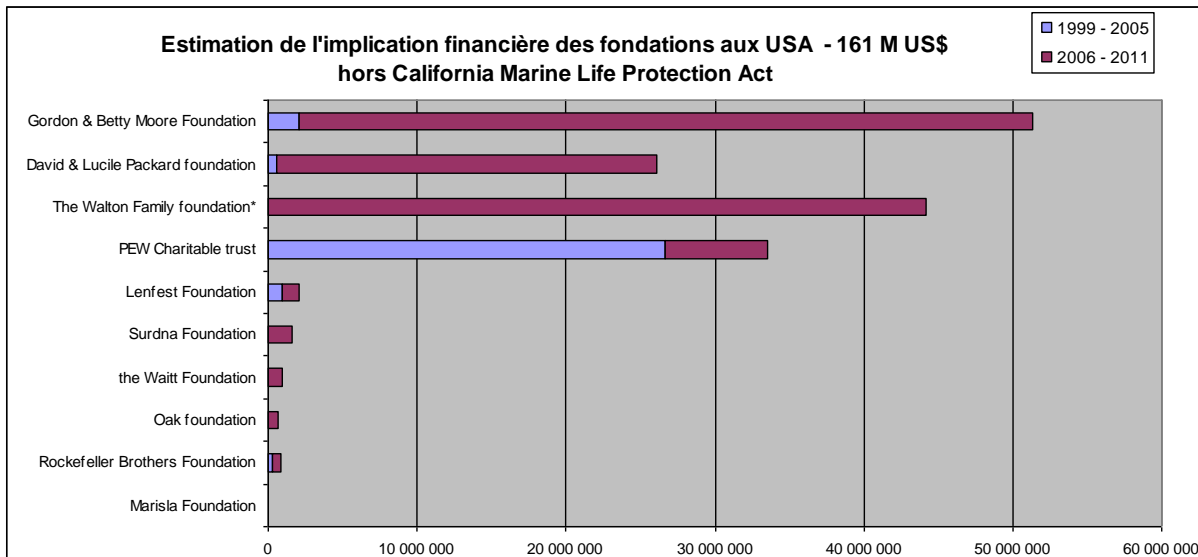
<sup>174</sup><http://www.oakfnd.org/node/3220>

<sup>175</sup><http://www.tubney.org.uk/grants-2011.pdf>

## 5.6. Financements des actions USA justifiant les changements en Europe



Sources : bases de données publiques des fondations, IRS F990



Du fait des montants importants mobilisés par la mise en œuvre du California Marine Life Protection Act [CLPMA] (70 M US\$), nous présenterons les estimations avec [premier schéma de la page précédente] et sans le CMLPA [autres schémas. Nous avons retiré des estimations de financements celles qui concernaient Resources Legacy Fund Foundation qui a principalement été chargée de la maîtrise d'ouvrage du CMLPA. Les financements des fondations dédiés au CLPMA étaient essentiellement portés par Packard et Moore, fortement impliqués sur les financements aux USA.

La présentation a scindé les financements sur deux périodes : avant 2006 et 2006 et plus. L'année 2006 a vu en effet la concrétisation de la réforme de la politique des pêches américaines, le Magnuson-Stevens Fishery Conservation and Management Act. En séparant les financements sur cette période, cela permet de mettre en évidence des mécanismes.

Enfin, le troisième diagramme présente les grandes régions bénéficiaires de ces financements. Lorsque les financements sont consacrés à la réforme générale, ils sont placés au niveau Fédéral.

Rappelons qu'il s'agit toujours d'une estimation, les financements Packard et Walton ne sont pas forcément bien décrits avant 2006.

Les diagrammes et les estimations précédents nous montrent que :

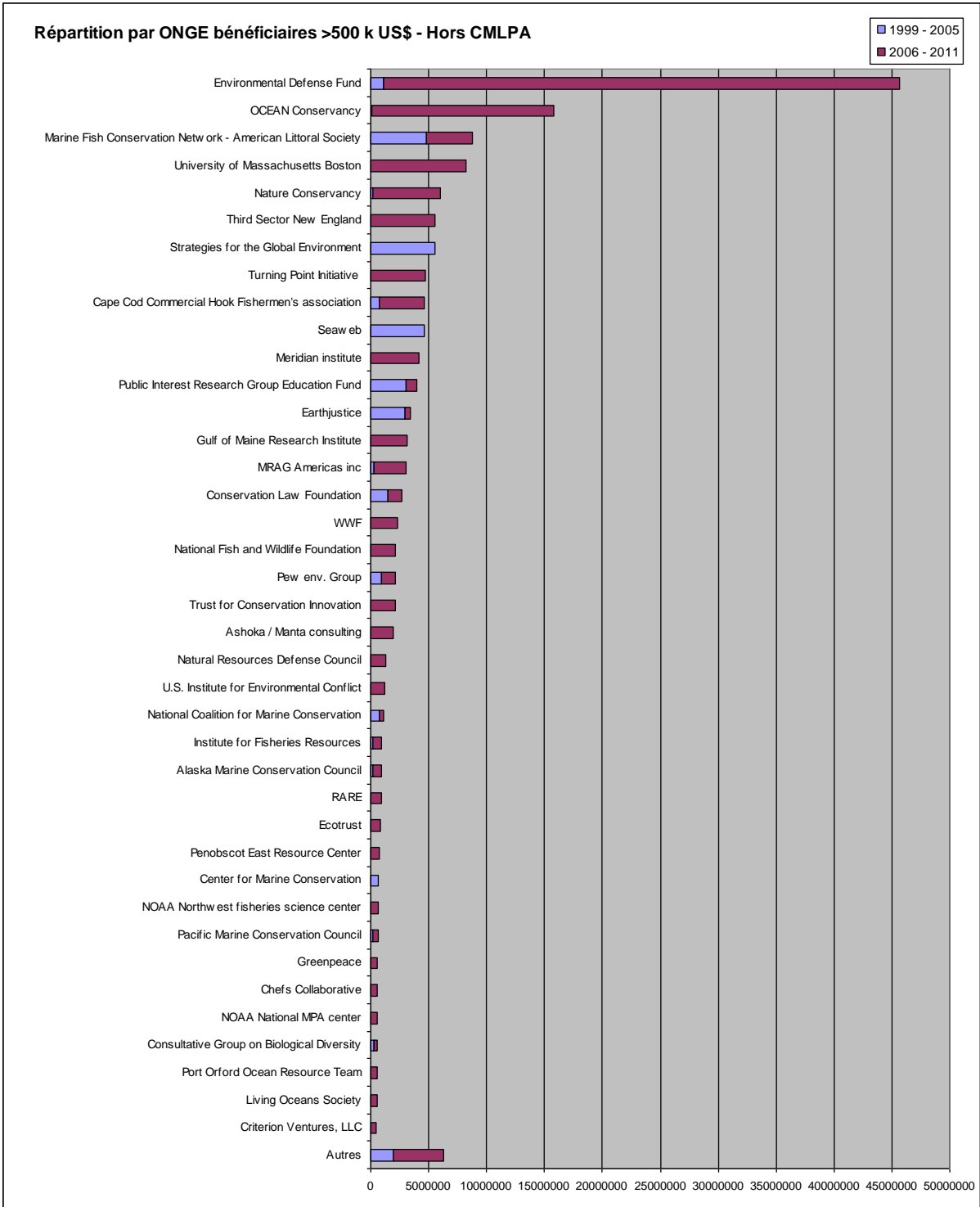
- ▶ Les quatre principales fondations (Moore, Packard, Pew, Walton) sont fortement mobilisées sur la réforme de la réglementation des pêches US. Hors CMFPA, elles ont investi environ 161 M US\$. Avec le CMFPA, les dons ont concerné près de 231 M US\$ et ont mobilisé dix fondations.
- ▶ La fondation PEW s'est principalement focalisée sur la période avant 2006, avec près plus de 26 M US\$ de dons (sur les 30 M US\$ dépensés par toutes les fondations). Cette fondation semble se spécialiser sur le lobbying pour créer le changement. Elle s'implique moins sur les phases de mise en œuvre, et là encore sur des actions à un niveau fédéral et sur les aspects de politique générale.
- ▶ Les trois autres fondations interviennent massivement et concentrent 120 M US\$ sur les 130 M US\$

Le diagramme de la page suivante montre les principaux bénéficiaires de ces financements. Nous en identifions au moins 65.

On note le rôle prépondérant d'EDF (45 M US\$), principalement mobilisé sur la mise en œuvre. La moitié des dons reçus est affectée à des actions en Nouvelle Angleterre. L'autre moitié sur la côte Pacifique. On voit également qu'EDF est au cœur du dispositif au niveau des USA.

Au niveau de l'application de la réforme, le dispositif de Nouvelle Angleterre est celui qui aurait reçu le plus de financements des fondations (si on ne prend pas en compte les financements CMLPA).





## Les outils développés pour réaliser le changement de politique des pêches

Les actions pour promouvoir et accompagner le changement de politiques du Magnuson-Stevens Fisheries Conservation and Management Act, ont été portés à l'échelle fédérale grâce à des campagnes et des Commissions particulières :

- ▶ **Conserve our ocean legacy Campaign 4M US\$** 3 020 000 US\$ avant 2006 et 1 000 000 US\$ après 2006 (Public Interest Research Group Education Fund – financement PEW)
- ▶ **Pew Ocean Commission : 16 M US\$**
  - ▶ soutiens direct 5 500 000 US\$ [Strategies for the Global Environment financement PEW] avant 2006
  - ▶ des soutiens indirect à la Pew Ocean Commission et à la mise en oeuvre de ses recommandations par Marine Fish Conservation Network – American Littoral Society : 4 017 000 US\$ avant 2006 (financements PEW) et 3 737 500 US\$ après 2006 [réalisé sur financements mixtes PEW, Surdna, Packard et très probablement Walton]
  - ▶ Ocean law project 2 708 000 (Earth Justice – financement PEW)
- ▶ **Joint Ocean Commission Initiative 4,1 M US\$** (action qui a suivi la PEW Ocean Commission en la fusionnant avec l'US Commission on Ocean Policy en 2003) (Meridian Institute, financement Packard 2006 – 2009). Les financements de 2003 à 2006 ne sont pas connus.

En 2006, la Joint Ocean Commission Initiative considérait que le Sénat devait investir près de 750 M US\$ pour mettre en œuvre la nouvelle politique.<sup>176</sup> En incluant les financements CMLPA, les fondations avaient déjà mobilisé sur 5 ans 188 M US\$.

---

<sup>176</sup>[http://www.jointoceancommission.org/resource-center/2-Report-Cards/2007-01-01\\_2006\\_Ocean\\_Policy\\_Report\\_Card.pdf](http://www.jointoceancommission.org/resource-center/2-Report-Cards/2007-01-01_2006_Ocean_Policy_Report_Card.pdf) p1